

## Organisation des vues depuis la basse Thiérache Hameau de Harbe - Périmètre immédiat (à l'est / sud-est du site étudié)

La limite est et sud-est du site étudié est dessinée par un recul au hameau **de Harbe localisé à environ 0,6 km**. Harbe est le seul habitat situé exclusivement dans le périmètre immédiat (tampon de 1 km autour du site).

Le hameau, localisé dans un creux et entouré d'arbres, est discret dans le paysage. Les vues proches de ce lieu avec le site étudié en arrière-plan s'organisent à proximité, depuis la route locale RD588 desservant le hameau en venant de Sains au nord ou du Housset au sud.

Depuis la sortie nord du hameau sur la RD588, la vue est dégagée vers l'ouest. L'ensemble **du site étudié se lit dans ces vues ouvertes, en avant-plan du parc éolien des Ronchères et dans son prolongement nord**. Le nord-est du site est dans l'angle de respiration localisé au nord du hameau (cf. carte de répartition des angles éoliens). Cependant les parcs éoliens plus lointains ne sont pas ou peu visibles depuis le hameau, notamment ceux au nord-ouest (Puisieux-et-Clanlieu, la Mutte : non visibles).

Sur la *Photo 44* on s'aperçoit que la forte opacité de la **couverture végétale limitera les vues depuis l'intérieur du hameau**.

Le site est localisé à proximité immédiate (< 1 km) tout en étant regroupé avec le parc des Ronchères en le prolongeant au nord-est. Le **site est plus proche du hameau** que le parc des Ronchères et occupe un **angle d'environ 150° du sud vers l'ouest et le nord (en incluant le parc existant des Ronchères qui occupe un angle d'environ 60°)**, ce qui induit **une sensibilité forte pour cet habitat isolé**.

La recommandation est de **limiter l'extension de l'angle éolien, et donc de positionner les éoliennes du projet préférentiellement dans l'ouest et sud-ouest du site d'étude en se rattachant au parc existant des Ronchères**. Ceci permettra aussi de ne pas occuper l'angle de respiration qui est orienté vers le nord.



Photo 42. Vue vers l'ouest depuis la sortie nord du hameau de Harbe depuis la RD588.

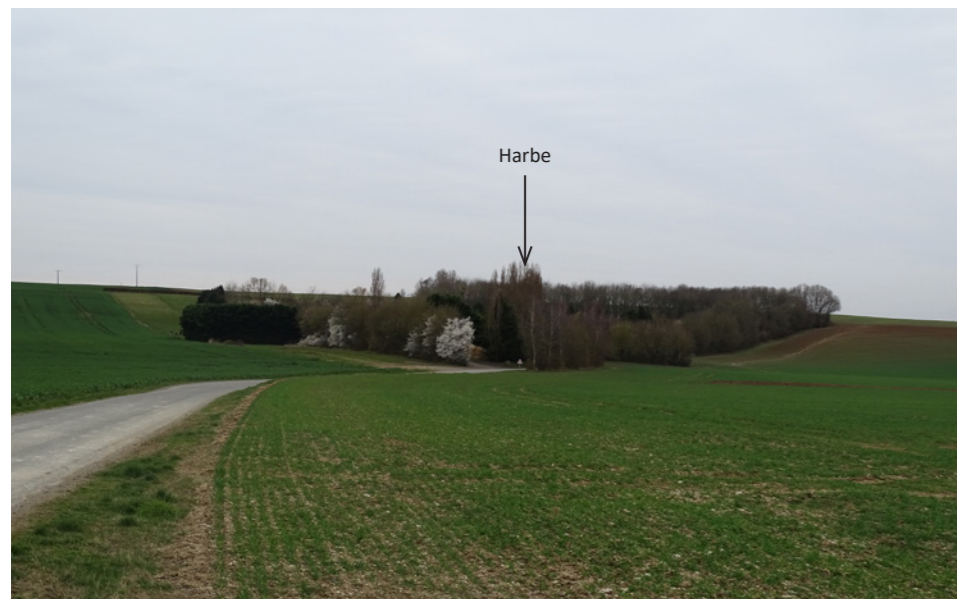
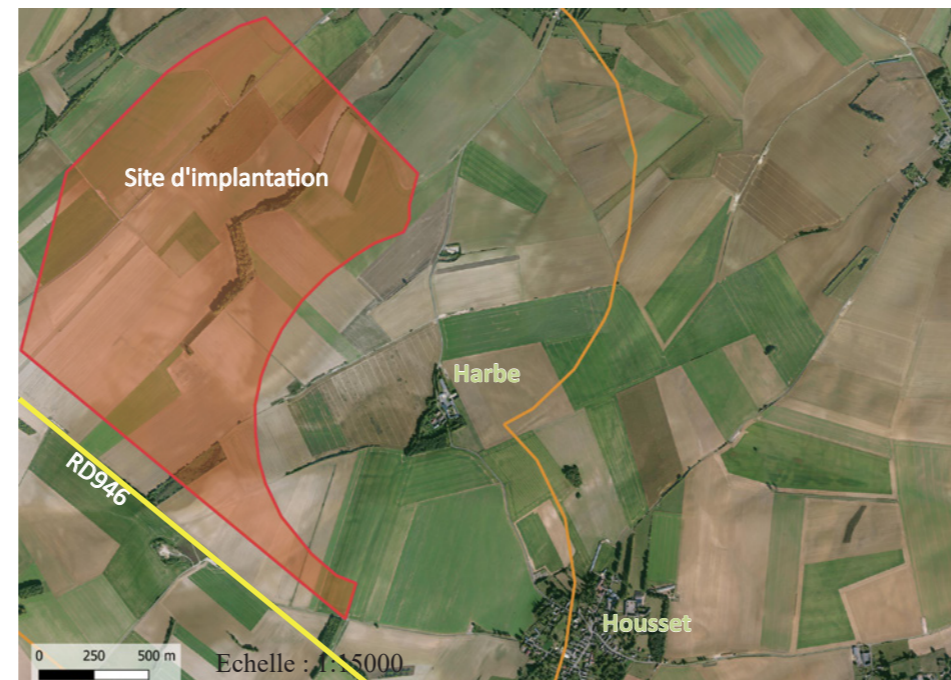


Photo 43. Vue vers le sud depuis la RD588 (site d'étude hors champ).



Carte 40. Photographie aérienne du hameau de Harbe



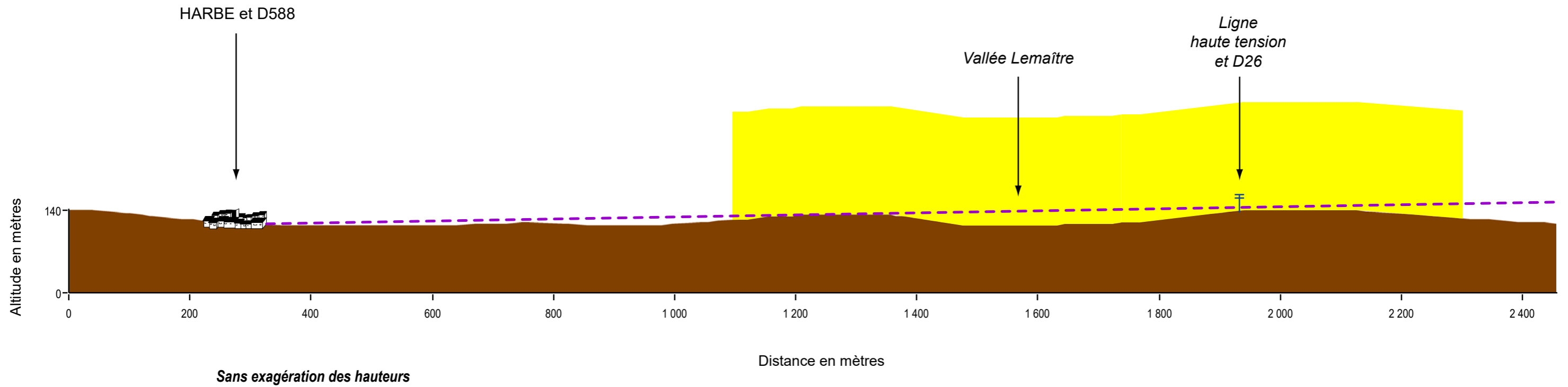
Photo 44. Vue vers le sud-ouest depuis la RD588.

- Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m
- Ligne d'horizon de l'observateur

Vues proches sur le paysage de la basse Thiérache.  
 Vues ouvertes sur le site d'étude.  
 Vues plus cloisonnées par la ceinture arborée et le bâti depuis l'intérieur du hameau.  
 Le site est traversé du nord-est au sud-ouest par une petite vallée.  
 Variation d'altitude d'une quinzaine de mètres sur le site étudié.

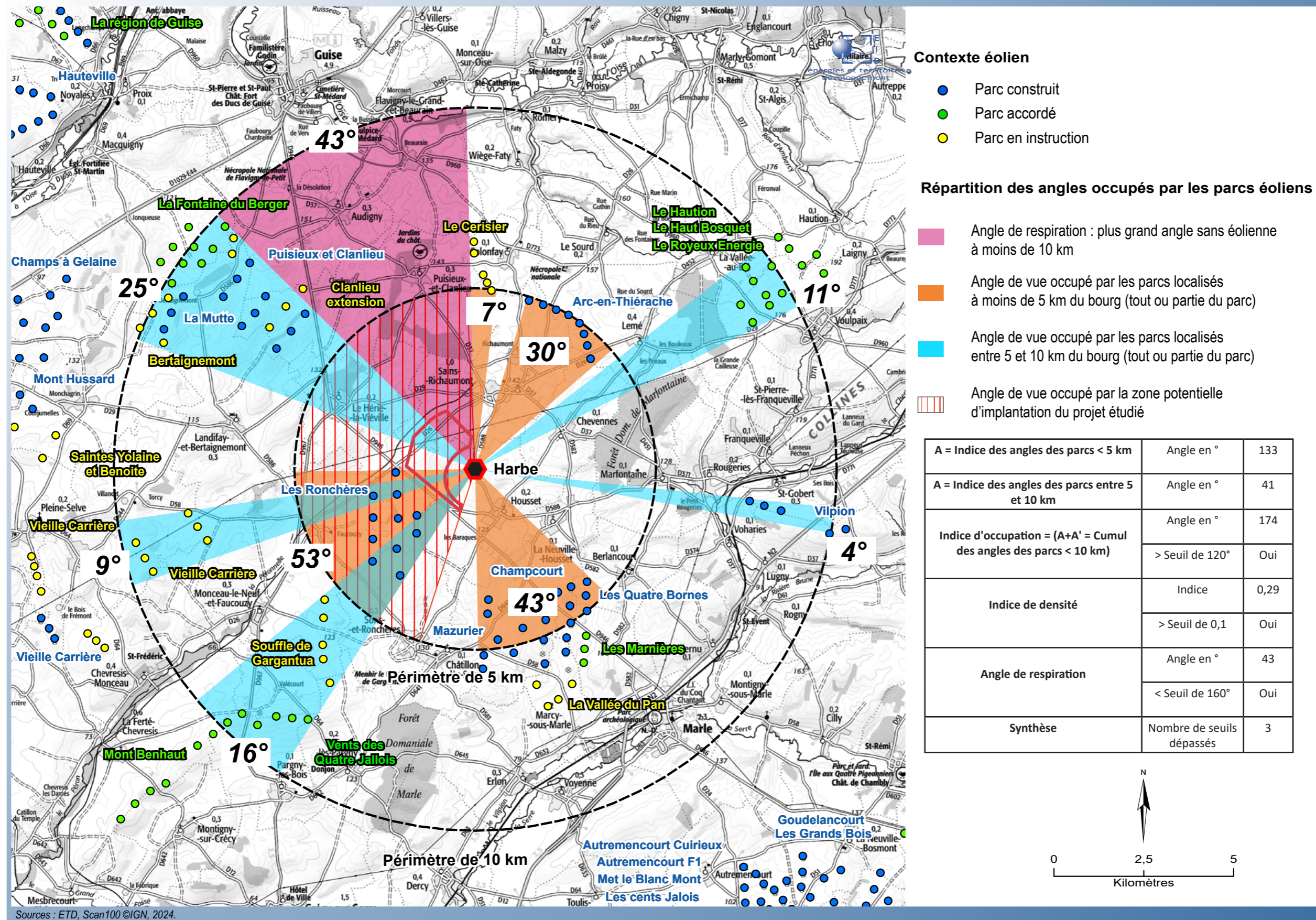
SUD EST

NORD OUEST



Coupe 5. Depuis la basse Thiérache traversant le bourg du hameau de Harbe.

# CONTEXTE ÉOLIEN - EXEMPLE DU HAMEAU DE HARBE



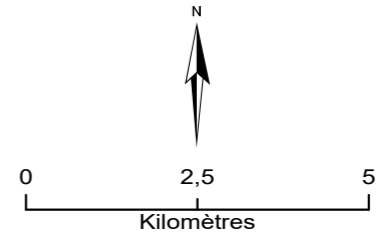
## Contexte éolien

- Parc construit
- Parc accordé
- Parc en instruction

## Répartition des angles occupés par les parcs éoliens

- Angle de respiration : plus grand angle sans éolienne à moins de 10 km
- Angle de vue occupé par les parcs localisés à moins de 5 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par les parcs localisés entre 5 et 10 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par la zone potentielle d'implantation du projet étudié

A = Indice des angles des parcs < 5 km	Angle en °	133
A = Indice des angles des parcs entre 5 et 10 km	Angle en °	41
Indice d'occupation = (A+A' = Cumul des angles des parcs < 10 km)	Angle en °	174
	> Seuil de 120°	Oui
Indice de densité	Indice	0,29
	> Seuil de 0,1	Oui
Angle de respiration	Angle en °	43
	< Seuil de 160°	Oui
Synthèse	Nombre de seuils dépassés	3



Sources : ETD, Scan100 ©IGN, 2024.

Carte 41. Contexte éolien - exemple du hameau de Harbe.



Photo 45. Vue sur le village arboré du Hérie-la-Viéville depuis le sud sur la RD946



Photo 46. Vue vers le sud-est depuis la RD29 près de la RD946 au nord du Hérie-la-Viéville.

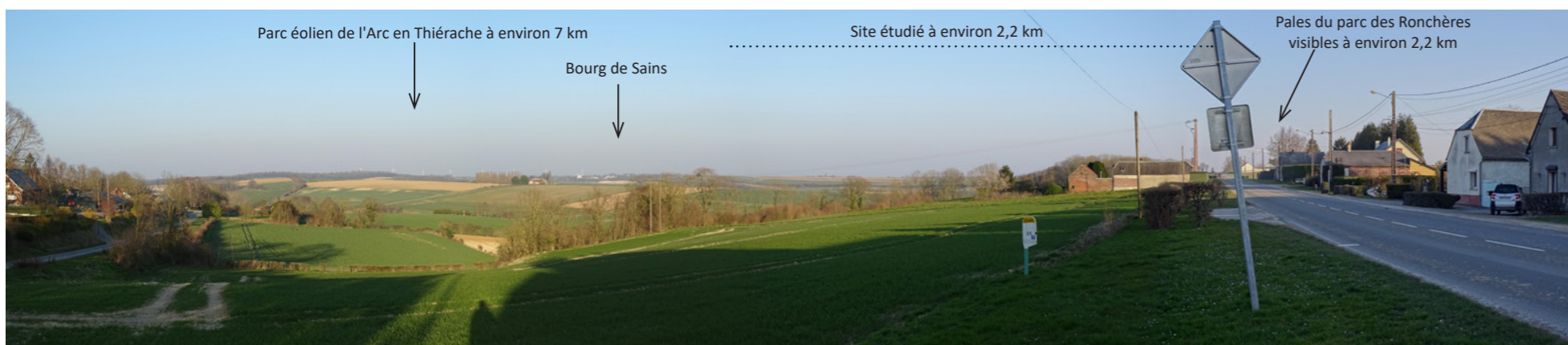


Photo 47. Vue vers l'est depuis la RD946 à la sortie du Hérie-la-Viéville



Photo 48. Vue vers l'est depuis le centre-bourg du Hérie-la-Viéville (parc des Ronchères non visible).



Photo 49. Vue vers l'est depuis la RD967, depuis l'accès sud-ouest du Hérie-la-Viéville<sup>1</sup>.

1. Google Street View. (2019, septembre). Sortie sud-ouest D967, le Hérie-la-Viéville. Google street view. [https://www.google.com/maps/@49.8178033,3.6396587,3a,75y,97.79h,77.76t/data=!3m6!1e1!3m4!1sy2eX3LQM7F3CYJR-N7ufS\\_w!2e0!7i16384!8i192](https://www.google.com/maps/@49.8178033,3.6396587,3a,75y,97.79h,77.76t/data=!3m6!1e1!3m4!1sy2eX3LQM7F3CYJR-N7ufS_w!2e0!7i16384!8i192)

## Organisation des vues depuis la basse Thiérache

### Bourg du Hérie-la-Viéville- périmètre rapproché (au nord-ouest du site étudié)

Le bourg du Hérie-la-Viéville est localisé à environ 2,5 km au nord-ouest du site étudié. La RD946 qui longe le sud du site rejoint également ce bourg à l'intersection d'un autre axe de communication important : la RD967. Le Hérie-la-Viéville est ainsi au carrefour des deux routes principales reliant Guise, Laon et Montcornet.

La densité du bâti est plutôt faible dans le bourg laissant place à des espaces plus arborés. Comme la plupart des bourgs de la Basse Thiérache, celui du Hérie-la-Viéville est un peu surélevé favorisant l'ouverture des vues sur les routes aux abords du village. Le bourg domine légèrement le plateau et les vues sont ouvertes vers le sud et l'est en direction du site.

En plus d'une **ceinture arborée**, un **bois de 60 ha environ s'étend au nord** du bourg provoquant des fermetures visuelles. De son accès nord sur la RD946, le bourg n'est pas visible, masqué par ce bois. Depuis l'**entrée nord du bourg**, aucun parc éolien n'est visible en regardant vers l'est et le sud-est (parcs des Ronchères et de l'Arc-en-Thiérache). De même, la **vue est fermée en direction du site étudié** localisé au sud-est.

Situé au sud-est le long de la route RD946 à environ 2,5 km, le parc des Ronchères, bien que proche, est peu perceptible en arrière-plan des maisons. Il se lit à **la sortie sud-est** du bourg, une fois les habitations dépassées et que **la vue s'ouvre sur le paysage agricole**. Le parc éolien de l'Arc en Thiérache est quant à lui disposé en une ligne courbe dans l'arrière-plan vers l'est à environ 7 km. Le **site étudié** s'intercale **entre les angles du parc des Ronchères** et de l'ensemble de parcs plus lointains au sud-est (Champcourt, Mazurier, les Quatres Bornes), et l'angle du parc **de l'Arc en Thiérache à l'est**. Le site n'est pas dans l'angle de respiration localisé au nord du bourg.

Le site crée alors un **nouvel angle éolien** dans la vue vers le sud-est depuis le Hérie-la-Viéville. Cependant l'angle du site étudié est **en extension de celui du parc des Ronchères** et le site étudié est à **une distance similaire au bourg** que le parc des Ronchères. **Cette distance d'environ 2,5 km atténuera l'échelle des éoliennes**. La **sensibilité est modérée**. **La recommandation ici est de veiller à la disposition des éoliennes tant sur la géométrie (cohérence avec le parc des Ronchères) que sur l'augmentation de l'angle éolien**. Cela s'applique aussi à la ferme isolée de Bellevue à l'est du bourg.



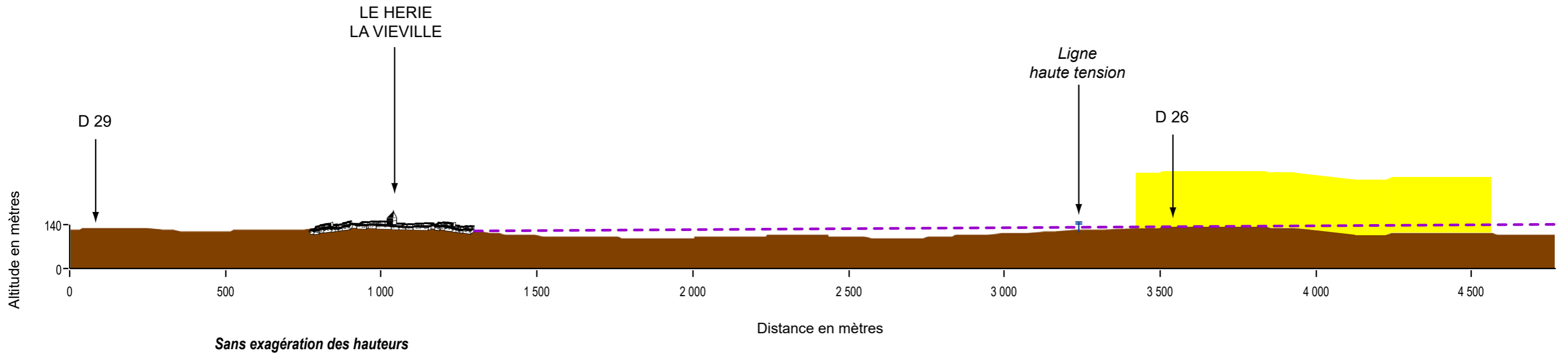
Carte 42. Photographie aérienne du bourg du Hérie-la-Viéville

- Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m
- Ligne d'horizon de l'observateur

Vues proches sur le paysage de basse Thiérache.  
 Vues ouvertes sur site car bourg légèrement surélevé.  
 Vues partiellement fermées par le bâti et le végétal dans le centre-bourg.

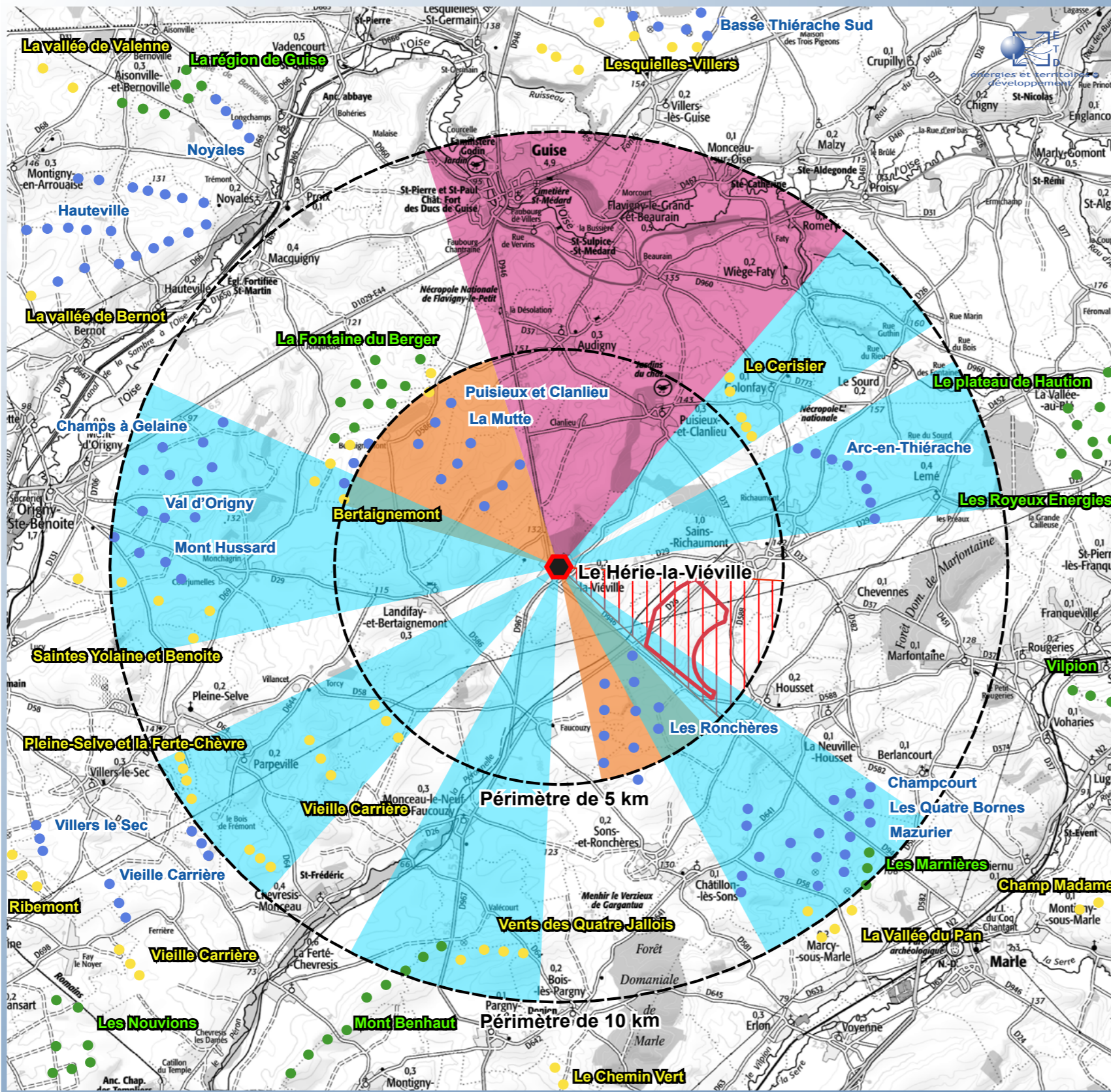
NORD OUEST

SUD EST



Coupe 6. Depuis la basse Thiérache traversant le bourg du Herie-la-Viéville.

# CONTEXTE ÉOLIEN - EXEMPLE DU BOURG DU HERIE-LA-VIEILLE



Sources : ETD, Scan100 ©IGN, 2022.

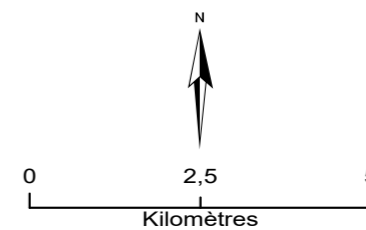
## Contexte éolien

- Parc construit
- Parc accordé
- Parc en instruction

## Répartition des angles occupés par les parcs éoliens

- Angle de respiration : plus grand angle sans éolienne à moins de 10 km
- Angle de vue occupé par les parcs localisés à moins de 5 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par les parcs localisés entre 5 et 10 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par la zone potentielle d'implantation du projet étudié

A = Indice des angles des parcs < 5 km	Angle en °	84
A' = Indice des angles des parcs entre 5 et 10 km	Angle en °	125
Indice d'occupation = (A+A' = Cumul des angles des parcs < 10 km)	Angle en °	209
	> Seuil de 120°	Oui
Indice de densité	Indice	0,20
	> Seuil de 0,1	Oui
Angle de respiration	Angle en °	57
	< Seuil de 160°	Oui
Synthèse	Nombre de seuils dépassés	3



Carte 43. Contexte éolien - exemple du bourg de le Hérie-la-Vieille.



Photo 50. Vue vers l'ouest depuis la RD37, ferme située entre Chevennes et Sains-Richaumont.



Photo 51. Vue sur le centre-bourg de Chevennes.



Photo 52. Vue vers l'ouest depuis la RD582 au sud de Chevennes.



Photo 53. Vue vers l'ouest depuis la RD37 à l'est de Chevennes en sortant de la forêt de Marfontaine.

## Organisation des vues depuis la basse Thiérache Bourg de Chevennes (à l'est du site étudié)

Le bourg de Chevennes est localisé à l'est du site étudié à environ 2,5 km.

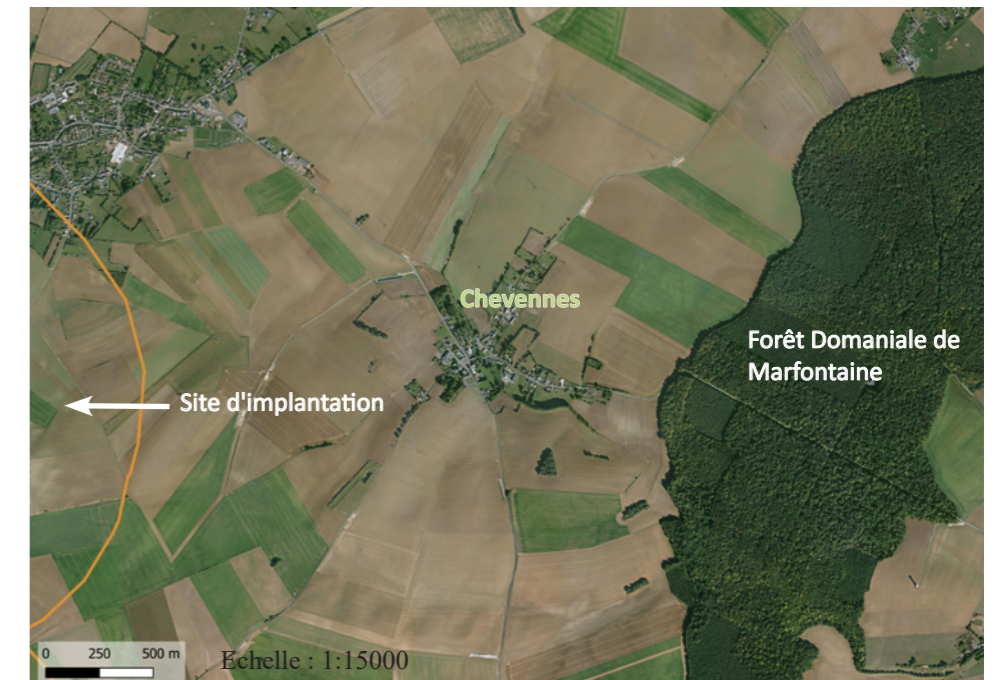
Le centre-bourg est situé dans un creux. Ce relief, accompagné de la ceinture arborée et du bâti, ferme les vues vers l'ouest vers le site d'étude depuis le centre-bourg. Depuis les accès au bourg, le peu de visibilité sur le parc des Ronchères localisé à environ 4,5 km souligne l'effet visuel du relief vallonné et de la distance.

A l'entrée est de Chevennes, la lecture du site s'inscrit dans la continuité de celle du parc des Ronchères. Depuis la RD582 dans le vallon, le parc des Ronchères n'est pas visible en entrée sud du bourg, peu depuis la sortie nord du bourg. Le site étudié s'inscrit à environ 2,5 km, vers l'ouest et non dans l'axe de vue sur Chevennes.

Ces vues depuis Chevennes, si elles sont ouvertes, sont caractérisées par une faible profondeur de champ. Les ondulations du relief cadrent les vues et ajoutées à la végétation arborée le cas échéant, limitent la lecture du parc des Ronchères et du site étudié. Le site étudié étant plus proche du bourg que le parc des Ronchères, il pourra induire de nouvelles perceptions d'éoliennes depuis des lieux où le parc des Ronchères n'est pas visible, mais avec une emprise réduite.

**La sensibilité est modérée à faible dans ce secteur.** Le vallonnement bien que de faible amplitude contribue ici à réduire la perception du site étudié qui est éloigné d'environ 2,5 km.

**Une recommandation est de limiter l'extension de l'angle éolien, et donc de positionner les éoliennes préférentiellement dans l'ouest et le sud-ouest du site d'étude en se rattachant au parc des Ronchères existant.**



Carte 44. Photographie aérienne du bourg de Chevennes



Photo 54. Vue vers l'ouest depuis le centre-bourg de Lemé.



Photo 55. Vue sur Lemé depuis son accès ouest depuis la RD29 (site d'étude dans le dos de l'observateur)

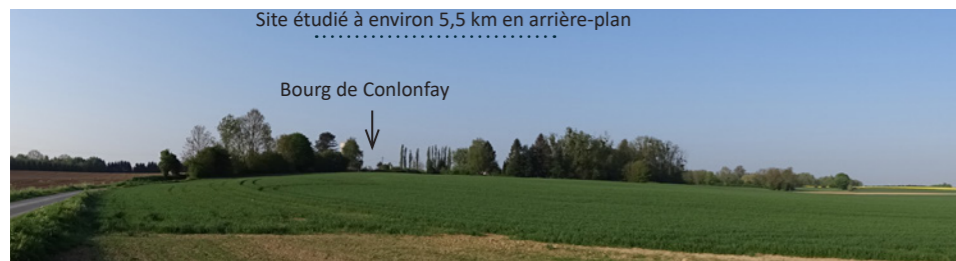


Photo 56. Vue vers le sud depuis l'accès nord de Conlonfay.



Photo 57. Vue vers le sud-ouest sur la RD26 dans le bourg du Sourd.



Photo 58. Vue vers le sud-ouest depuis la RD26 en sortie sud du Sourd.



Photo 59. Vue vers le nord-est depuis la RD37 au nord de Marfontaine. Site d'étude hors champ (vers la gauche de l'image).

## Organisation des vues depuis la basse Thiérache

### Marfontaine et Rougeries- périmètre rapproché (à l'est du site étudié)

Marfontaine et Rougeries se situent à environ 5 et 6 km à l'est du site d'étude. Ils se trouvent dans un fond de vallée et sont donc cernés par le relief. Le relief ainsi que la forêt de Marfontaine à proximité ferment les vues en direction du site. Le site étudié, à une distance d'environ 5 km et plus, n'est donc pas ou peu visible depuis ces bourgs. **La sensibilité est très faible.**

### Lemé - périmètre rapproché (au nord-est du site étudié)

Le bourg de Lemé est situé à 5 km du site étudié. La ceinture arborée existe à l'image des autres bourgs de ce territoire mais elle est peu opaque dans ce bourg. Les ondulations du relief, le bâti et la végétation arborée limitent cependant les perceptions en direction du site étudié depuis Lemé sous l'influence de la distance. Aux abords, les vues sont ouvertes notamment depuis la sortie ouest sur la RD29, avec lecture du site en arrière-plan du parc de l'Arc en Thiérache.

### Conlonfay - périmètre rapproché (au nord-est du site étudié)

Conlonfay se situe à 4,5 km environ au nord-est du site d'étude. Il s'agit d'un petit bourg de moins de 100 habitants entouré de haies et d'un bois. Cette strate arborée limite les vues vers le site.

### Le Sourd - périmètre rapproché (au nord-est du site étudié)

Le Sourd se situe à environ 5,5 km au nord-est du site d'étude. Il s'agit d'un village rue qui s'étend sur 1 km du nord au sud. Les vues sont très ouvertes depuis la sortie sud sur la RD26. Le site est dans un axe occupé par le parc éolien de l'Arc en Thiérache au premier plan et le parc des Ronchères en arrière-plan. Il est donc visible entre ces deux parcs. Dans le village, les quelques pales visibles de l'Arc en Thiérache suggèrent que le bâti exclut le site des perceptions, le site étant assez éloigné (> 5 km).

**La sensibilité est modérée à faible dans ces vues depuis le nord-est (Conlonfay, Lemé, le Sourd).** L'emprise du site est atténuée par la distance (> 4 - 5 km), le relief, la végétation. Le site, en arrière-plan du parc existant de l'Arc en Thiérache, est groupé et en extension du parc des Ronchères sans créer de nouveau parc.



## Organisation des vues depuis la basse Thiérache

### Audigny (au nord-ouest du site étudié)

Audigny se situe environ à 6 km au nord-ouest du site étudié. A l'instar des villages du périmètre rapproché, les vues en cœur de bourg sont cloisonnées par la ceinture arborée et le bâti. Les vues sont ouvertes aux entrées et sorties de bourg mais peu lointaines. Les boisements autour des bourgs de Puisieux-et-Clanlieu et de Le Hérie-la-Viéville dessinent la ligne d'horizon. Le relief, la végétation et la distance atténuent alors les perceptions du site étudié. Le parc des Ronchères n'est pas visible ou peu en vue lointaine (> 7 km, cf. exemple depuis l'est du bourg près du château de l'Etang dans le paragraphe relatif au patrimoine).  
**La sensibilité est donc faible.**

### Landifay (à l'ouest du site étudié)

Landifay se situe à environ 5 km à l'ouest du site d'étude. La ceinture arborée et le bâti participent à la fermeture des vues vers le site d'étude. Le village étant surélevé, on peut observer des vues lointaines notamment depuis la RD29 à la sortie est et à l'entrée ouest du village. Le site est alors dans le prolongement du parc des Ronchères, en étant ce parc vers le nord dans ces vues depuis l'ouest.  
**La sensibilité est modérée à faible et s'amenuise en cœur de bourg.**

### Bourg de Puisieux (au nord du site étudié)

Situé à environ 3,5 km au nord du site d'étude, le bourg de Puisieux est accessible depuis Sains-Richaumont par la route RD37. Le bourg est discret du fait de la présence d'un bois l'entourant à l'ouest, au nord et au sud. Dans les vues vers le sud en direction du site étudié, ces bois dessinent un avant-plan. La ceinture arborée, le bâti et la situation du bourg dans un creux ainsi que la distance contribuent à diminuer la visibilité sur le site étudié (cf. exemple près du château de Puisieux dans le paragraphe relatif au patrimoine).  
**La sensibilité est modérée à faible** sous l'influence de la distance et de ce contexte.



Photo 60. Vue vers le sud-est depuis la RD37, entrée nord-ouest d'Audigny.



Photo 61. Vue vers le sud-est depuis la RD37 en sortie sud d'Audigny.



Photo 62. Vue vers l'est depuis la RD29, sortie est de Landifay.

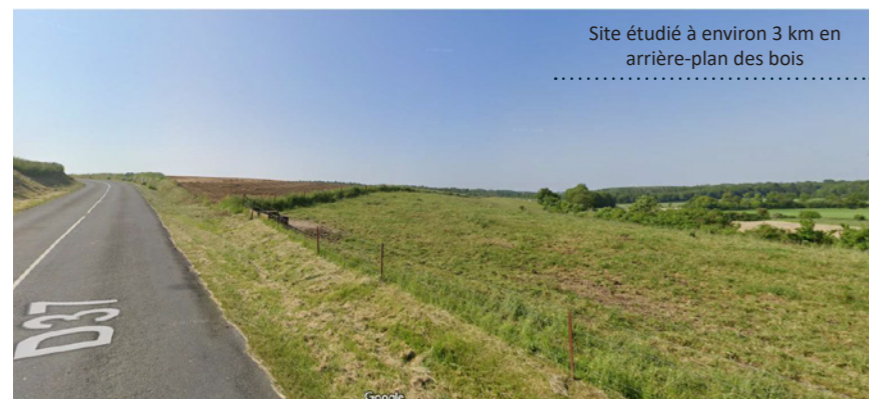


Photo 63. Vue vers le sud depuis la RD37, sortie sud de Puisieux-et-Clanlieu (source : google street view)



Carte 45. Photographie aérienne du bourg de Puisieux

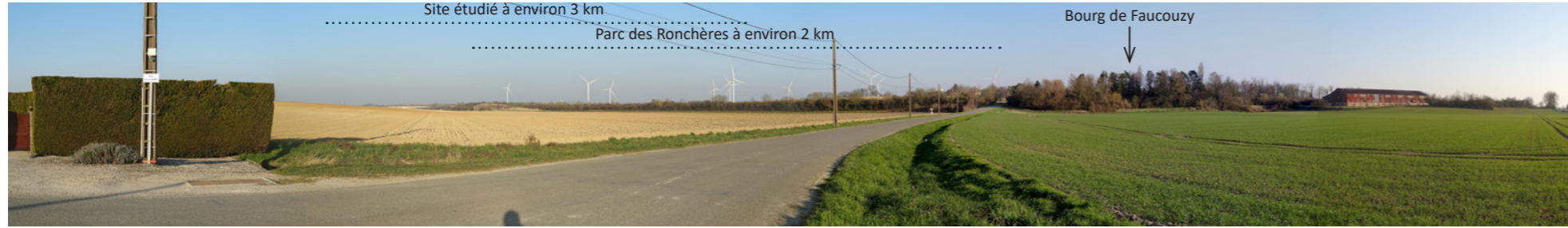


Photo 64. Vue vers l'est depuis la RD58 depuis l'accès ouest de Faucouzy.



Photo 65. Vue vers le nord-est depuis la RD967 dans le bourg de Montceau-le-Neuf.

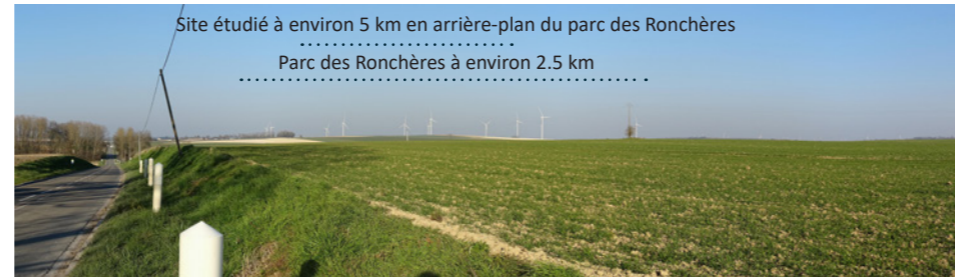


Photo 66. Vue vers le nord-est depuis la RD967 à la sortie nord de Montceau-le-Neuf.



Photo 67. Vue vers le nord depuis l'église de Sons-et-Ronchères. Exemple de vue fermée par la végétation.



Photo 68. Vue vers le sud depuis la RD641 entre Châtillon-lès-Sons et la Neuville-Housset.



Photo 69. Vue vers le nord depuis Sons-et-Ronchères.

## Organisation des vues depuis la plaine de grandes cultures

### Faucouzy - périmètre rapproché (au sud-ouest du site étudié)

Faucouzy est localisé à environ 3 km au sud-ouest du site d'étude. Il s'agit de l'habitat le plus proche du site dans l'unité paysagère de la plaine de grandes cultures. Les vues sont ouvertes et le relief particulièrement plat. La ceinture arborée du bourg ferme les vues depuis le cœur de bourg.

Le site se lit en arrière-plan des éoliennes des Ronchères dans un angle similaire. Le projet augmentera alors la densité éolienne mais pas l'angle éolien.

Il est important que les éoliennes du site étudié s'inscrivent dans une cohérence avec celles du parc existant des Ronchères car une dissymétrie serait très nettement perceptible depuis ce bourg. C'est le cas pour toutes les vues depuis le sud-ouest.

**La sensibilité est modérée à faible.**

### Montceau-le-Neuf - périmètre rapproché (au sud-ouest du site étudié)

Montceau-le-Neuf se trouve à environ 5,5 km au sud-ouest du site d'étude. Le bourg est situé dans le vallon de la Péronnelle. La RD967 traverse le village dans lequel les vues sont fermées par le bâti. Sous l'influence de la distance, du relief, de la végétation et du relief le site étudié n'est pas visible dans le bourg de même que le parc existant des Ronchères. Les vues ouvertes s'organisent de part et d'autre du bourg sur la RD967 et permettent, quant à elles, de lire le site en arrière-plan du parc des Ronchères avec lequel il se regroupe.

**La sensibilité est faible. Le site étudié est en effet éloigné de ce bourg (environ 5,5 km), regroupé et en arrière-plan du parc des Ronchères.**

### Sons-et-Ronchères et Châtillon-lès-Sons, Bois-lès-Pargny - périmètre rapproché (au sud du site étudié)

Les deux bourgs de Sons-et-Ronchères et Châtillon-lès-Sons se situent à environ 4 km au sud du site d'étude. Ils apparaissent dans le paysage comme deux buttes jumelles côte à côte, entourées par une ceinture arborée dense. Le site étudié est ponctuellement visible selon quelques percées visuelles depuis ces bourgs. Les vues s'ouvrent en sortie de bourgs. Il est en de même pour le bourg plus éloigné de Bois-lès-Pargny localisé en limite sud du périmètre rapproché à environ 7 km.

Comme pour Faucouzy et Montceau-le-Neuf, les perceptions, dans la mesure où le site étudié est en arrière-plan du parc des Ronchères, ne seront pas beaucoup modifiées.

Dans ces vues depuis le sud, le site étudié est en arrière-plan du parc des Ronchères au nord et étend ce parc vers l'est. L'augmentation de l'angle par le site étudié est cependant restreint (< 20°, extension vers l'est du parc des Ronchères).

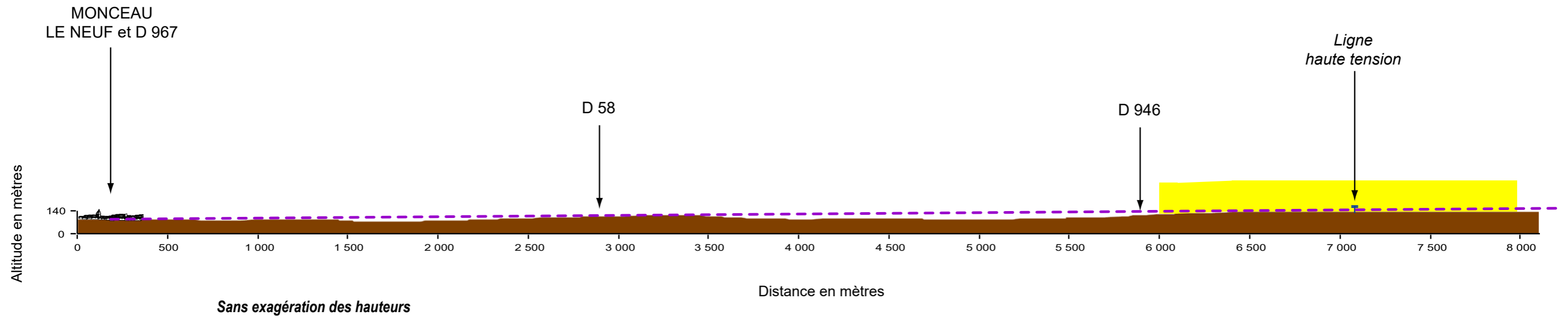
**Le regroupement du site avec le parc des Ronchères et l'éloignement induisent une sensibilité modérée à faible depuis Sons-et-Ronchères et Châtillon-lès-Sons, faible depuis Bois-lès-Pargny plus éloigné.**

- Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m
- Ligne d'horizon de l'observateur

Vues proches sur le paysage de basse Thiérache et de la plaine de grandes cultures.  
 Vues fermées par le bâti depuis le cœur de bourg.  
 Vues ouvertes vers le site aux entrées du Montceau-le-Neuf depuis la RD967.

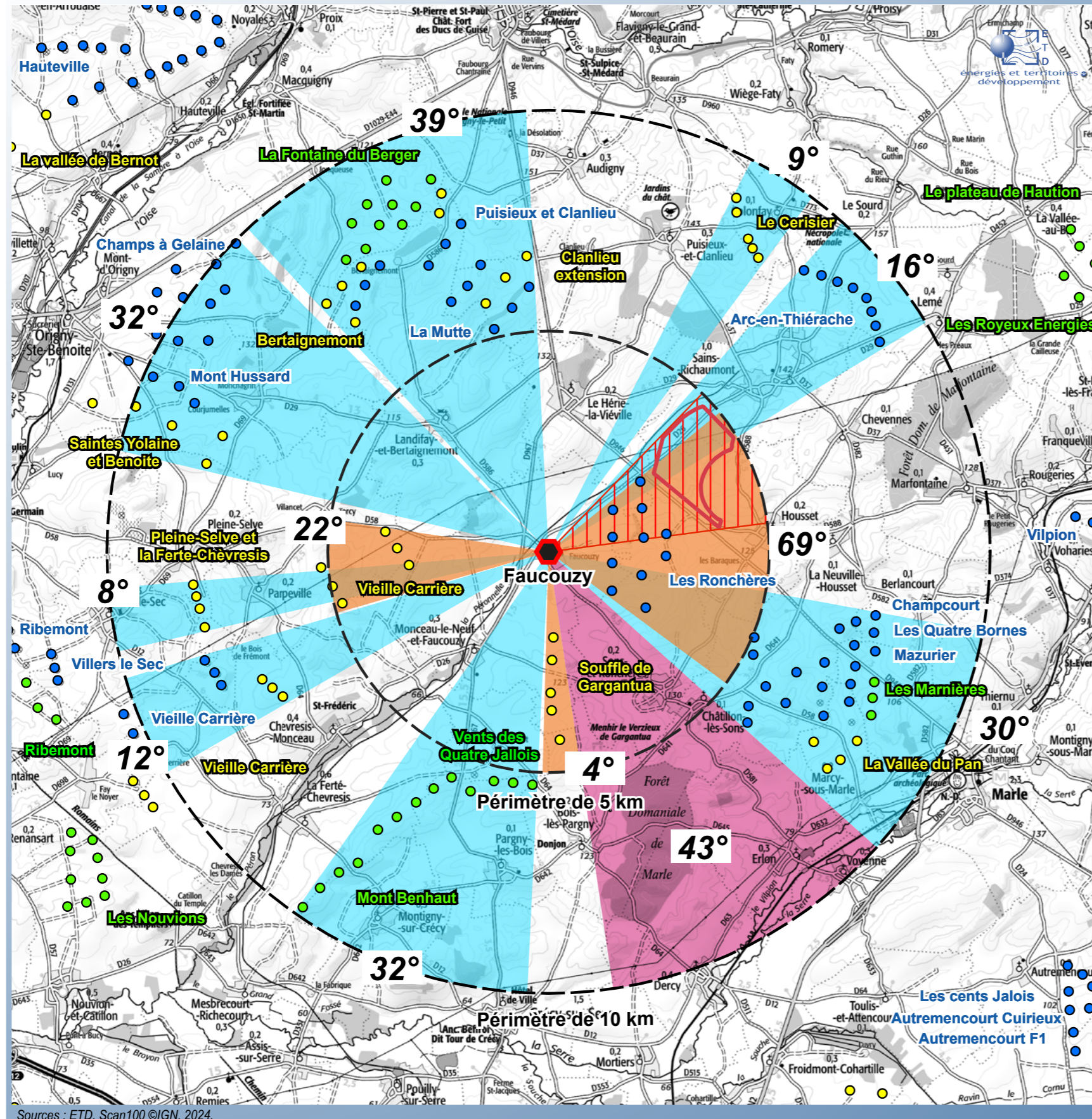
SUD OUEST

NORD EST



Coupe 7. Depuis la plaine de grandes cultures traversant le bourg de Montceau-le-Neuf.

# CONTEXTE ÉOLIEN - EXEMPLE DU BOURG DE FAUCOUZY



Sources : ETD, Scan100 ©IGN, 2024.

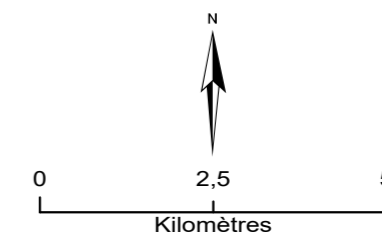
## Contexte éolien

- Parc construit
- Parc accordé
- Parc en instruction

## Répartition des angles occupés par les parcs éoliens

- Angle de respiration : plus grand angle sans éolienne à moins de 10 km
- Angle de vue occupé par les parcs localisés à moins de 5 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par les parcs localisés entre 5 et 10 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par la zone potentielle d'implantation du projet étudié

A = Indice des angles des parcs < 5 km	Angle en °	95
A = Indice des angles des parcs entre 5 et 10 km	Angle en °	143
Indice d'occupation = (A+A') = Cumul des angles des parcs < 10 km)	Angle en °	238
	> Seuil de 120°	Oui
Indice de densité	Indice	0,09
	> Seuil de 0,1	Oui
Angle de respiration	Angle en °	43
	< Seuil de 160°	Oui
Synthèse	Nombre de seuils dépassés	3



Carte 46. Contexte éolien - exemple du bourg de Faucouzy.

Critères paysagers	Bourg < 3 km	Sains < 1 km	Housset < 1 km	La Neuville-Housset 3 km	Harbe < 1 km	Le Hérie-la-Viéville 1,7 km	Faucouzy 1,4 km
Habitat dans la basse Thiérache	X	X	X	X	X	X	
Habitat dans la plaine de grandes cultures							X
Lecture du site dans le bourg	notamment au sud-ouest avec site dans l'axe de la rue principale RD26 vues s'ouvrant en sorties sud, ouest et est du bourg quelques boisements limitant l'ouverture des vues vers le site	vue depuis une butte vers le nord-ouest vue ouverte entre le bâti et les arbres dans le cœur de bourg vues s'ouvrant aux sorties nord et ouest	vue depuis une butte vers le nord-ouest vue ouverte entre le bâti dans le cœur de bourg vues s'ouvrant aux sorties nord et ouest site en arrière-plan du bourg de Housset	vues limitées depuis l'intérieur du hameau par la ceinture arborée vues sur le site ouvertes à la sortie nord	bourg légèrement surélevé, vues fractionnées par le bâti et la végétation vues ouvertes aux sorties sud (RD946 et RD967) site dans l'axe de la RD946	ceinture arborée et bâti filtrant les vues depuis l'intérieur du bourg vues ouvertes en sortie de bourg, site visible dans l'axe de la RD26	
Lecture du site dans les vues ouvertes	dans le paysage de grandes cultures avec le parc des Ronchères, en avant-plan de ce parc	dans le paysage de grandes cultures avec le parc des Ronchères, au nord-est de ce parc	dans le paysage de grandes cultures avec le parc des Ronchères, au nord-est de ce parc	dans le paysage de grandes cultures avec le parc des Ronchères, en avant-plan de parc et l'étendant vers le nord-est	dans le paysage de grandes cultures avec le parc des Ronchères au nord-est de ce parc	dans le paysage de grandes cultures avec le parc des Ronchères en avant-plan, et celui de l'Arc en Thiérache en arrière-plan	
Effet cumulé Localisation du site par rapport aux angles éoliens	site contenu majoritairement dans l'angle du parc des Ronchères, en l'élargissant au nord et à l'est	site prolongeant l'angle occupé par le parc des Ronchères au nord-est, dans l'angle de parcs construits, accordés ou instruits situé à plus de 7 km (La Mutte, Puisieux et Clanlieu...) nord-est du site dans le plus grand angle de respiration au nord du bourg en considérant les parcs existants et accordés, mais hors de l'angle de respiration en considérant les parcs en instruction	site prolongeant l'angle occupé par le parc des Ronchères au nord-est, majoritairement dans l'angle de parcs construits, accordés ou en instruction situés à plus de 7 km (La Mutte, Puisieux et Clanlieu...)	site étendant l'angle du parc des Ronchères vers le nord induisant un angle large d'environ 150° (site + parc des Ronchères) depuis ce hameau bâti dans un creux, avec le nord-est du site dans l'angle de respiration et le sud du site dans l'angle du parc des Ronchères	site en majorité hors d'un angle déjà occupé par l'éolien, en prolongeant l'angle du parc des Ronchères vers l'est avec le sud du site dans l'angle des parcs plus lointains au sud-est (Champcourt, Mazurier...) site majoritairement situé dans le deuxième plus grand angle de respiration au sud-est	site contenu majoritairement dans l'angle du parc des Ronchères	

Tableau 7. Synthèse des perceptions du site et des effets cumulés éoliens depuis les bourgs à moins de 3 km du site d'étude.

Le tableau et la carte ci-après synthétisent les données de l'état initial dans le périmètre rapproché et immédiat.

Le site étudié est compris dans un paysage de plateau ouvert de grandes cultures, avec des boisements ponctuels et des vallées peu encaissées. Un habitat groupé en bourgs et hameaux caractérise l'espace rural, avec des bourgs entourés d'une ceinture arborée. Dans ce contexte, les vues sont ouvertes sur le plateau, avec lecture du site en perception immédiate depuis le bourg de Sains, du Housset et le hameau de Harbe présents dans le périmètre immédiat.

Depuis les bourgs plus éloignés, les ondulations du relief, le bâti, les bois contribuent à fermer les vues (exemple du bourg d'Audigny). Lorsque le village est surélevé, des vues lointaines sont possibles. Quelques forêts sont présentes dans le périmètre rapproché et constituent des obstacles visuels lorsqu'elles sont à proximité des bourgs (Marfontaine, Bois-lès-Pargny, Puisieux-et-Clanlieu).

Sur le plateau, les vues sont larges et lointaines depuis les routes et les accès aux bourgs. Elles sont découpées en plans par les jeux de relief, la végétation arborée avec lecture du site en plan intermédiaire. Le site est perçu regroupé avec le parc des Ronchères et d'autres parcs éoliens, avec une sensibilité diminuant en s'éloignant.

Le site est défini en extension du parc éolien existant des Ronchères et se regroupe en effet avec ce dernier dans les vues immédiates, proches et lointaines. Il s'inscrit en avant-plan du parc des Ronchères depuis le nord-est, en arrière-plan depuis le sud-ouest et dans son prolongement dans les autres axes visuels.

D'autres parcs éoliens s'ajoutent en arrière-plan ou se positionnent en avant-plan du site en s'éloignant. C'est par exemple le cas depuis le nord-est depuis Lemé et le Sourd avec le parc de l'Arc en Thiérache en avant-plan du site et du parc des Ronchères.

**La sensibilité est modérée à faible dans le périmètre rapproché, localement modérée à forte dans les vues immédiates.**

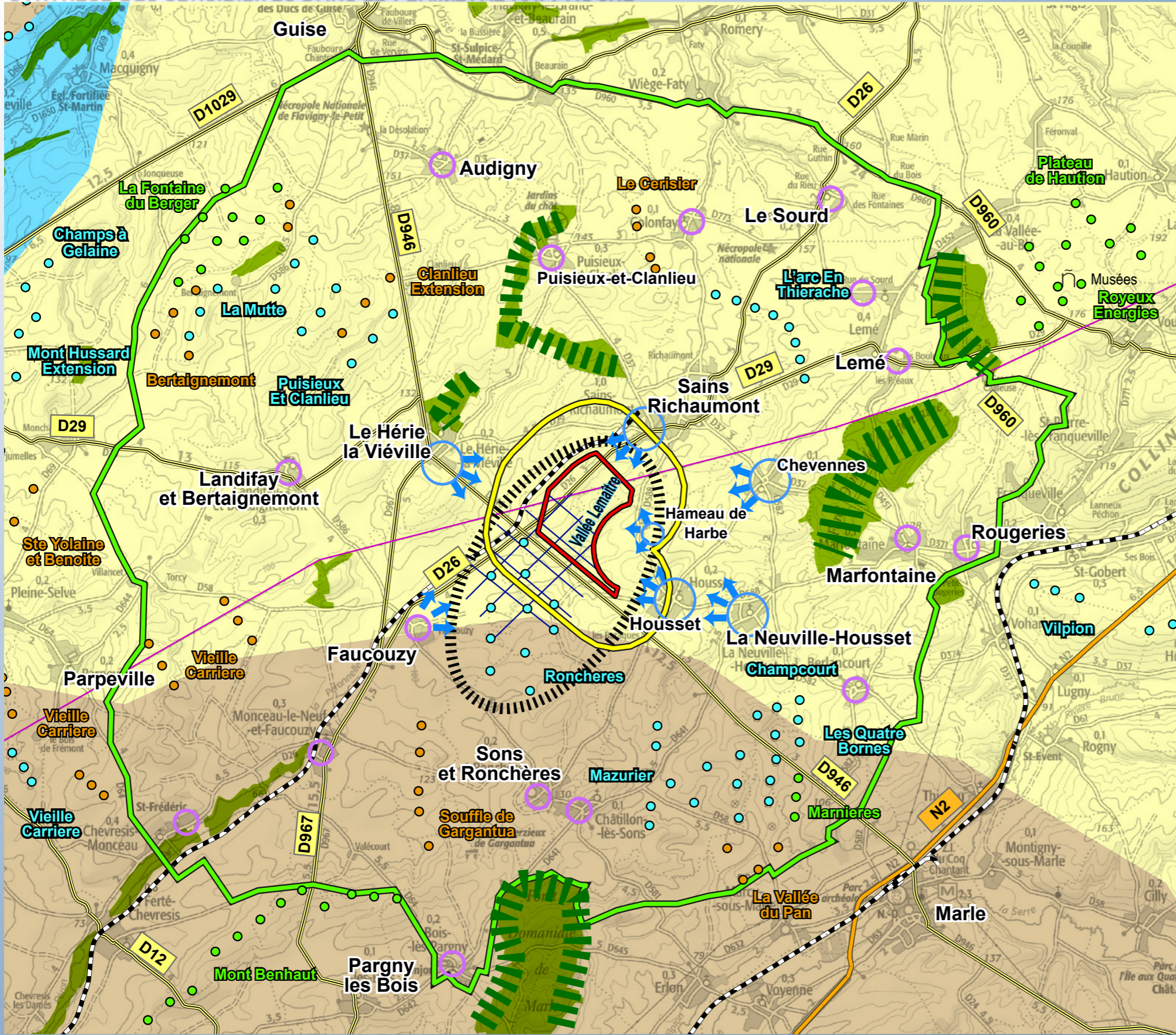
La recommandation est de porter attention à la **lecture du projet** (emprise occupée par le projet, densité éolienne, géométrie), avec pour objectif de créer un **parc éolien à géométrie simple et lisible**. S'ajoutent des **recommandations liées à la proximité avec le parc des Ronchères**.

La réflexion sur l'emprise visuelle du site (nombre, répartition et gabarit des éoliennes) sera faite dans le paragraphe relatif aux variantes d'implantation étudiées pour le projet.

Lieu	Localisation	Synthèse Etat initial	Recommandations
<b>Basse Thiérache</b>	Périmètres rapproché et immédiat	<p><b>Sensibilité modérée à faible en s'éloignant dans le périmètre rapproché, modérée à forte à proximité du site.</b></p> <p>Vues proches à immédiates dans le paysage ouvert de plateau de grandes cultures depuis les routes, les hameaux et bourgs. Sains, Richaumont, Housset, la Neuville-Housset, le Hérie-la-Viéville bourgs les plus proches. Harbe, hameau le plus proche et concerné par les perceptions du site dans sa plus large emprise.</p> <p>Pour les bourgs les plus éloignés (&gt; 3 km) : présence de forêt, effet du relief ou présence de parcs éoliens en avant-plan réduisant ainsi la sensibilité.</p> <p>Sensibilité modérée à forte dans les vues immédiates du site depuis le bourg de Sains (site &lt; 1 km, occupant l'ensemble du plateau au sud-ouest du bourg). Sensibilité modérée à forte dans les vues immédiates du site depuis le bourg de Housset (site &lt; 1 km, occupant l'ensemble du plateau au nord-ouest du bourg). Sensibilité modérée dans les vues proches du site depuis le bourg de la Neuville-Housset (site &lt; 3 km, occupant l'ensemble du plateau au nord-ouest du bourg). Sensibilité forte dans les vues immédiates du site depuis le hameau de Harbe (site &lt; 1 km, site occupant un angle de 180°). Sensibilité modérée dans les vues proches du site depuis le bourg du Hérie-la-Viéville (site &lt; 3 km, occupant l'ensemble du plateau à l'est du bourg). Sensibilité modérée à faible dans les vues proches du site depuis le bourg de Chevennes localisé dans un vallon (site à environ 2,5 km). Sensibilité modérée à faible dans les vues proches du site depuis le bourg de Faucouzy (site à environ 3 km en arrière-plan du parc des Ronchères avec lequel il se regroupe).</p> <p>Emprise du site étudié s'atténuant en s'éloignant. Lecture du site en arrière-plan de l'horizon vallonné. Vues cloisonnées dans les cœurs de bourgs en s'éloignant. Vues obstruées par la ceinture arborée des bourgs. Effet de cumul éolien : agrandissement et/ou densification d'angles d'occupation en éoliennes.</p>	<p>Porter attention à la <b>lecture du projet</b>, en particulier depuis les bourgs les plus proches (<b>emprise</b> occupée par le projet, <b>densité éolienne, géométrie</b>), avec pour objectif de créer un <b>parc éolien à géométrie simple et lisible</b>. Une recommandation usuelle est de limiter l'agrandissement des angles d'occupation et l'empiètement des éoliennes sur le plus grand angle de respiration.</p> <p><b>Les recommandations faites pour chaque bourg se recoupent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser une cohérence géométrique avec le parc des Ronchères,</li> <li>- Eviter l'effet de surplomb, donc utiliser la partie du site la plus éloignée des bourgs c'est-à-dire le sud-ouest du site;</li> <li>- Se rapprocher du parc des Ronchères pour favoriser la continuité avec ce dernier. Là encore, placer les éoliennes au sud-ouest du site.</li> </ul>
<b>La plaine de grandes cultures</b>	Périmètres rapproché et immédiat	<p><b>Sensibilité modérée à faible en s'éloignant.</b></p> <p>Vues proches dans le paysage ouvert de plateau de grandes cultures depuis les routes, les hameaux et bourgs.</p> <p>Emprise du site étudié s'atténuant en s'éloignant. Lecture du site en arrière-plan de l'horizon vallonné. Vues cloisonnées dans les cœurs de bourgs en s'éloignant. Vues obstruées par la ceinture arborée des bourgs.</p> <p>Bourgs de Sons-et-Ronchères et de Châtillons-lès-Sons situés sur une butte, vues ouvertes vers le site aux sorties nord des bourgs.</p> <p>Présence du parc des Ronchères en avant-plan du site modérant la sensibilité pour les bourgs situés au sud et au sud-ouest.</p> <p>Effet de cumul éolien limité : peu d'agrandissement de l'angle d'occupation en éoliennes, densification.</p>	<p>Porter attention à la <b>lecture du projet</b> (<b>emprise</b> occupée par le projet, <b>densité éolienne, géométrie</b>), avec pour objectif de créer un <b>parc éolien à géométrie simple et lisible</b>.</p> <p><b>La recommandation est de rattacher le site d'étude au parc des Ronchères, en cherchant à aligner les éoliennes.</b></p>

Tableau 8. Synthèse de l'analyse paysagère dans le périmètre rapproché

# SYNTHESE DES SENSIBILITES DANS LE PERIMETRE RAPPROCHE



**Zone d'implantation potentielle**

**Aires d'étude**

- Immédiate
- Rapprochée

**Boisements principaux**

**Voies de circulation principales**

- Nationale
- Départementale
- Voie ferrée
- Ligne haute tension

**Contexte éolien**

- Parc construit
- Parc accordé
- Parc en instruction

**Unités paysagères**

- La plaine de grandes cultures
- La vallée de l'Oise moyenne
- La Basse Thiérache
- Front boisé

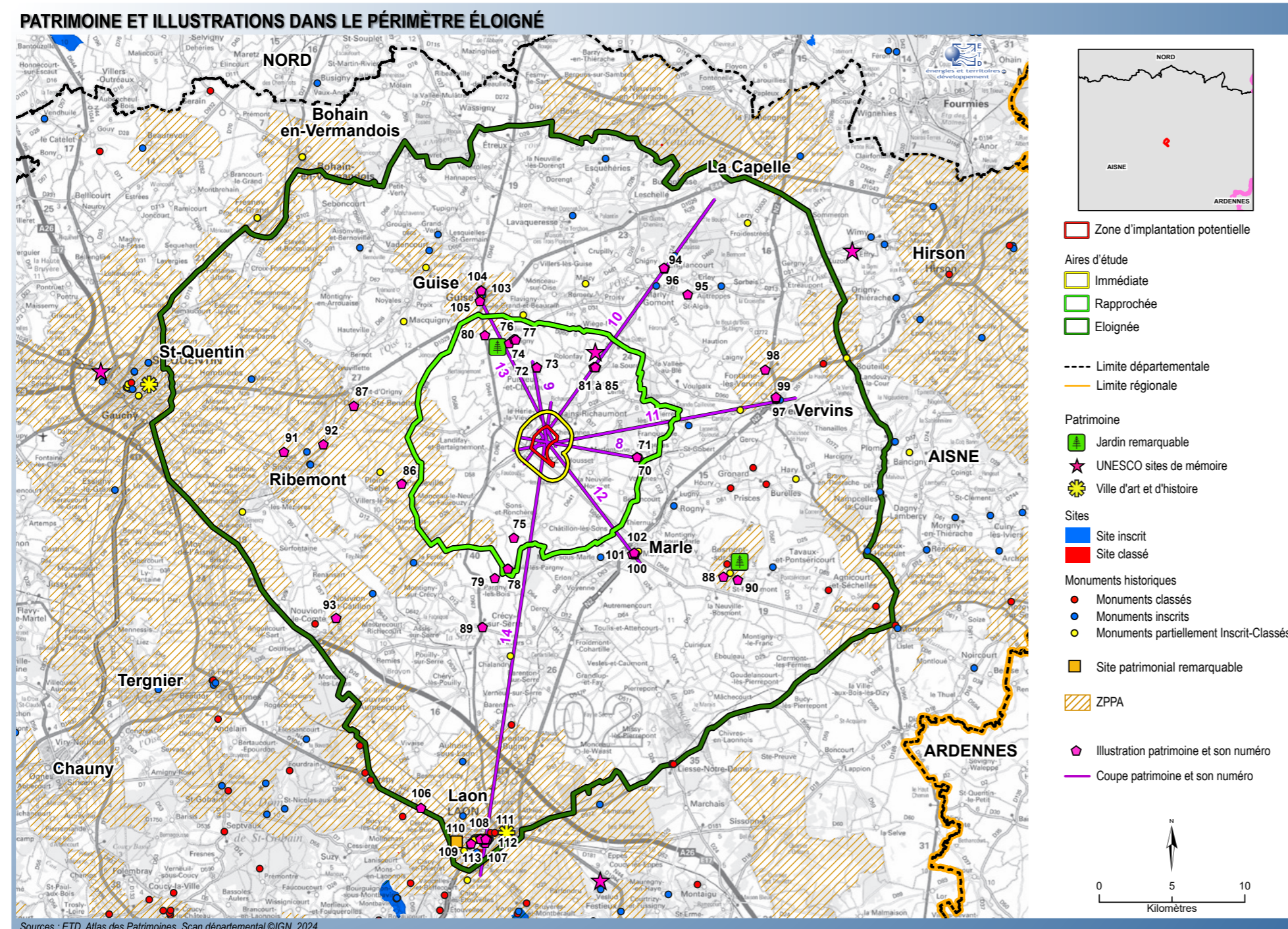
**Sensibilité globale : modérée à faible** en s'éloignant dans le périmètre rapproché car site regroupé avec le parc des Ronchères

- ↔ Axes de perception du site d'étude depuis les bourgs proches
- Bourgs à sensibilité modérée, modérée à forte à proximité dans les vues ouvertes vers le site, modérée à faible dans les vues filtrées (< 3 km)
- Bourgs à sensibilité modérée à faible dans les vues ouvertes vers le site, faible à nulle dans les vues filtrées (> 3 km)
- Regroupement du site avec le parc des Ronchères
- ⊞ Géométrie du parc des Ronchères à conserver et prolonger : parallélisme, perpendicularité, équidistance

Kilomètres

Sources : ETD, DREAL, Atlas des Paysages de l'Aisne, Scan100 ©IGN, 2024.

Carte 47. Contexte paysager rapproché - synthèse.



Carte 48. Patrimoine et illustrations dans le périmètre éloigné

L'enjeu est ici la préservation des perceptions des sites patrimoniaux et des vues depuis ces lieux. L'étude s'appuie sur un inventaire du patrimoine et une **analyse établie à l'aide d'une phase de terrain, de photographies et de coupes topographiques en s'appuyant sur plusieurs critères** :

- Quelles sont les vues du site étudié depuis le site patrimonial ou touristique ?
- A quelle distance ?
- Quelle est l'emprise du site étudié dans le panorama observé ?
- Quels sont les enjeux de covisibilité avec le monument ou le site patrimonial ?

Les jeux de relief, la présence de végétation et la distance vont intervenir dans la définition des sensibilités des sites patrimoniaux et touristiques. Les **sensibilités sont très faibles à nulles** pour les sites patrimoniaux et touristiques présents **dans les vallées encaissées et cœurs de bourgs à l'échelle du périmètre éloigné**.

Depuis les éléments patrimoniaux et touristiques proches ou présents sur les points dégagés, des vues sur le site étudié peuvent s'organiser. La **sensibilité** sera alors aussi fonction de la **reconnaissance** du site patrimonial (site fréquenté...) et de la **distance** au site étudié.

Les **sites patrimoniaux les plus proches, ainsi que les sites majeurs du périmètre éloigné** sont présentés **dans les pages suivantes** avec leur contexte (patrimoine isolé, dans un bourg, contexte paysager : vallée, plateau etc) et les sensibilités vis-à-vis du site éolien étudié.

A noter que des illustrations comprises dans les parties sur le contexte paysager et le contexte touristique concernent aussi le contexte patrimonial.

**Une fois le projet éolien défini, l'analyse sera précisée dans la partie «III. Impacts» de ce rapport**, notamment à l'aide des outils **Zones d'Influence Visuelle et photomontages**.

Les tableaux listent les monuments historiques et sites inventoriés.



Région	Département	Commune	Monument historique	Statut	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP en km
Hauts de France	Aisne	Puisieux-et-Clanlieu	Château	Inscrit	rapproché	4,1
Hauts de France	Aisne	Lémé	Cimetière franco-allemand de Le Sourd	Inscrit	rapproché	5,1
Hauts de France	Aisne	Bois-lès-Pargny	Menhir	Classé	rapproché	5,7
Hauts de France	Aisne	Marfontaine	Château	Inscrit	rapproché	5,7
Hauts de France	Aisne	Audigny	Château de l'Etang	Partiellement inscrit	rapproché	6,4
Hauts de France	Aisne	Marcy-sous-Marle	Eglise	Inscrit	éloigné	7,1
Hauts de France	Aisne	Bois-lès-Pargny	Château (ancien)	Partiellement Classé	rapproché	7,7
Hauts de France	Aisne	Flavigny-le-Grand-et-Beaurain	Eglise	Partiellement inscrit	éloigné	7,8
Hauts de France	Aisne	Marle	Maison des Frères Ignorantins	Partiellement inscrit	éloigné	8,2
Hauts de France	Aisne	Marle	Eglise Notre-Dame	Classé	éloigné	8,3
Hauts de France	Aisne	Marle	Relais de Poste	Partiellement inscrit	éloigné	8,4
Hauts de France	Aisne	Rogny	Eglise Saint-Event	Inscrit	éloigné	8,8
Hauts de France	Aisne	Saint-Pierre-lès-Franqueville	Eglise	Inscrit	éloigné	9,0
Hauts de France	Aisne	Parpeville	Château	Inscrit	éloigné	9,2
Hauts de France	Aisne	Guise	Château (ancien)	Classé	éloigné	9,6
Hauts de France	Aisne	Guise	Eglise	Inscrit	éloigné	9,8
Hauts de France	Aisne	Guise	Maison	Partiellement inscrit	éloigné	9,9
Hauts de France	Aisne	Guise	Hôtel Warnet	Inscrit	éloigné	10,0
Hauts de France	Aisne	Malzy	Eglise	Partiellement inscrit	éloigné	10,1
Hauts de France	Aisne	Guise	Famillière Godin	Partiellement Classé-Inscrit	éloigné	10,4
Hauts de France	Aisne	Pleine-Selve	Eglise	Partiellement Classé	éloigné	10,6
Hauts de France	Aisne	Ferté-Chevresis	Ancien cinéma	Inscrit	éloigné	11,4
Hauts de France	Aisne	Macquigny	Eglise	Partiellement Classé-Inscrit	éloigné	11,9
Hauts de France	Aisne	Crécy-sur-Serre	Maison du 17e siècle	Partiellement Classé-Inscrit	éloigné	12,1
Hauts de France	Aisne	Crécy-sur-Serre	Hôtel de Ville	Partiellement inscrit	éloigné	12,1
Hauts de France	Aisne	Crécy-sur-Serre	Beffroi (ancien)	Classé	éloigné	12,1
Hauts de France	Aisne	Marly-Gomont	Eglise	Inscrit	éloigné	12,1
Hauts de France	Aisne	Prisces	Eglise	Classé	éloigné	12,3
Hauts de France	Aisne	Fontaine-lès-Vervins	Château de Cambron (ancien)	Partiellement inscrit	éloigné	12,7
Hauts de France	Aisne	Saint-Algis	Eglise	Inscrit	éloigné	13,2
Hauts de France	Aisne	Chalandry	Château (ancien)	Partiellement inscrit	éloigné	13,5
Hauts de France	Aisne	Englancourt	Eglise	Classé	éloigné	13,5
Hauts de France	Aisne	Gronard	Eglise	Classé	éloigné	13,6
Hauts de France	Aisne	Vadencourt	Abbaye de Bohéries (ancienne)	Partiellement Classé	éloigné	13,6

Hauts de France	Aisne	Bosmont-sur-Serre	Eglise Saint-Rémi	Classé	éloigné	13,8
Hauts de France	Aisne	Bosmont-sur-Serre	Abri	Classé	éloigné	14,0
Hauts de France	Aisne	Bosmont-sur-Serre	Château de Chambly	Partiellement inscrit	éloigné	14,3
Hauts de France	Aisne	Ribemont	Moulin de Lucy	Inscrit	éloigné	14,4
Hauts de France	Aisne	Vadencourt	Maisons de Nicolas Grain	Inscrit	éloigné	14,5
Hauts de France	Aisne	Lavaqueresse	Eglise Notre-Dame de l'Assomption	Inscrit	éloigné	14,5
Hauts de France	Aisne	Englancourt	Château de la Plesnoye	Inscrit	éloigné	14,6
Hauts de France	Aisne	Burelles	Eglise	Classé	éloigné	14,7
Hauts de France	Aisne	Nouvion-et-Catillon	Chapelle des Templiers (ancienne)	Inscrit	éloigné	14,9
Hauts de France	Aisne	Saint-Pierremont	Ferme de Saint-Antoine	Inscrit	éloigné	14,9
Hauts de France	Aisne	Fontaine-lès-Vervins	Eglise	Partiellement inscrit	éloigné	15,0
Hauts de France	Aisne	Grand-Verly	Eglise Saint-Pierre-St Paul	Inscrit	éloigné	15,1
Hauts de France	Aisne	Autreppes	Eglise	Inscrit	éloigné	15,2
Hauts de France	Aisne	Vervins	Rempart	Inscrit	éloigné	15,2
Hauts de France	Aisne	Ribemont	Maison natale de Condorcet	Inscrit	éloigné	15,3
Hauts de France	Aisne	Ribemont	Eglise	Classé	éloigné	15,3
Hauts de France	Aisne	Vervins	Eglise Notre-Dame	Classé	éloigné	15,3
Hauts de France	Aisne	Ribemont	Abbaye Saint-Nicolas des Prés (ancienne)	Inscrit	éloigné	15,5
Hauts de France	Aisne	Vervins	Palais de Justice (ancien)	Inscrit	éloigné	15,5
Hauts de France	Aisne	Vervins	Imprimerie	Inscrit	éloigné	15,5
Hauts de France	Aisne	Hary	Eglise	Partiellement Classé-Inscrit	éloigné	16,6
Hauts de France	Aisne	Tavaux-et-Pontséricourt	Eglise	Inscrit	éloigné	16,7
Hauts de France	Aisne	Sissy	Chapelle	Classé	éloigné	17,1
Hauts de France	Aisne	Aisonville-et-Bernoville	Château de Bernoville	Inscrit	éloigné	17,6
Hauts de France	Aisne	Nouvion-et-Catillon	Eglise	Partiellement Classé	éloigné	17,8
Hauts de France	Aisne	Barenton-Bugny	Eglise	Classé	éloigné	18,1
Hauts de France	Aisne	Esquéhéries	Eglise	Inscrit	éloigné	18,8
Hauts de France	Aisne	Bouteille	Menhir	Classé	éloigné	18,8
Hauts de France	Aisne	Nouvion-le-Comte	Eglise	Classé	éloigné	19,2
Hauts de France	Aisne	Lerzy	Eglise	Partiellement inscrit	éloigné	19,5
Hauts de France	Aisne	Marcy	Pigeonnier	Inscrit	éloigné	19,8
Hauts de France	Aisne	Séry-lès-Mézières	Moulin de Sénercy	Partiellement inscrit	éloigné	20,4
Hauts de France	Aisne	La Bouteille	Eglise	Partiellement inscrit	éloigné	20,6
Hauts de France	Aisne	Agnicourt-et-Séchelles	Eglise Saint-Médard	Classé	éloigné	20,8
Hauts de France	Aisne	Aulnois-sous-Laon	Château féodal (ancien)	Inscrit	éloigné	21,3
Hauts de France	Aisne	Liesse-Notre-Dame	Immeuble 7-9, rue de Gaulle	Non protégé	éloigné	22,1
Hauts de France	Aisne	Nampcelles-la-Cour	Eglise Saint-Martin	Inscrit	éloigné	22,5

Hauts de France	Aisne	Chaurse	Eglise	Classé	éloigné	24,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Rotonde SNCF	Inscrit	éloigné	25,0
Hauts de France	Aisne	Laon	Eglise de Vaux sous Laon	Classé	éloigné	25,6
Hauts de France	Aisne	Laon	Colombier des Evêques de Laon (ancien)	Classé	éloigné	25,7
Hauts de France	Aisne	Laon	Hospice départemental de Montreuil	Partiellement inscrit	éloigné	25,9
Hauts de France	Aisne	Laon	Porte de la Citadelle	Inscrit	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtel Dieu (ancien)	Partiellement Classé	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Grand Seminaire	Inscrit	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison rempart Saint-Rémi	Partiellement inscrit	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 53 bis rue Sérurier	Partiellement Classé	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 47 rue Serrurier	Partiellement inscrit	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Evêché (ancien) et chapelle	Classé	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison rue Sérurier - rue de la Charpenterie	Inscrit	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 41 rue Sérurier	Partiellement inscrit	éloigné	26,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtel de Ville (ancien)	Partiellement Classé	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Eglise Saint-Pierre au Marché (ancienne)	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Eglise Saint-Martin au Parvis (ancienne)	Inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Eglise Saint-Remy au Velours (ancienne)	Partiellement Classé	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 7 rue Sérurier	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	athédrale (ancienne), actuellement église Notre-Dame, et cloître	Classé	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtellerie du Dauphin (ancienne)	Inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtel	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtel Dieu (ancien)	Classé	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison : rue Carlier Henecart	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 45 rue Chatelaine	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtel : 6, rue Saint-Cyr	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison 6, rue du Cloître ou 26?	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 60 rue Chatelaine	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 31 rue Chatelaine	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Couvent des Dames de la Congrégation Notre-Dame (ancien)	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Bibliothèque Municipale (ancienne)	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 19 rue Saint Jean	Partiellement inscrit	éloigné	26,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Porte de Chenizelles	Classé	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison 3 rue Pourrier	Partiellement Classé	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison 7 rue de la Herse	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison 21, rue Saint-Jean - 12, rue du Cloître Saint-Jean	Partiellement Classé	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 12 rue des cordeliers	Partiellement inscrit	éloigné	26,3

Hauts de France	Aisne	Laon	Couvent des Minimés (ancien)	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 2 rue Clerjot	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 26 rue des Cordeliers	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Chapelle des Templiers	Classé	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison dite \"Petit Saint-Nicolas\"	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Eglise Saint-Jean du Bourg (ancienne)	Inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Eglise Saint-Corneille et Saint-Cyprien (ancienne)	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 13 rue de Signier	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtel du Petit Saint-Vincent	Classé	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 14 rue Saint Martin	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 36 rue Vinchon	Partiellement inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Ancien hôpital général	Inscrit	éloigné	26,3
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtel : 16, rue Saint-Martin	Partiellement inscrit	éloigné	26,4
Hauts de France	Aisne	Laon	Ecole de la Providence	Inscrit	éloigné	26,4
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison	Partiellement inscrit	éloigné	26,4
Hauts de France	Aisne	Laon	Maison: 15 rue Saint Martin	Partiellement inscrit	éloigné	26,4
Hauts de France	Aisne	Laon	Hôtel : 9, rue Saint-Martin	Partiellement inscrit	éloigné	26,4
Hauts de France	Aisne	Laon	Porte d'Ardon	Classé	éloigné	26,4
Hauts de France	Aisne	Laon	Eglise Notre-Dame la Profonde (ancienne)	Inscrit	éloigné	26,5
Hauts de France	Aisne	Laon	Abbaye de Saint-Jean (ancienne)	Partiellement Classé-Inscrit	éloigné	26,5
Hauts de France	Aisne	Laon	Ensemble Eglise Saint-Martin et presbytère	Partiellement Classé-Inscrit	éloigné	26,5
Hauts de France	Aisne	Laon	Abbaye de Saint-Martin (ancienne)	Inscrit	éloigné	26,5
Hauts de France	Aisne	Laon	Porte de Soissons ou de Saint-Martin	Classé	éloigné	26,8
Hauts de France	Aisne	Laon	Tour Penchée	Inscrit	éloigné	26,8
Hauts de France	Aisne	Laon	Abbaye Saint-Vincent (ancienne)	Partiellement inscrit	éloigné	27,1
Hauts de France	Aisne	Laon	Caserne des Dragons de la Reine (ancienne)	Partiellement inscrit	éloigné	27,3

Tableau 9. Liste des monuments historiques dans l'aire d'étude.

Région	Département	Commune	Site	Statut	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP en km
Hauts de France	Aisne	Fonsomme	Sources de la Somme	Inscrit	éloigné	22,2
Hauts de France	Aisne	Laon	Bois, promenade et squares environnant la ville de Laon	Classé	éloigné	25,9

Tableau 10. Liste des sites dans l'aire d'étude.

Région	Département	Commune	Site patrimonial remarquable	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP en km
Hauts de France	Aisne	Guise	SPR de Guise	éloigné	8,2
Hauts de France	Aisne	Laon	SPR de Laon	éloigné	25,9

Tableau 11. Liste des sites patrimoniaux remarquables dans l'aire d'étude.

Région	Département	Commune	Site Unesco	Statut	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP en km
Hauts de France	Aisne	Lemé	Cimetière franco-allemand de Le Sourd	Site Unesco Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale. Front Ouest	rapproché	5,1

Tableau 12. Liste des sites UNESCO dans l'aire d'étude.

Région	Département	Commune	Ville d'art et d'Histoire	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP en km
Hauts de France	Aisne	Laon	Ville d'art et d'Histoire de Laon	éloigné	26,0

Tableau 13. Liste de villes d'Art et d'Histoire.

Six monuments historiques sont compris dans le périmètre rapproché (4 à 8 km autour du site étudié) : le château de Puisieux-et-Clanlieu, le château de l'Estang, le château de Marfontaine, le château de Bois-lès-Pargny et le Verziau de Gargantua. Le cimetière franco-allemand du Sourd (monument historique) figure, quant à lui, dans la liste UNESCO des sites de mémoire «Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale. Front Ouest» répartis en France et en Belgique (139 édifices au total sont compris dans ce Bien Unesco). Le jardin du château de Puisieux-et-Clanlieu est labellisé "jardin remarquable". Aucun patrimoine reconnu n'est situé dans le périmètre immédiat.

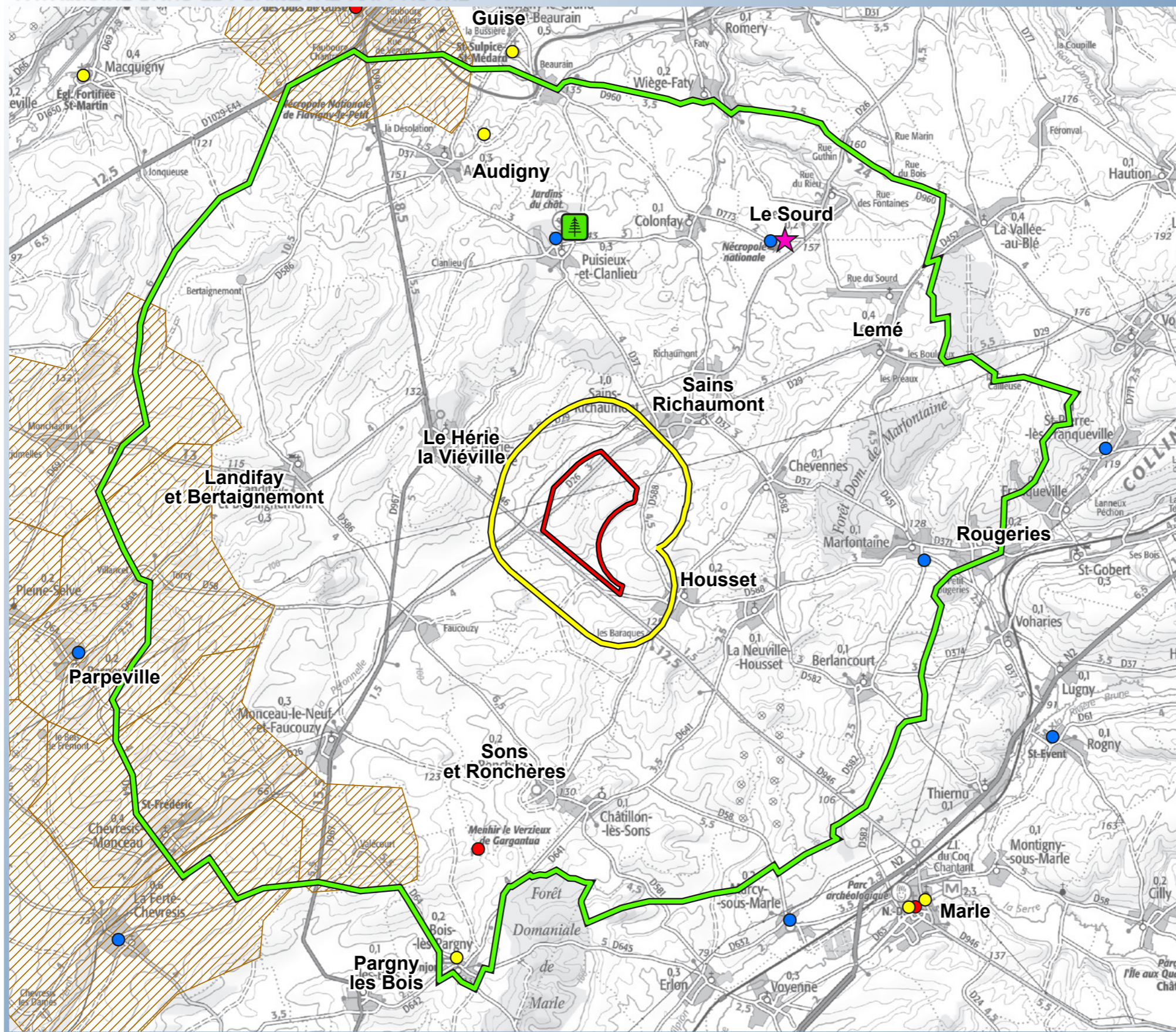
Quatre de ces monuments sont des châteaux qui sont majoritairement bien isolés des vues depuis et vers le plateau en direction du site étudié. Les arbres contribuent surtout à les masquer, mais aussi le relief et leur distance suffisante au site d'étude.

Seule la nécropole du Sourd est la plus concernée par des vues ouvertes. Comme d'autres cimetières franco-allemands de la région, elle est isolée sur le plateau, au milieu de champs ouverts.

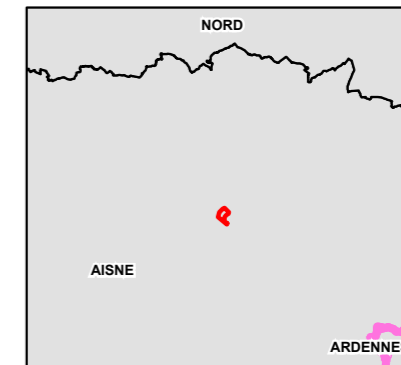
Par exemple, une autre nécropole est inventoriée (et non protégée) dans le périmètre rapproché : le cimetière d'Audigny-le-Petit sur la RD946. Depuis ce site historique, les vues vers le site étudié sont limitées par des boisements proches.

Site Patrimonial	Localisation par rapport au site étudié	Caractéristiques	Sensibilité par rapport au site étudié	Illustrations
<b>Le château de Puisieux-et-Clanlieu</b>	A environ 4,1 km au nord	Le château se situe au nord du bourg entouré de bois. Il dispose d'un jardin labellisé remarquable à l'anglaise ainsi que du label "vieille maison de France". Il s'agit aussi d'un gîte. Son jardin est ouvert à la visite. Le château est visuellement isolé. Seules quelques vues proches à l'entrée permettent de le distinguer.	Les vues depuis l'entrée de château ne sont que partiellement ouvertes vers le sud. Les arbres qui entourent le bourg dont certains conifères masquent l'horizon vers le sud. Le site d'étude n'est pas visible depuis l'entrée du château. Le site du château n'est <b>pas non plus sujet à une covisibilité</b> avec le site étudié. <b>La sensibilité est très faible.</b>	"Photo 72. Vue vers le site depuis le parking du château de Puisieux-et-Clanlieu.", page 84" "Photo 73. Château de Puisieux-et-Clanlieu.", page 84"
<b>Cimetière franco-allemand du Sourd</b>	A environ 5,1 km au nord-est	Ce lieu date de 1916 pour y recueillir les soldats morts pendant la première mondiale. Les soldats de la 2nde guerre mondiale y sont ensuite inhumés. Il s'agit aussi d'un site de mémoire UNESCO. Il est isolé et facilement perceptible depuis la RD773 et la RD26 grâce aux alignements d'arbres entourant la nécropole. Depuis les abords de ce site historique, les vues sont très ouvertes. C'est aussi le cas dans le cimetière, avec des arbres qui constituent un premier plan.	La nécropole se situe au milieu de vastes parcelles agricoles où le relief est plat. Les vues lointaines vers le sud-ouest sont très ouvertes. Le site se lit en arrière-plan du parc éolien de l'Arc en Thiérache et dans le prolongement du parc des Ronchères. <b>L'enjeu de covisibilité est faible.</b> <b>La sensibilité est faible.</b>	"Photo 81. Vue du cimetière du Sourd depuis son accès est", page 86 "Photo 82. Vue du cimetière du Sourd depuis son accès ouest", page 86 "Photo 83. Vue vers le sud depuis l'entrée du cimetière du Sourd", page 86 "Photo 84. Vue vers le sud depuis le cimetière du Sourd", page 86 "Photo 85. Vue vers le sud en limite sud du cimetière du Sourd, vue ouverte sur le plateau", page 86
<b>Verziau de Gargantua à Bois-lès-Pargny</b>	A environ 5,7 km au sud	Situé sur un bosquet un peu en hauteur, le Verziau de Gargantua est un menhir de 4.35 mètres de hauteur aussi connu sous le nom de Haute-Borne. Il est accessible depuis un sentier de randonnée local faisant le tour de la commune de Bois-lès-Pargny. Il est difficilement perceptible depuis des vues lointaines. Pour l'observer, il faut s'en approcher.	Les arbres qui entourent le menhir masquent les vues vers le site. Le menhir est éloigné des axes routiers et est peu fréquenté. <b>L'enjeu de covisibilité est très faible. La sensibilité est nulle à très faible.</b>	"Photo 75. Menhir du Verziau de Gargantua.", page 85"
<b>Château de Marfontaine</b>	A environ 5,7 km à l'est	Ce château du 17ème siècle se situe en haut de versant de la vallée parcourant le bourg de Marfontaine. Il est en partie visible depuis le fond de vallée et est plutôt isolé du bourg. Le château n'est pas accessible aux visiteurs.	Les versants et vallonnements entourant le château ainsi que la forêt domaniale de Marfontaine cloisonnent les vues vers le site. <b>L'enjeu de covisibilité est très faible. La sensibilité est très faible à nulle.</b>	"Photo 70. Château de Marfontaine et vue vers le site.", page 84" "Photo 71. Château de Marfontaine.", page 84"
<b>Château de l'Estang à Audigny</b>	A environ 6,4 km au nord-ouest	Le château, datant du 16ème siècle est isolé et entouré de douves. Il se comporte comme un hameau au nord-est du bourg d'Audigny. Même à proximité, le château n'est pas facile à apercevoir à cause des haies et des clôtures. Le château n'est pas accessible aux visiteurs.	Les vues sont ouvertes vers le sud-est depuis la route devant la propriété du château. C'est depuis cette route que le château se découvre en perception immédiate. <b>L'enjeu de covisibilité est très faible</b> car le château ne s'aperçoit qu'à travers l'entrée principale et que le site étudié est derrière un horizon boisé. <b>La sensibilité est faible à modérée.</b>	"Photo 74. Hameau du château de l'Estang.", page 85" "Photo 76. Château de l'Estang et vue vers le site.", page 85" "Photo 77. Vue vers le site depuis la route à proximité du château de l'Estang.", page 85"
<b>Château de Bois-lès-Pargny</b>	A environ 7.7 km au sud	Construit au cours du 17ème siècle, le château se situe en cœur de bourg. Il est plutôt isolé visuellement (présence de clôtures et haies) à moins de s'approcher de l'entrée principale. Le toit du château, en revanche, est émergé par rapport aux autres arbres et bâtiments ce qui permet par endroit de le situer depuis les axes routiers menant vers le site. Les arbres en grandissant peuvent cependant parvenir à dissimuler entièrement le château. Le château est inaccessible pour les visiteurs.	Bois-lès-Pargny dispose d'une ceinture végétale dense ainsi qu'une forêt domaniale à proximité à l'est. De plus, le site étudié se trouve à plus de 7 km et se lit en arrière-plan du parc des Ronchères. Le site étudié est masqué par le bâti et les bois en cœur de bourg. Ces éléments définissent une <b>covisibilité très faible et une sensibilité nulle.</b>	"Photo 78. Château de Bois-lès-Pargny dans le bourg.", page 85" "Photo 79. Vue depuis la RD642 sur le bourg de Bois-lès-Pargny", page 85"

# PATRIMOINE DANS LE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ



Sources : ETD, Atlas des Patrimoines, Scan100 ©IGN, 2024.



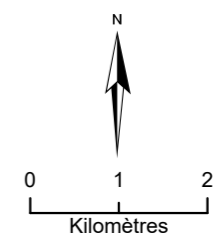
Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude  
 Immédiate  
 Rapprochée

Patrimoine  
 Jardin remarquable  
 UNESCO sites de mémoire

Monuments historiques  
 Monuments classés  
 Monuments inscrits  
 Monuments partiellement Inscrit-Classés

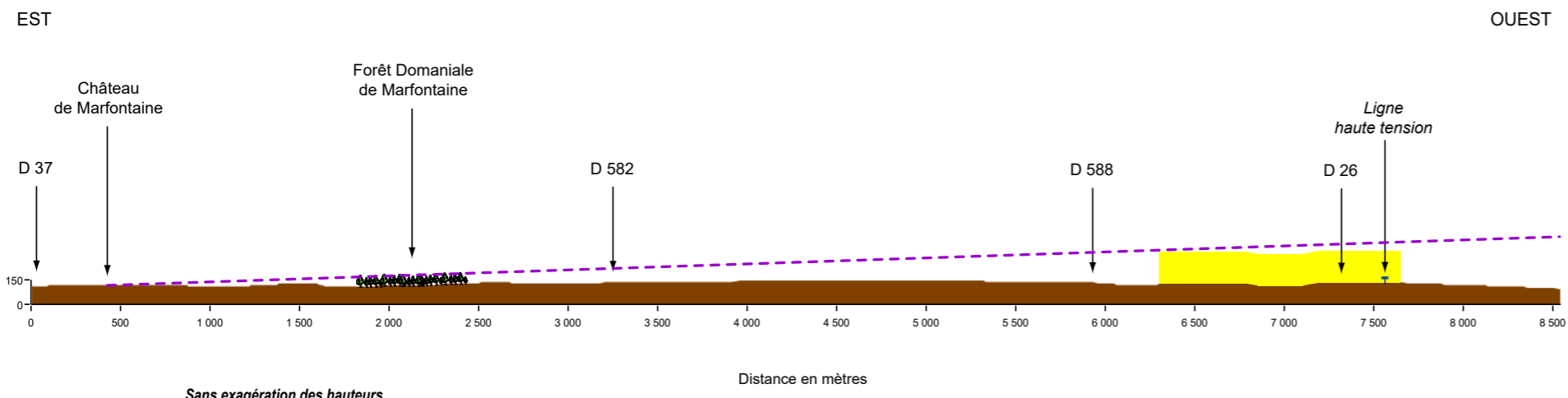
ZPPA



Carte 49. Patrimoine dans le périmètre rapproché.

Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m  
 Ligne d'horizon de l'observateur

Vues proches sur le paysage de basse Thiérache.  
 Depuis le château de Marfontaine, le relief et la forêt domaniale de Marfontaine ferment les vues vers le site.



Sans exagération des hauteurs

Coupe 8. Depuis la basse Thiérache traversant le château de Marfontaine.



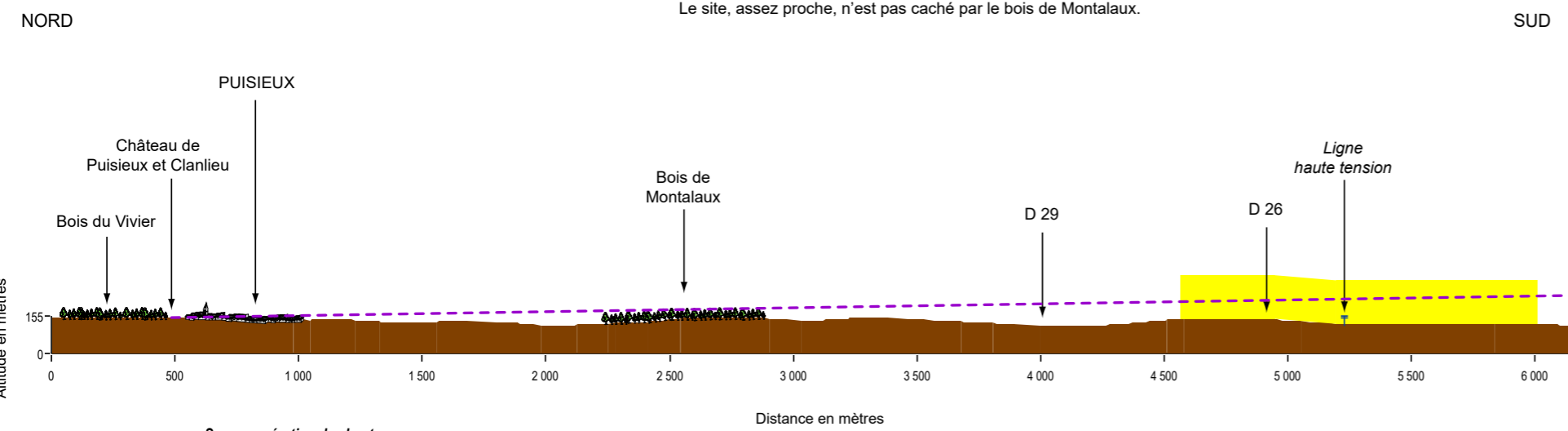
Photo 70. Château de Marfontaine et vue vers le site.



Photo 71. Château de Marfontaine.

Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m  
 Ligne d'horizon de l'observateur

Vues proches sur le paysage de basse Thiérache.  
 Le bâti et la strate arborée contribuent à fermer les vues vers le site depuis le château de Puisieux et Clanlieu.  
 Les vues sont ouvertes depuis les abords du bourg de Puisieux.  
 Le site, assez proche, n'est pas caché par le bois de Montalaux.



Sans exagération des hauteurs

Coupe 9. Depuis la basse Thiérache traversant le château de Puisieux-et-Clanlieu.



Photo 72. Vue vers le site depuis le parking du château de Puisieux-et-Clanlieu.



Photo 73. Château de Puisieux-et-Clanlieu.





Photo 74. Hameau du château de l'Estang.



Photo 75. Menhir du Verziau de Gargantua.



Photo 76. Château de l'Estang et vue vers le site.



Photo 77. Vue vers le site depuis la route à proximité du château de l'Estang.



Photo 78. Château de Bois-lès-Pargny dans le bourg.



Photo 79. Vue depuis la RD642 sur le bourg de Bois-lès-Pargny



Photo 80. Nécropole nationale de Flavigny-le-Petit.

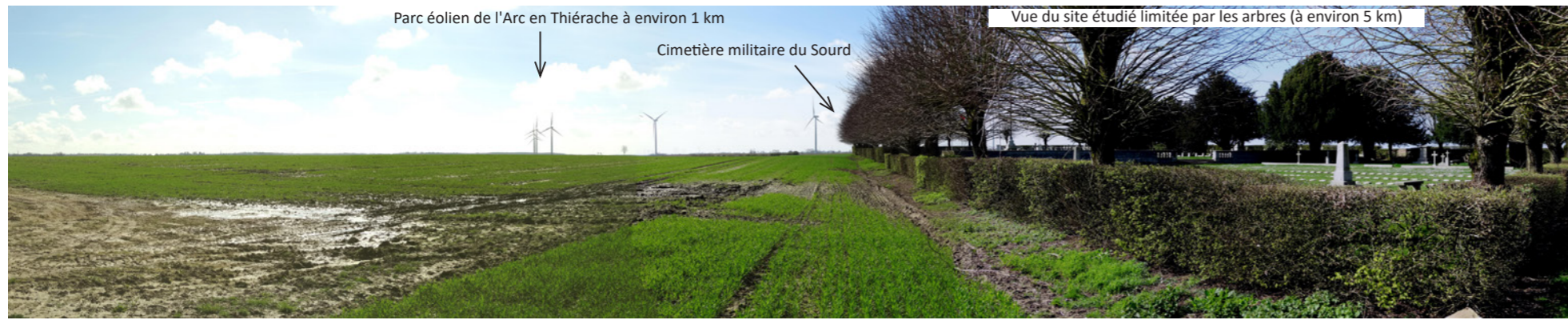


Photo 81. Vue du cimetière du Sourd depuis son accès est



Carte 50. Photographie aérienne du cimetière militaire du Sourd et localisation des photographies

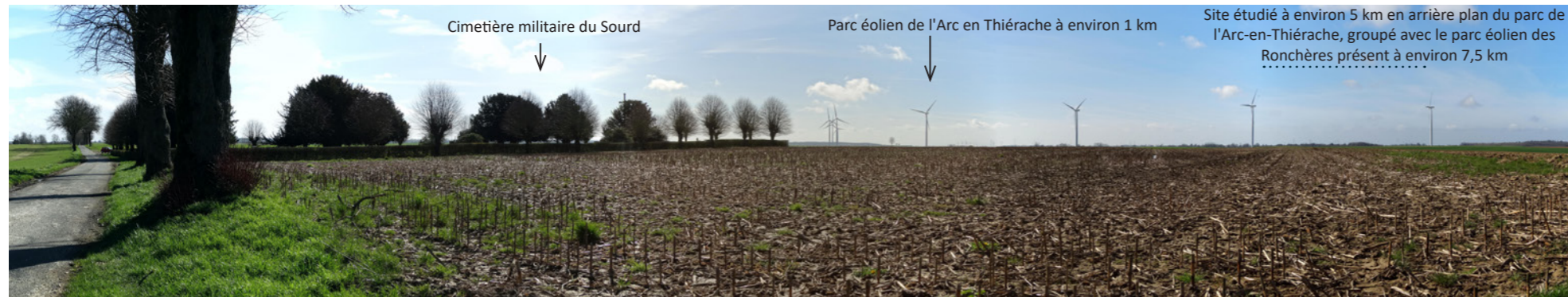


Photo 82. Vue du cimetière du Sourd depuis son accès ouest



Photo 83. Vue vers le sud depuis l'entrée du cimetière du Sourd

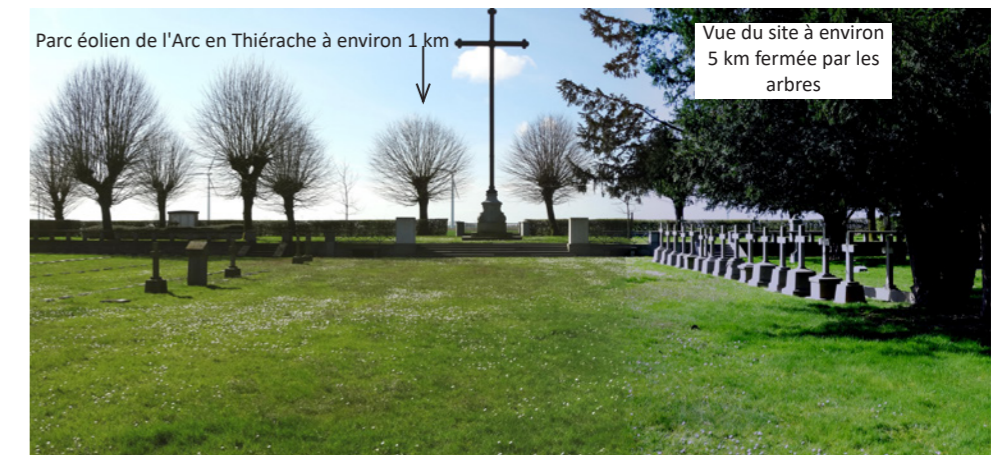


Photo 84. Vue vers le sud depuis le cimetière du Sourd



Photo 85. Vue vers le sud en limite sud du cimetière du Sourd, vue ouverte sur le plateau



Photo 86. Château de Parpeville



Photo 87. Vue vers le site depuis la Nécropole Sainte-Benoîte.

Les monuments historiques et sites du périmètre éloigné sont distants de plus de 7 km du site étudié.

Ces sites patrimoniaux se répartissent principalement dans les vallées et plus ponctuellement sur les plateaux. Ils sont localisés en majorité dans les bourgs (églises, maisons, châteaux). Quelques châteaux ou éléments de patrimoine religieux sont isolés. L'analyse du patrimoine est réalisée ci-après par unités paysagères et illustrée par des photographies et coupes, ces illustrations s'ajoutent à celles présentes dans le paragraphe relatif aux unités paysagères.

Unité paysagère	Patrimoine	Sensibilité par rapport au site étudié
<b>Basse Thiérache</b>	<p>Le patrimoine se situe en cœur ou en périphérie de bourg. Les églises de la basse Thiérache, pour beaucoup, font partie des églises fortifiées de la Thiérache.</p> <p>Les vallées de cette unité concentrent le patrimoine bâti notamment les vallées de l'Oise, la Serre et la Brune.</p> <p>Du patrimoine archéologique ponctue également l'unité (menhir, abri, ruines de château).</p> <p>Le patrimoine important le plus proche du site dans le périmètre éloigné est la ville de Guise (entre 9 et 10 km). Le site du château fort de Guise offre un panorama vers le nord et l'est sur la ville dans la vallée de l'Oise.</p>	<p>Sous l'influence de la distance (entre 7 et 10 km), du bâti, des ondulations du relief et de la végétation arborée, la <b>découverte du patrimoine dans les cœurs de bourgs présente une sensibilité très faible à faible. Au-delà de 10 km, la sensibilité est très faible à nulle.</b></p> <p>Concernant le <b>château fort</b> situé à <b>Guise</b>, la <b>sensibilité est très faible</b> : la vue vers le sud-est en direction du site étudié est limitée par le relief et la distance. Le cas échéant le site sera peu visible, groupé et en arrière-plan des autres parcs éoliens existants. Depuis l'intérieur de la ville, la sensibilité est <b>nulle pour le reste du patrimoine de Guise.</b></p> <p><b>Des vues lointaines</b> s'observent depuis les lieux en hauteur sur le plateau, comme le rempart de Vervins à environ 16 km. La distance couplée au relief et aux bois, suffit à rendre le site imperceptible.</p> <p>Pour les patrimoines situés en fond de vallée ou sur les versants, le relief cloisonne alors les vues vers le site. D'autant plus que dans le nord de l'unité, les haies bocagères se font de plus en plus nombreuses fermant ainsi les vues.</p>
<b>La plaine de grandes cultures</b>	<p>Le patrimoine se situe en cœur ou en périphérie de bourg. Quelques églises fortifiées de Thiérache font partie de cette unité.</p> <p>Les vallées de cette unité concentrent le patrimoine bâti notamment les vallées de l'Oise et de la Serre.</p> <p>Le patrimoine important le plus proche du site dans le périmètre éloigné est la ville de Marle (entre 7 et 9 km). Depuis les remparts de Marle, des vues lointaines s'observent.</p> <p>Située à environ 26 km, la ville de Laon est une ville médiévale qui possède un riche patrimoine historique. Localisée sur une butte, elle octroie des vues très lointaines.</p>	<p>Sous l'influence de la distance (&gt; 10 km), du bâti, des ondulations du relief et de la végétation arborée, la <b>découverte du patrimoine dans les cœurs de bourgs présente une sensibilité nulle.</b></p> <p>Depuis le patrimoine de <b>Marle</b> (entre 7 et 9 km), le site se lit rattaché au parc des Ronchères et en arrière-plan d'autres parcs existants. <b>La sensibilité est faible.</b></p> <p><b>Des vues lointaines</b> s'observent depuis la butte de <b>Laon</b> à plus de 25 km. La sensibilité reste <b>très faible</b>, le site se lit difficilement et se confond dans un ensemble de parcs existants.</p> <p>Pour les patrimoines situés en fond de vallée ou dans les versants, le relief et les exploitations forestières cloisonnent alors les vues vers le site.</p>
<b>Vallée de l'Oise moyenne</b>	<p>Le patrimoine protégé situé en fond de Vallée est lié notamment aux <b>activités fluviales (moulins) et aux édifices religieux</b>. A Ribemont par exemple, le patrimoine est situé en cœur de bourg comportant une église et la maison de Condorcet, un musée dédié à un philosophe connu.</p> <p>En revanche, un monument se situe en haut de versant : la nécropole d'Origny-Sainte-Benoîte.</p>	<p>La carte des zones d'influence visuelle "<i>Carte 16. ZIV en hauteur apparente du site étudié.</i>", page 25 montre que la vallée de l'Oise moyenne est située majoritairement dans une zone de non visibilité vers le site d'étude.</p> <p>La distance suffisante (&gt; 11 km) au site et le versant est de la vallée ferment les vues vers l'est.</p> <p>Depuis la nécropole d'Origny-Sainte-Benoîte (à environ 12 km), le site est perceptible, se regroupant dans un ensemble de parcs éoliens.</p> <p><b>La sensibilité est nulle en fond de vallée et très faible en haut de versant.</b></p>
<b>La Thiérache bocagère</b>	<p><b>Le patrimoine qui caractérise cette unité est l'ensemble des églises fortifiées de Thiérache.</b></p> <p>Ces églises se répartissent notamment sur les versants de la vallée de l'Oise qui fait la transition entre la basse Thiérache et la Thiérache bocagère.</p>	<p>L'unité est relativement éloignée du site (&gt; 11 km). Les vues lointaines sont fermées par le relief vallonné de l'unité et les haies bocagères. <b>La sensibilité est nulle de façon générale.</b></p> <p>Seuls les hauts de versants de l'Oise permettent d'observer des vues lointaines vers le site d'étude. Notamment depuis l'église fortifiée d'<b>Englancourt</b>, le site lointain se confond dans un ensemble de parcs. <b>La sensibilité est pour ce cas très faible.</b></p>



Photo 88. Abri du kaiser à Bosmont-sur-Serre.



Photo 89. Ancien beffroi de Crécy-sur-Serre



Photo 90. Ferme Saint-Antoine, vallée de la Serre.



Photo 91. Chapelle des Dormants à Sissy.



Photo 92. Moulin de Lucy.



Photo 93. Eglise fortifiée de Nouvion-et-Catillon.



Photo 94. Eglise fortifiée d'Englancourt.



Photo 95. Eglise fortifiée de Saint-Algis.



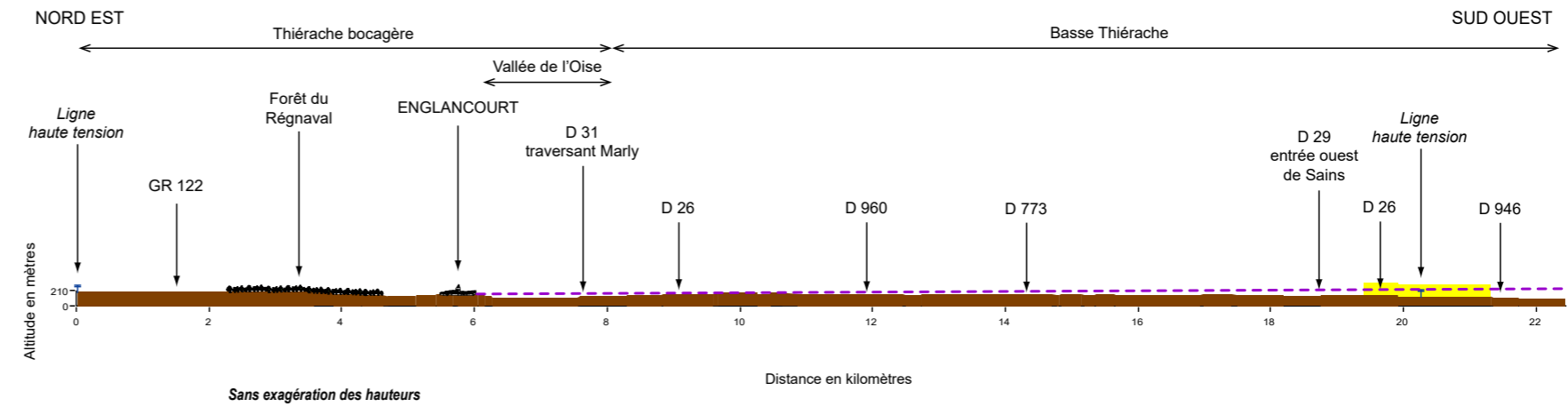
Photo 97. Remparts de Vervins.



Photo 98. Eglise de Fontaine-lès-Vervins.

Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m  
 Ligne d'horizon de l'observateur

Vues proches sur la Thiérache bocagère et lointaines sur la basse Thiérache.  
 Vues fermées dans le fond de la vallée de l'Oise. Vues ouvertes depuis le haut des versants.  
 Depuis Englancourt, site peu perceptible car éloigné.  
 Le bâti des bourgs, la couverture végétale dense et l'éloignement excluent le site des perceptions depuis la Thiérache bocagère.



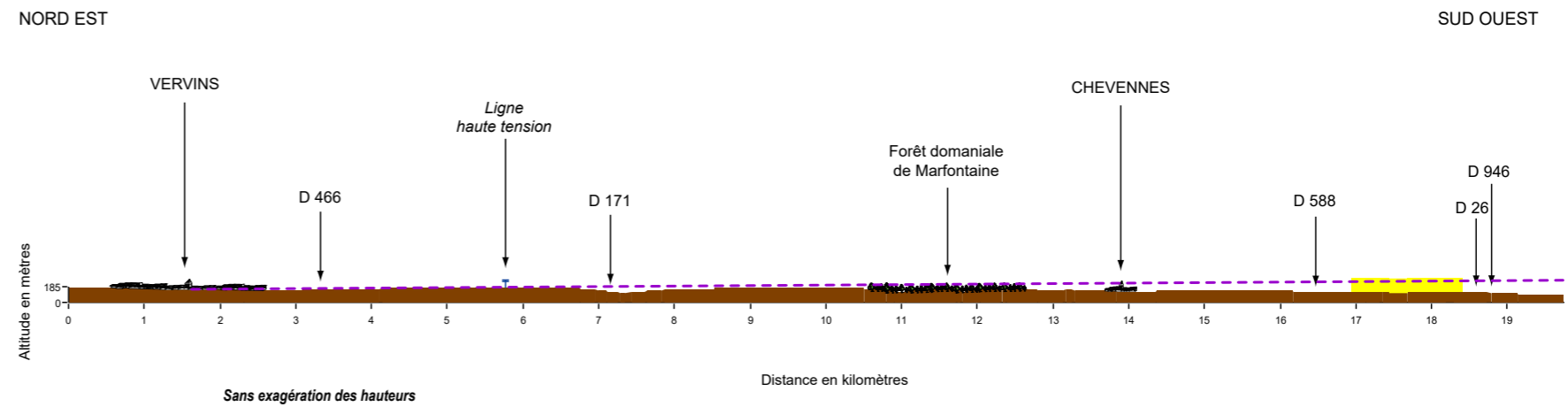
Coupe 10. Depuis la Thiérache bocagère traversant Englancourt.



Photo 96. Vue depuis le belvédère d'Englancourt vers le sud.

Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m  
 Ligne d'horizon de l'observateur

Vues proches et lointaines sur la basse Thiérache.  
 Effet des vallonements proches de Vervins qui ferment les vues lointaines vers le site.  
 Site relativement éloigné donc peu perceptible.



Coupe 11. Depuis la basse Thiérache traversant Vervins



Photo 99. Vue vers l'ouest sur les remparts de Vervins.



Photo 100. Eglise de Marle.



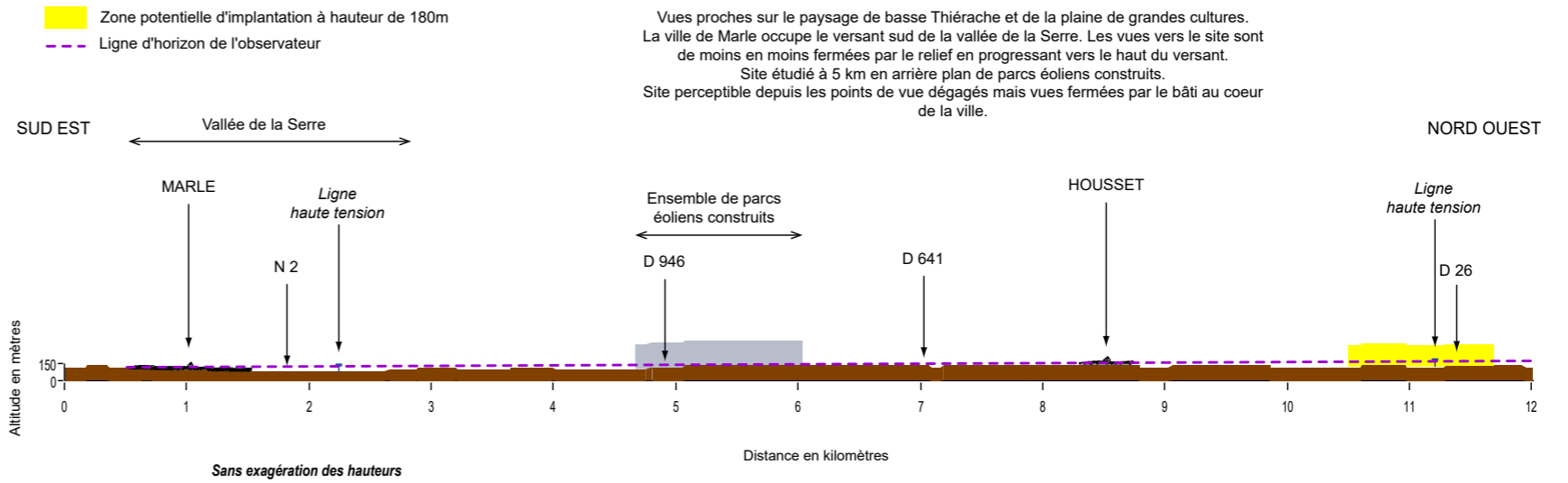
Photo 101. Vue depuis les remparts de Marle.



Photo 103. Familistère de Guise.



Photo 104. Ecole de Guise. Site imperceptible depuis la place du Familistère.



Coupe 12. Depuis la basse Thiérache et la plaine de grandes cultures traversant Marle.

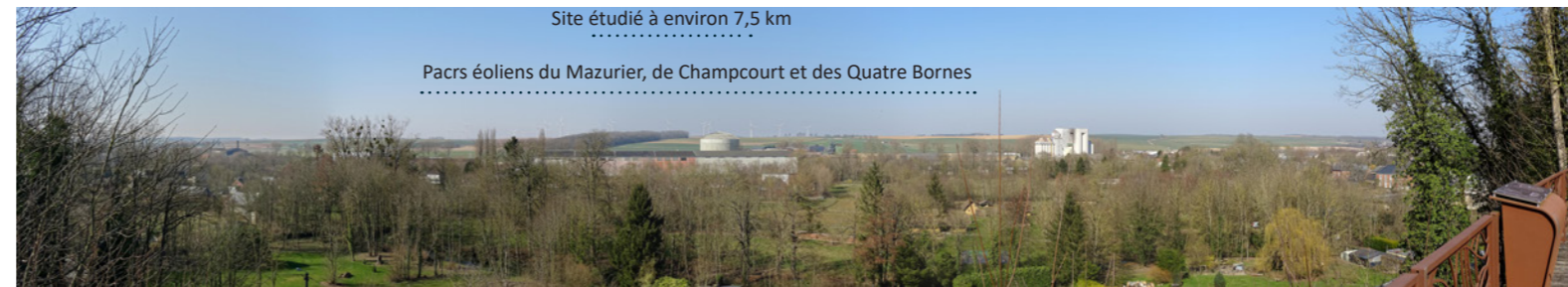
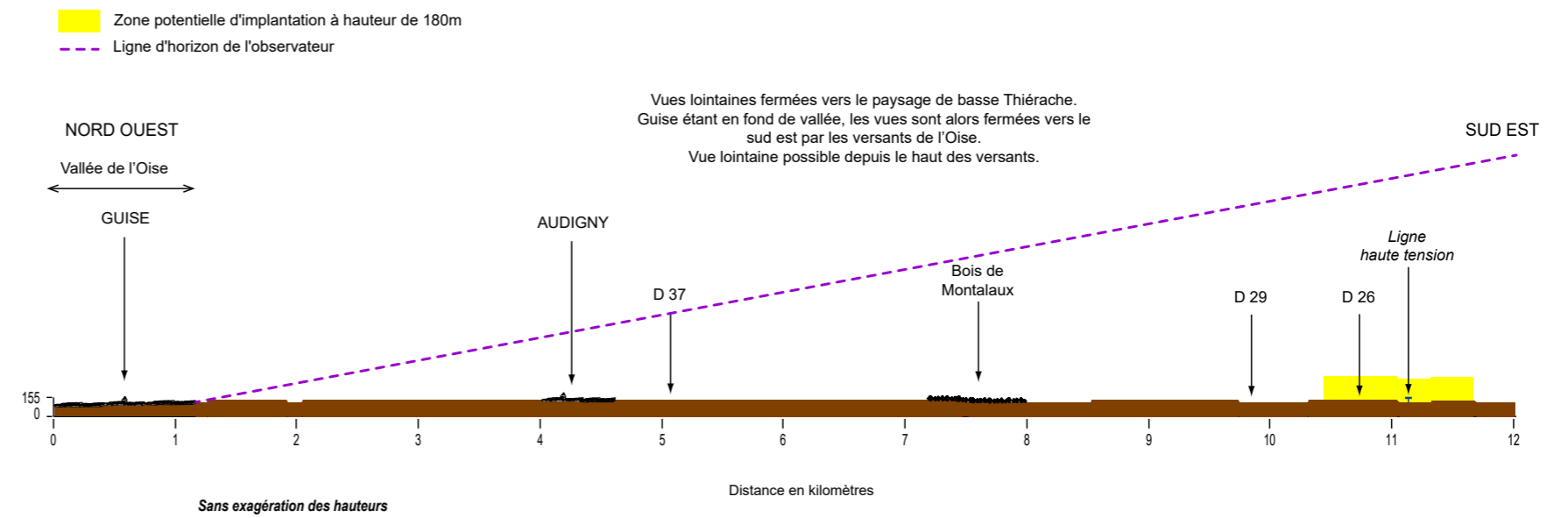


Photo 102. Vue vers site depuis les remparts de Marle.

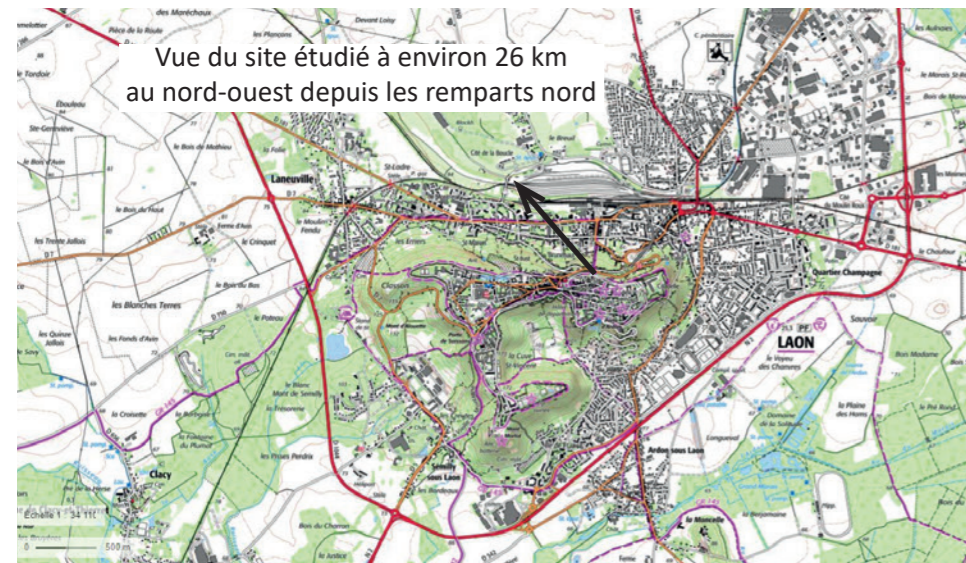


Coupe 13. Depuis la basse Thiérache traversant Guise.



Photo 105. Panorama depuis le site du château fort de Guise.

## Patrimoine dans le périmètre éloigné - Laon



Carte 1. Carte scan 25 de Laon

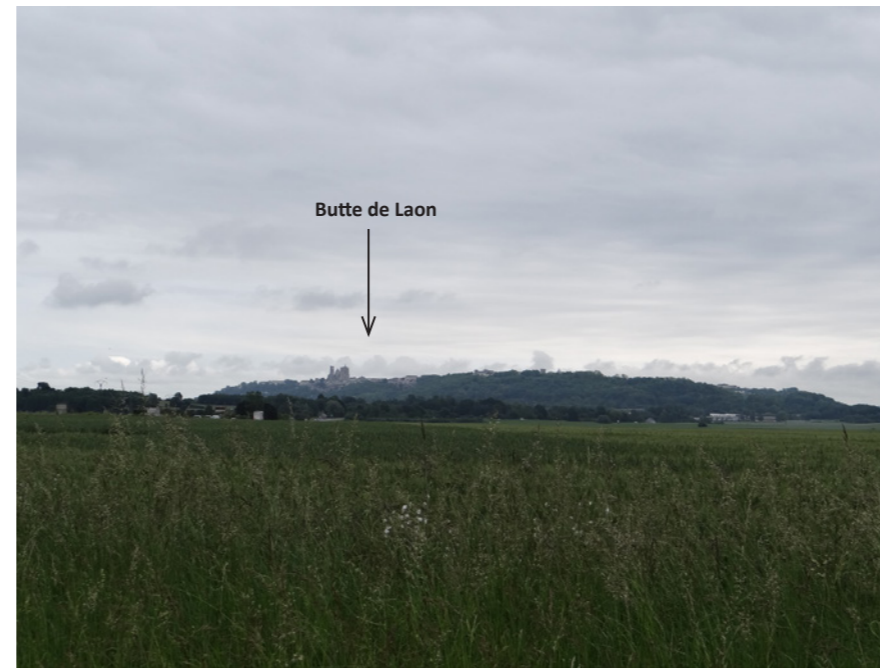


Photo 106. Butte de Laon depuis l'ouest sur la RD1044.

Laon, surnommée «la montagne couronnée» est reconnue pour sa richesse patrimoniale dont ses 8 km de remparts et sa cathédrale. Son secteur sauvegardé (Site Patrimonial Remarquable) comprend l'ensemble de la ville et les fortifications, et est le **plus grand secteur sauvegardé de France** (source : ville de Laon).

Bâtie sur une butte témoin en position dominante par rapport à la plaine de grandes cultures du Laonnois, la cité médiévale se lit en **point de repère et offre des panoramas lointains depuis ses remparts**. Cette configuration explique la définition d'un secteur de vigilance patrimoniale dans les schémas éoliens de l'Aisne et de Picardie.

Depuis le **cœur de la ville**, la **découverte du patrimoine** se fait en perception immédiate dans un contexte paysager aux vues fermées par le bâti (**pas d'enjeux visuels** vis-à-vis du site étudié). La **sensibilité est nulle depuis le centre-ville de Laon**.

Le site étudié est compris dans les **panoramas vers le nord depuis les remparts de Laon**, en **vue lointaine à environ 26 km**, et **regroupé avec les parcs éoliens existants et accordés**. La **sensibilité est très faible** sous l'influence de la reconnaissance de Laon, la distance (environ 26 km) et la localisation du site regroupé avec les parcs éoliens des Ronchères, de Mazurier, de Champcourt et des Quatre Bornes.



Photo 107. Porte d'Ardon de Laon.



Photo 108. Vue vers le nord depuis les remparts



Photo 111. Vue vers le nord depuis la cathédrale.



Photo 109. Eglise Saint-Martin près de l'hôpital de Laon.



Photo 110. Hôtel de ville de Laon.



Photo 112. Remparts de Laon et vue sur le palais de justice et la cathédrale.



Photo 113. Cathédrale de Laon



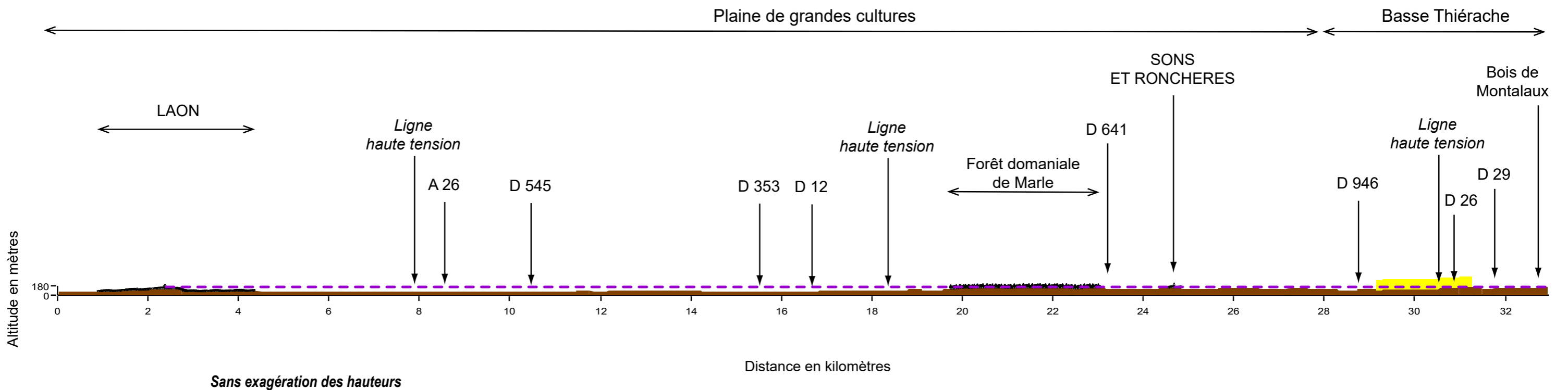
Photo 114. Panorama des remparts de Laon près de la cathédrale, vue vers le nord

- Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m
- Ligne d'horizon de l'observateur

Vues proches et lointaines sur le paysage de grandes cultures. Vues lointaines sur le paysage de basse Thiérache.  
 Ville de Laon située sur une butte atteignant jusqu'à 183 m d'altitude.  
 Vues ouvertes vers le site d'étude.  
 Site éloigné donc très peu perceptible.  
 Vues fermées par le bâti et la végétation au centre de la ville.

SUD

NORD



Coupe 14. Depuis Laon.





Fig. 14. Documentations touristiques.

Le ressenti ou évocation des paysages peut être abordé par l'étude des représentations socio-culturelles en s'appuyant sur des productions iconographiques, littéraires et touristiques. Ces représentations sont notamment décrites dans l'atlas de paysages de l'Aisne. Les données touristiques ont été inventoriées à partir des informations des offices de tourisme et des comités départementaux du tourisme.<sup>123</sup>

Les différentes sources bibliographiques consultées informent de la valeur accordée aux paysages.

Le territoire est représenté au travers d'images de paysages de plateaux cultivés, de paysages forestiers, de bocage (Thiérache) et de paysages de vallée avec la vallée de l'Oise en particulier.



Fig. 15. Brochure touristique de l'Aisne.

## Les sites touristiques

L'offre touristique porte sur les **thèmes liés** :

### - à la nature et aux paysages :

Le thème de la nature et du paysage est notamment lié à la présence des vallées emblématiques (Oise, Somme, Serre, etc) et du bocage de la Thiérache. A celà, s'ajoutent les buttes et les hauts de versants de vallée qui offrent des panoramas sur les vastes plateaux.

Dans le périmètre rapproché dans le bourg de Housset, un jardin botanique, le jardin de Chantepleure, est ouvert aux visiteurs dans le cadre d'un tourisme estival. Le **jardin** du château de **Puisieux-et-Clanlieu** est le plus reconnu dans le périmètre rapproché avec son label Jardin remarquable (jardin ouvert à la visite).

### - au patrimoine bâti :

De nombreux sites patrimoniaux évoqués dans la partie «patrimoine» avec leur sensibilité vis-à-vis du site étudié sont aussi des sites touristiques. Les châteaux ne sont pas toujours accessibles au public et se découvrent depuis leurs abords (châteaux de Marfontaine, de l'Estang, de Pargny-lès-Bois, de Parpeville...). Le château de Guise est ouvert à la visite.

Les églises fortifiées sont un ensemble patrimonial reconnu et se situent au nord dans le périmètre éloigné dans la Thiérache.

Plusieurs périodes historiques se repèrent dans le patrimoine. Laon possède une cité médiévale constituée de nombreux monuments historiques. Le château fortifié de Guise date également du Moyen-Âge. Le Familistère de Guise, véritable Palais social du XIXe siècle, est également chargé d'histoire.

Les villes de **Laon** et **Guise** sont les deux points d'intérêts principaux de l'aire d'étude.

### - Musées :

Plusieurs musées sont présents dans l'aire d'étude dont le musée d'Art et d'Archéologie de la ville de Laon.

## Les activités

L'**eurovéloroute 3** traverse le périmètre d'étude éloigné et rapproché en passant par Guise et parcourant la Thiérache bocagère. La véloroute départementale relie Laon, Sains-Richaumont et Guise.

Les **circuits Grande Randonnée** se trouvent au sud du périmètre éloigné : les GR 142 et 145 se rejoignent dans la ville de Laon.

Des **circuits de randonnée locale** s'ajoutent à l'échelle du **périmètre rapproché**.

Des vues lointaines à proches du site étudié s'organisent depuis ces chemins, le site étudié s'inscrit alors dans les paysages de la basse Thiérache et de la plaine de grandes cultures. Les photographies illustrant les vues proches du site depuis les circuits de randonnée locale sont localisées sur la "Carte 52. Tourisme dans le périmètre rapproché", page 95. Il se situe au nord autour de Guise et au sud autour de Bois-lès-Pargny. Aucun sentier ne se situe dans le périmètre immédiat.

## Les hébergements

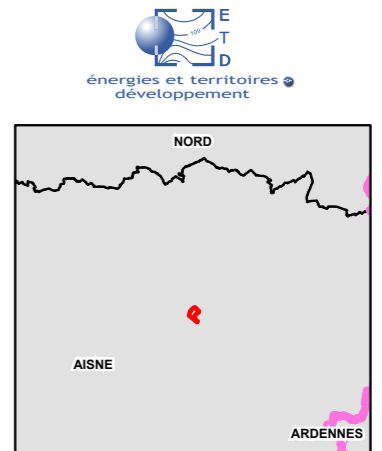
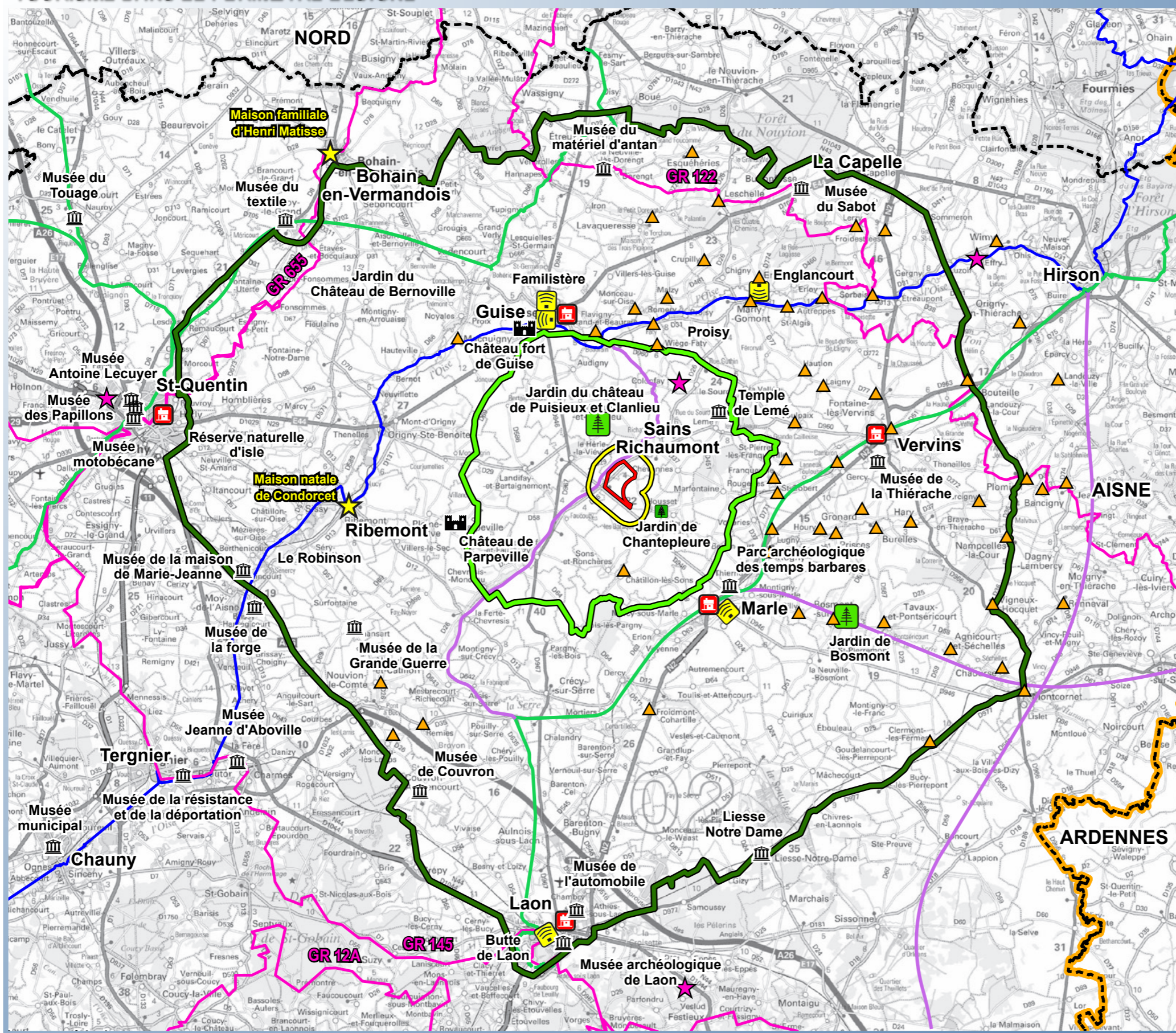
Le territoire est couvert par une offre en hébergements de type gîte ou chambres d'hôtes dans les villages. L'inventaire est réalisé à proximité du site étudié et présenté sur la carte «tourisme dans le périmètre rapproché».

1. J'aime l'Aisne. (2022). J'aime l'Aisne ! jaimelaisne. <https://www.jaimelaisne.com>

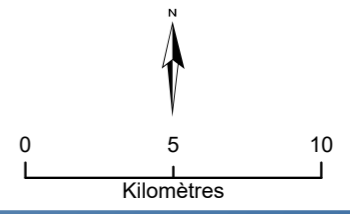
2. L'agence Aisne Tourisme. (2017, janvier 11). Actualités. Agence Aisne Tourisme. <https://www.aisne-tourisme-pro.com/actualites>

3. Pays de Laon, office de tourisme. (2022). Office de Tourisme du Pays de Laon. <https://www.tourisme-paysde-laon.com/archives-lettres-information>

# TOURISME DANS LE PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ



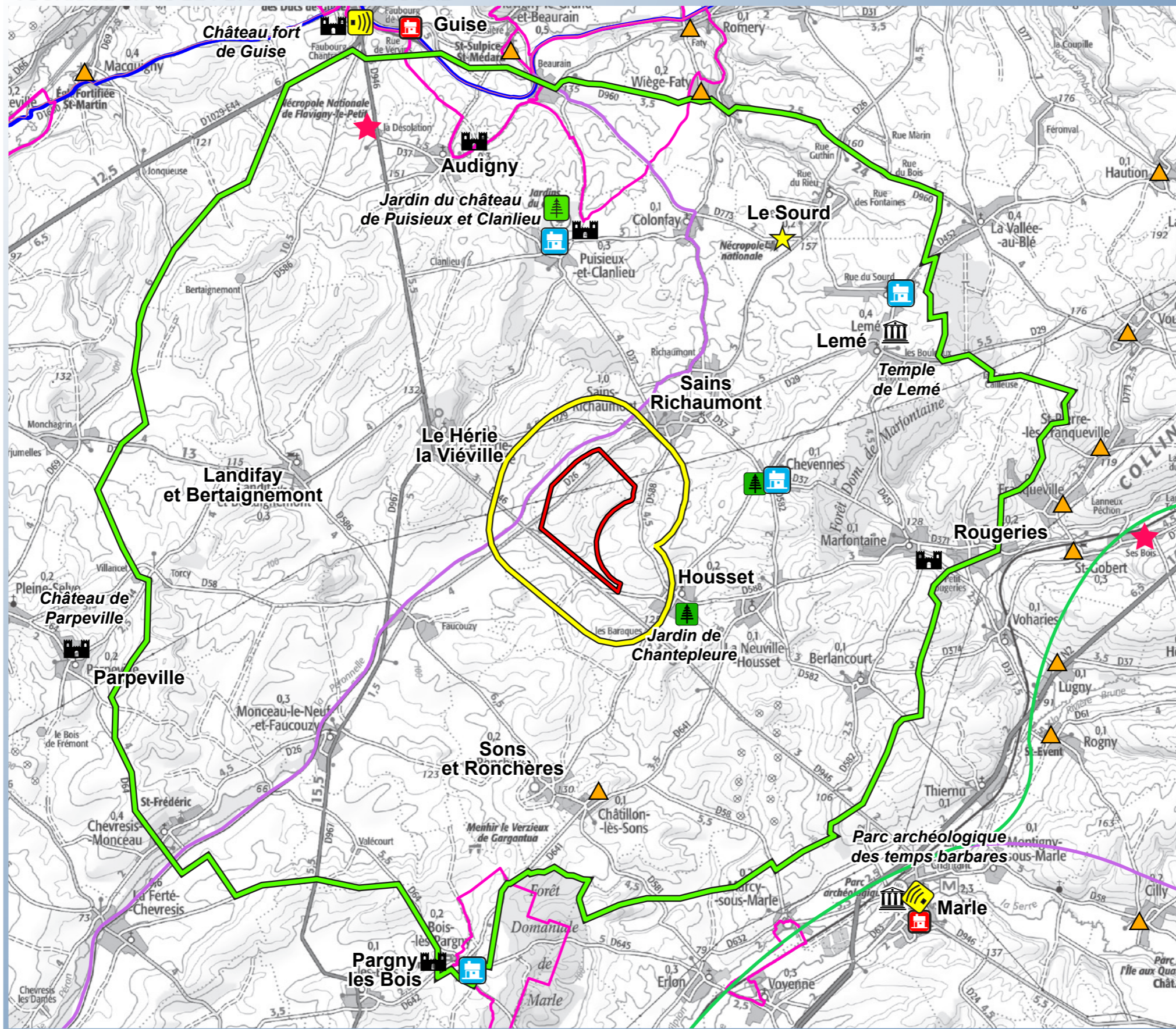
- Zone d'implantation potentielle
- Aires d'étude
  - Immédiate
  - Rapprochée
  - Eloignée
- Limite départementale
- Limite régionale
- Sites touristiques majeurs
  - Jardin remarquable
  - Parcs et jardins
  - Patrimoine bâti
  - Label Maison des Illustres
  - Musées
  - Châteaux
  - Eglise fortifiée de Thiérache
  - Panorama
  - UNESCO sites de mémoire
- Chemins de Grande Randonnée
- Eurovélo 3
- Véloroute régionale
- Véloroute locale



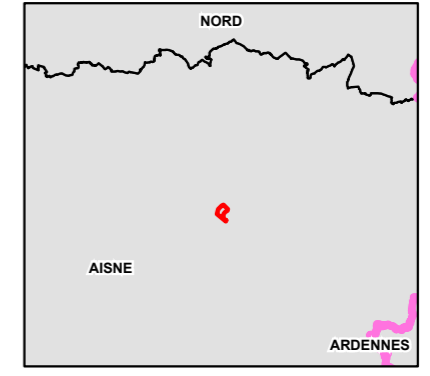
Sources : ETD, Atlas des Patrimoines, Scan départemental ©IGN, 2024.

Carte 51. Tourisme dans le périmètre éloigné

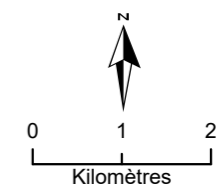
# TOURISME DANS LE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ



Sources : ETD, Atlas des patrimoines, Scan100 ©IGN, 2024.



- Zone d'implantation potentielle
- Aires d'étude
  - Immédiate
  - Rapprochée
- Sites touristiques majeurs
  - Jardin remarquable
  - Parcs et jardins
  - Patrimoine bâti
  - Musées
  - Châteaux
  - Eglise fortifiée de Thiérache
  - Panorama
  - Hébergement (gîte, chambre d'hôtes)
  - Site de mémoire
  - UNESCO site de mémoire
- Sentiers locaux
  - Sentiers locaux
  - Eurovélo 3
  - Véloroute régionale
  - Véloroute locale



Carte 52. Tourisme dans le périmètre rapproché

Le territoire fait l'objet d'un tourisme vert, et est reconnu pour ses paysages de vallées et de forêts, son patrimoine bâti issu de la Reconstruction, son patrimoine médiéval, ses châteaux et ses églises fortifiées. Des circuits de randonnée sillonnent le périmètre d'étude mais pas à l'échelle du site étudié.

Le tourisme vert est développé notamment grâce à la présence de véloroutes qui sillonnent l'aire d'étude, dont une d'importance internationale : l'eurovéloroute 3 passant par Guise. Le territoire est aussi parcouru par des sentiers de Grande Randonnée.

**Le patrimoine dans le périmètre rapproché** est peu concerné par des perceptions du site étudié. Ceci est dû à la présence d'arbres, de bois, de bâti entourant les monuments et le regroupement du site avec le parc éolien existant des Ronchères. **La sensibilité est nulle à faible, rarement modérée** (c'est le cas pour le château de l'Estang). Concernant l'activité touristique, des vues proches vers le site sont toutefois possibles depuis les routes cyclables, les hébergements ou les parcs et jardins des bourgs les plus proches (< 3km). Le **site est regroupé avec le parc éolien des Ronchères** dans les vues, comme c'est le cas depuis les abords du **cimetière militaire du Sourd compris dans le Bien Unesco des sites de mémoire**.

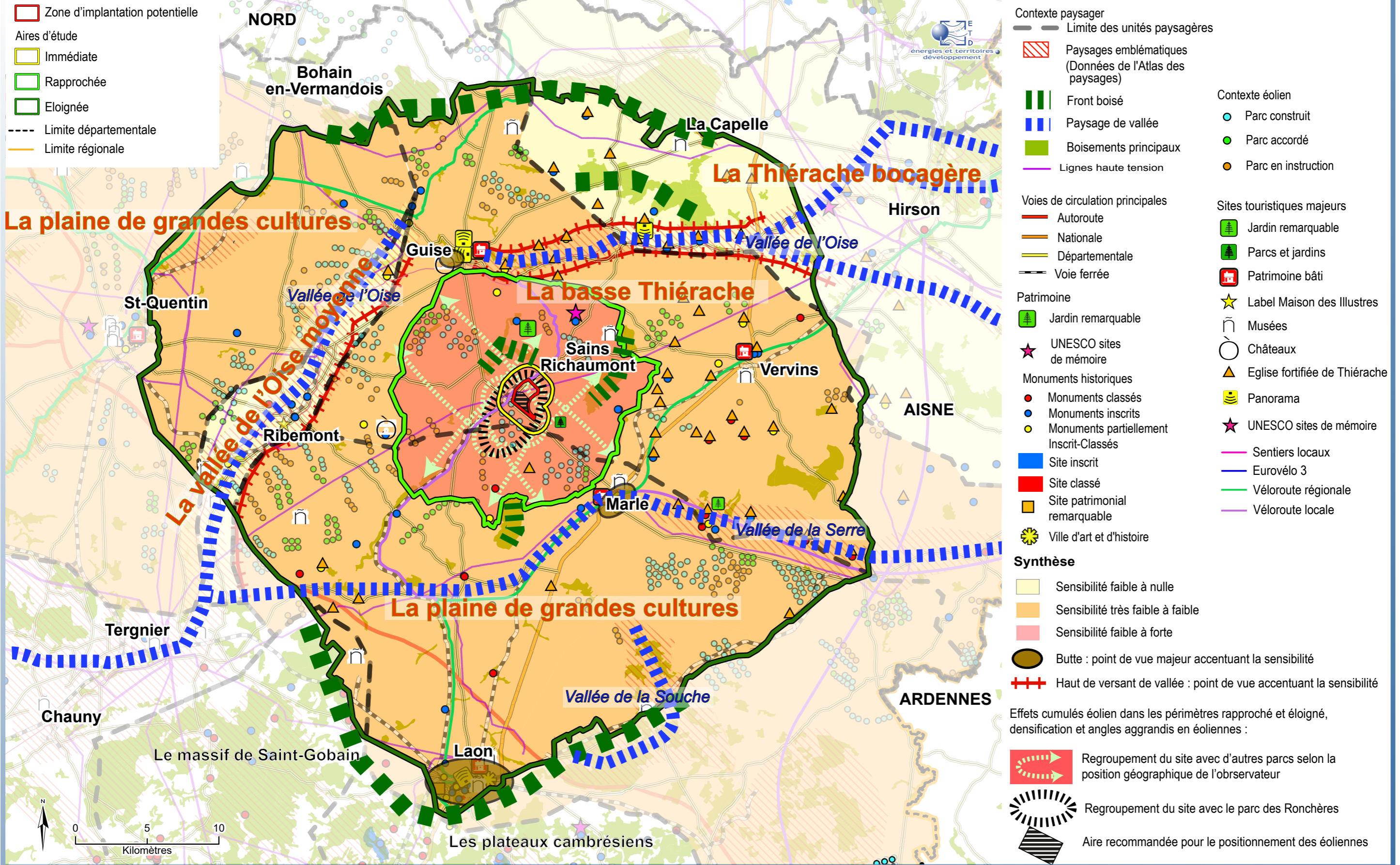
Le patrimoine dans le périmètre éloigné est caractérisé notamment par les églises fortifiées de Thiérache mais aussi par les villes chargées d'histoire comme Guise et Laon. La distance entre le site étudié et Laon respecte le périmètre de vigilance patrimoniale défini dans l'ancien Schéma Régional Eolien (site étudié à environ 26 km). Entre 7 et 10 km, le regroupement du site avec d'autres parcs éoliens, la distance, le bâti entourant les monuments, les boisements expliquent que la sensibilité est faible et n'atteint pas le niveau modéré. Pour les mêmes raisons, **le patrimoine à plus de 10 km a une sensibilité nulle à faible**. Le patrimoine à Laon a une sensibilité nulle (dans la ville) à très faible (vues lointaines sur le paysage).

Finalement, le patrimoine est peu influencé par le site étudié et ne complexifie pas le schéma de sensibilité globale défini dans l'analyse du contexte paysager dans l'aire d'étude. Aussi, le patrimoine intervient peu dans les recommandations paysagères sur le site étudié pour le projet éolien.

Thématique	Caractéristiques et enjeux du territoire	Sensibilités vis-à-vis du site étudié	Recommandations
Contexte paysager éloigné	<p>Paysage de plateau de grandes cultures légèrement vallonné, sillonné par plusieurs vallées  Paysage de bocage dans la Thiérache  Enjeu paysager faible des paysages de plateaux cultivés du cœur du périmètre d'étude  Enjeu paysager fort des paysages de vallées  Enjeu paysager fort dans la Thiérache bocagère  Enjeux effets cumulés éoliens forts dans les paysages de plateaux ouverts et éoliens</p>	<p>Bâti, relief et végétation intervenant dans l'organisation des vues sur le site étudié en s'éloignant  Vues lointaines du site étudié ponctuel dans les vues d'ensemble depuis les plateaux</p> <p>Sensibilité faible à très faible en s'éloignant depuis les plateaux  Sensibilité faible à nulle dans les vallées dans le périmètre éloigné  Site en extension du parc éolien existant des Ronchères  Site proche des autres parcs éoliens : effet de regroupement, effets cumulés de densification et/ou d'agrandissement d'angles en éoliennes</p>	<p>Recommandation de créer un parc éolien à géométrie simple et lisible.  Favoriser le regroupement avec les parcs proches existants</p>
Contexte paysager rapproché	<p>Paysage de plateau de grandes cultures : plaine de grandes cultures et Thiérache bocagère.  Enjeu paysager faible des paysages de plateaux cultivés du cœur du périmètre d'étude  Pas de vallées reconnues dans le périmètre rapproché</p> <p>Présence d'un habitat groupé en bourgs et hameaux  Enjeu de densification en éoliennes</p>	<p>Bâti, relief et végétation intervenant dans l'organisation des vues sur le site étudié  Site en extension du parc éolien existant des Ronchères  Site étudié dans les zones favorables au développement éolien de l'ancien Schéma Régional Eolien de Picardie  Sensibilité modérée à faible en s'éloignant dans le périmètre rapproché, sensibilité modérée à forte à proximité du site (Sains, Housset, hameau de Harbe).</p>	<p>Favoriser une cohérence géométrique avec le parc des Ronchères  Eviter l'effet de surplomb, donc utiliser préférentiellement la partie du site la plus éloignée des bourgs c'est-à-dire le sud-ouest du site  Se rapprocher du parc des Ronchères pour favoriser la continuité avec ce dernier. Là encore, placer préférentiellement les éoliennes dans le sud-ouest du site</p>
Contexte patrimonial et touristique éloigné	<p>Plusieurs monuments historiques  Eglises fortifiées de Thiérache à l'est  Plusieurs cimetières militaires  Aucun site UNESCO  Sites inscrits et classés  Jardin remarquable de Bosmont-sur-Serre  Laon et Guise comme villes d'Art et d'Histoire  Plusieurs Site Patrimoniaux Remarquables (SPR)  Aire de vigilance patrimoniale de Laon : enjeu très fort</p> <p>Tourisme vert, avec valorisation des vallées, de la découverte du patrimoine bâti, de forêts, découverte de parcs et jardins. Circuits de Grande Randonnée GR 142 et 145, eurovéloroutes</p>	<p>Patrimoine &gt; 7 km.  Distance, bâti entourant les monuments, relief et boisements induisant une sensibilité faible.  Sensibilité nulle à très faible pour le patrimoine à Laon, vue très lointaine du site  Site en extension du parc éolien existant des Ronchères</p>	<p>Pas de recommandation spécifique en lien avec le patrimoine éloigné  Recommandation de créer un parc éolien à géométrie simple et lisible</p>
Contexte patrimonial et touristique rapproché	<p>Cimetière franco-allemand Le Sourd site UNESCO  6 monuments historiques (distants du site de 4 et 8 km environ)  Jardin remarquable de Puisieux-et-Clanlieu</p> <p>Tourisme vert, avec découverte du patrimoine bâti, de forêts, découverte de parcs et jardins. Circuits de randonnée locale, véloroute départementale</p>	<p>Sensibilité nulle à faible, ponctuellement modérée (cas pour le château de l'Estang).  Distance, bâti entourant les monuments, relief et boisements limitant les vues.  Site groupé avec le parc des Ronchères en arrière-plan du parc de l'Arc en Thiérache depuis le cimetière militaire du Sourd, avec une sensibilité faible.</p>	<p>Pas de recommandation spécifique en lien avec le patrimoine rapproché  Recommandation de créer un parc éolien à géométrie simple et lisible</p>

Tableau 14. synthèse de l'état initial paysager et recommandations

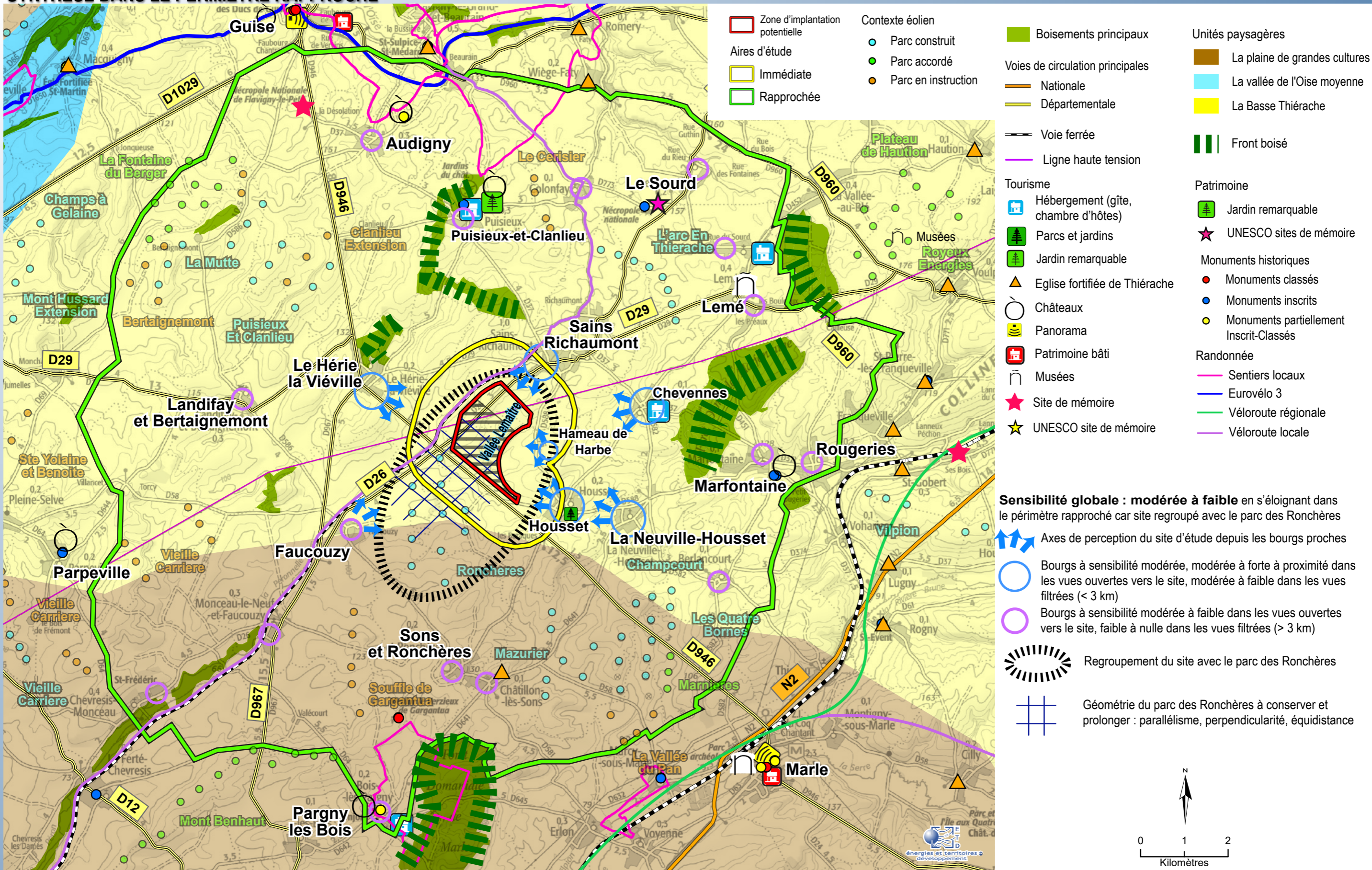
# SYNTHESE DANS LE PERIMETRE ELOIGNE



Sources : ETD, DREAL, Atlas des Paysages de l'Aisne, Scan départemental ©IGN, 2024.

Carte 53. Synthèse dans le périmètre éloigné.

# SYNTHESE DANS LE PERIMETRE RAPPROCHE



Carte 54. Synthèse dans le périmètre rapproché.

### Périmètre éloigné "*Carte 53. Synthèse dans le périmètre éloigné.*", page 98

Dans le périmètre éloigné, la distance et le relief contribuent à diminuer la sensibilité. Couplés à ceci, les éléments filtrant les vues (végétation, bâti, variations proches du relief, etc) peuvent rendre la sensibilité nulle selon la position de l'observateur par rapport au site étudié.

Des vues ouvertes sont possibles dans les paysages de plateaux (ceux de Basse Thiérache et de la plaine de grandes cultures) et en haut de versant des grandes vallées. Le site peut alors être visible depuis ces endroits ce qui explique le niveau de sensibilité nul à faible à l'échelle du périmètre éloigné. Les vues vers le site sont rares voire inexistantes dans les paysages de grandes vallées en se rapprochant du talweg, la sensibilité globale y est donc nulle.

S'inscrivant dans un contexte de densification en éoliennes, le site étudié est à proximité de plusieurs parcs éoliens construits. En s'éloignant dans le périmètre éloigné, le site étudié se rattache visuellement à d'autres parcs. Extension du parc des Ronchères, le site étudié se regroupe toujours à celui-ci.

Quatre principaux regroupements de parcs éoliens avec le site étudié sont identifiables selon quatre axes : nord-ouest/sud-est, nord-est/sud-ouest, sud-est/nord/ouest et sud-ouest/nord-est.

Ces regroupements forment des angles de perception. Afin de réduire ces angles, l'aire recommandée d'implantation d'éoliennes sur le site étudié est placée dans le sud-ouest de la ZIP. On rappelle que diminuer le degré d'angles d'occupation en éoliennes permet de réduire l'enjeu effets cumulés éoliens et de réduire l'impact final du projet.

Enfin, conserver la géométrie des Ronchères facilitera la lecture du site étudié comme une extension du parc des Ronchères.

### Périmètre rapproché "*Carte 54. Synthèse dans le périmètre rapproché.*", page 99

Dans le périmètre rapproché, la distance et le relief contribuent aussi à diminuer la sensibilité. Couplés à ceci, les éléments filtrant les vues (végétation, bâti, variations proches du relief, etc) peuvent rendre la sensibilité faible selon la position de l'observateur par rapport au site étudié.

Les niveaux sensibilité dans le périmètre rapproché se répartissent selon un gradient en fonction de la distance. La sensibilité est globalement modérée à faible dans le périmètre rapproché du fait du regroupement du site avec le parc éolien existant des Ronchères. Les bourgs proches (< 3 km) ont une sensibilité modérée ou modérée à forte dans les vues ouvertes, et modérée à faible dans les vues filtrées. Les bourgs à plus de 3 km du site d'étude ont une sensibilité modérée à faible dans les vues ouvertes, et faible à nulle dans les vues filtrées. Lorsque depuis un bourg, on observe un parc éolien en avant-plan du site étudié, le niveau de sensibilité est diminué (c'est le cas de Faucouzy).

Situées dans un paysage de grandes cultures aux faibles variations du relief, les vues ouvertes autour de la ZIP sont nombreuses. Les sensibilités dans les vues immédiates et proches résident dans l'évolution de l'angle éolien par l'ajout du site. Cependant, s'inscrivant dans un contexte de densification en éoliennes, le site étudié est à proximité de plusieurs parcs éoliens construits dont celui des Ronchères qui est limitrophe. En s'éloignant dans le périmètre rapproché, le site étudié se rattache visuellement à d'autres parcs. Extension du parc des Ronchères, le site étudié se regroupe toujours à celui-ci, y compris dans les vues les plus proches.

Le premier levier de recommandation pour réduire les sensibilités est de reculer l'aire d'implantation en éoliennes de l'habitat proche. L'aire recommandée s'étend donc dans le sud-ouest de la ZIP et respecte une distance de 1 km depuis Sains. La position de l'aire recommandée est au plus proche du parc des Ronchères pour faciliter la lecture d'un seul et même parc. L'aire recommandée permet également de réduire les effets cumulés éoliens représentés sur les cartes d'angles d'occupation pour six des bourgs les plus proches dans le périmètre rapproché (voir aussi les axes de perceptions des bourgs sur la carte).

Enfin, conserver la géométrie des Ronchères facilitera la lecture du site étudié comme une extension du parc des Ronchères.





## II. Définition du projet

## II.1. Choix du site et recommandations

### Historique et choix du site

Des données sur l'histoire du projet et du choix du site sont comprises dans l'étude d'impacts générale. Quelques informations sont reprises ici (source : Elicio).

Les premiers échanges se font en 2020 - 2021 suite à la construction du parc éolien de l'Arc-en-Thiéarache sur les communes de Sains-Richaumont, Lemé et Chevennes.

La zone d'implantation potentielle a en effet été identifiée à proximité du parc éolien de l'Arc-en-Thiéarache, développé, construit et exploité par la société Elicio France. Il s'agit d'une zone facilement accessible, à la croisée de deux départementales : la D26 et la D946, à proximité directe du poste source Enedis du Concourt.

Elle est localisée sur un plateau tourné vers les grandes cultures (majoritairement céréaliculture et betterave), majoritairement ouvert avec des boisements concentrés.

La zone d'étude vient s'inscrire dans le prolongement du parc éolien existant des Ronchères, et à plus de 1 kilomètre des bourgs de Housset et de Sains-Richaumont, et à plus de 800 mètres du hameau de Harbe.

Au sein de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre, la zone d'implantation potentielle se situe dans sa partie sud-ouest et en frontière de la Communauté de communes du Pays de la Serre. Il s'agit de la zone la plus favorable et la plus pertinente de la communauté de communes, sur un plateau de grandes cultures. La partie nord de la communauté de communes est quant à elle traversée par la vallée de l'Oise, et composée plus régulièrement de milieux boisés et bocagers.

La zone potentielle d'implantation est ainsi définie dans l'objectif de créer une extension du parc existant des Ronchères. Les études commencent en 2022, avec installation d'un mât de mesure en mai 2022. Le potentiel éolien évalué est au maximum de 8 éoliennes soit une puissance de 36 MW.

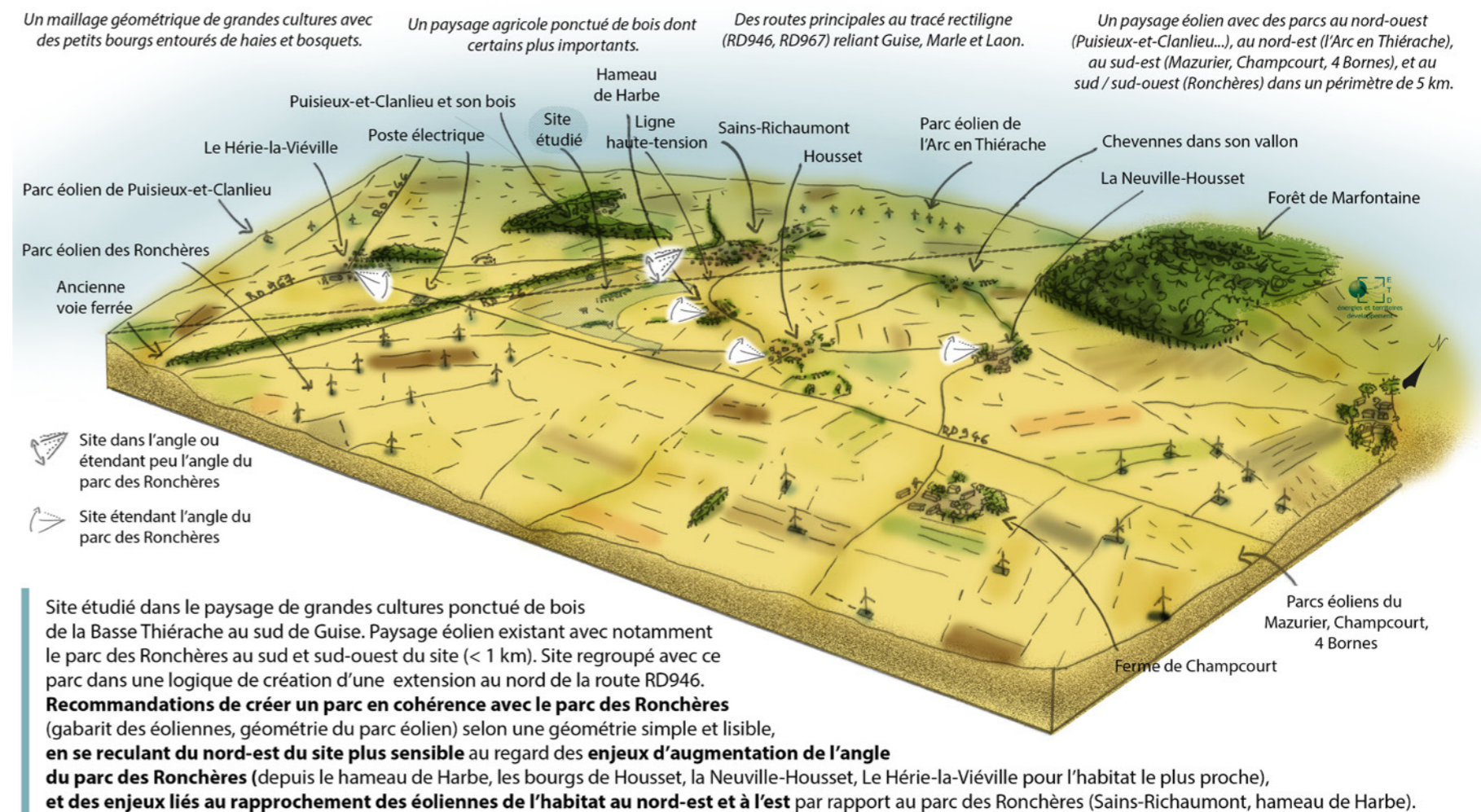
L'état initial a été réalisé à l'échelle de l'ensemble du site, puis les variantes d'implantation ont été réfléchies pour définir le projet.

Une présentation du projet est réalisée fin 2022 aux services de l'Etat (préfecture de l'Aisne, DDT de l'Aisne, Unité Départementale de la DREAL Hauts-de-France, et UDAP). Les recommandations recueillies concernent l'attention aux espaces de respiration entre parcs éoliens et la prise en compte des suivis environnementaux des parcs de l'Arc-en-Thiéarache et des Ronchères. Sur le patrimoine, aucune problématique particulière n'est indiquée par l'UDAP du fait de la présence d'éoliennes entre le site étudié et le patrimoine du secteur. Concernant la concertation, des réunions d'information sont organisées en 2024.

### Recommandations paysagères

Dans ce contexte, l'état initial paysager a établi plusieurs recommandations :

- Créer un projet en cohérence avec le parc éolien existant des Ronchères, tant dans le gabarit des éoliennes (180 m de hauteur totale) que dans l'implantation : implanter le projet au plus proche du parc des Ronchères dans une logique d'extension et en créant un parc à géométrie simple et lisible tenant compte de ce parc existant ;
- Porter attention à la lecture du projet, en particulier depuis les bourgs les plus proches (distance au projet, emprise occupée par le projet et évolution de l'angle éolien par rapport à l'angle existant du parc des Ronchères, géométrie) ;
- Utiliser préférentiellement les accès existants présents sur le site pour la desserte du projet.



Carte 55. Contexte paysager du site et recommandations paysagères.

Trois variantes sont étudiées lors de la démarche projet. Elles sont définies par la société Elicio en combinant des données multicritères (naturalistes, paysagères, techniques, foncières...).

**- Variante 1 :**

Cette variante est composée de 8 éoliennes réparties dans l'ensemble du site étudié. Les éoliennes sont implantées selon un maillage géométrique en lignes, en cohérence avec le parc existant des Ronchères. C'est la variante maximale.

**- Variante 2 :**

Cette variante compte 6 éoliennes correspondant aux 6 éoliennes de la variante 1 au sud de la ligne électrique haute-tension et au sud de la route RD26. Son emprise nord/sud est par conséquent réduite par rapport à la variante 1 en particulier depuis le bourg proche de Sains-Richaumont. Elle est aussi reculée de Sains-Richaumont par rapport à la variante 1 (à environ 1 km).

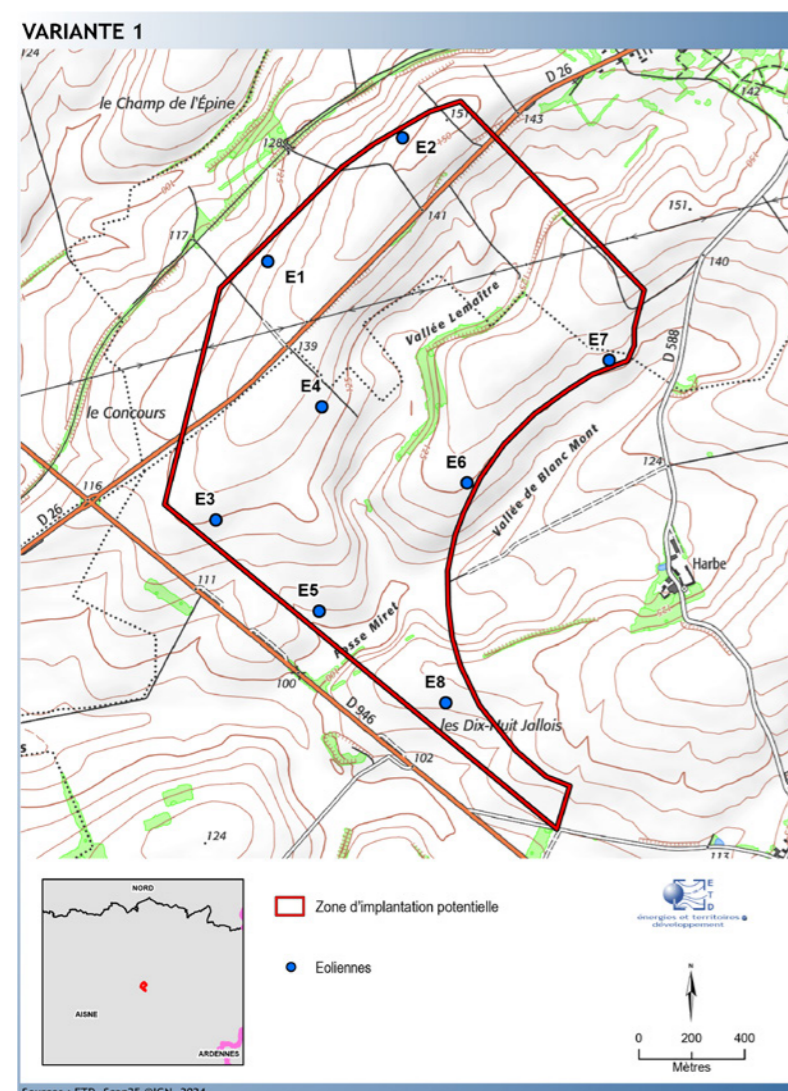
**- Variante 3 :**

Cette variante comprend 5 éoliennes correspondant aux éoliennes de la variante 2 sans l'éolienne la plus au nord-est (E5 de la variante 2). C'est la variante la moins étendue du nord au sud et de l'ouest vers l'est. Elle est reculée du bourg de Sains-Richaumont par rapport à la variante 2 (à environ 1,5 km). Elle occupe alors un angle moindre que la variante 2 depuis Sains-Richaumont mais aussi depuis le hameau de Harbe présent à proximité à l'est.

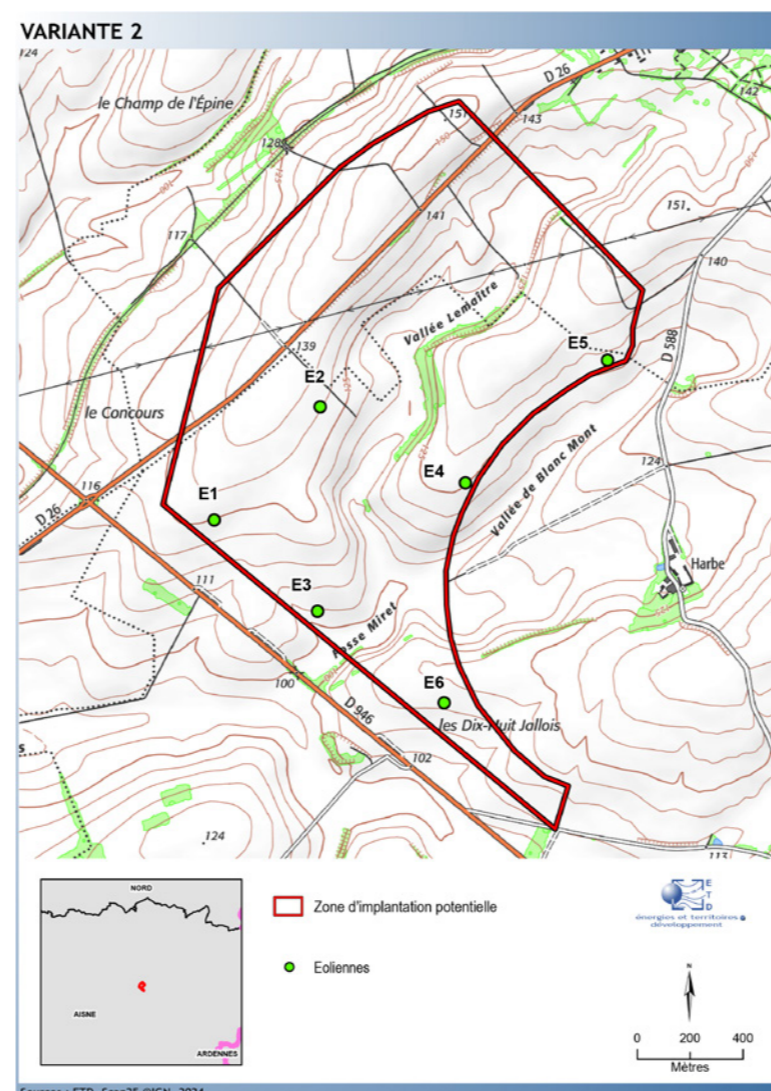
Toutes les variantes ont été analysées pour une hauteur totale de 180 m de hauteur totale, en cohérence avec le parc des Ronchères :

Données :	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Modèle simulé sur les photomontages	Vestas V136	Vestas V150	Vestas V150
Hauteur totale	180 m	180 m	180 m
Diamètre de rotor	136 m	150 m	150 m
Hauteur de mât	112 m	105 m	105 m

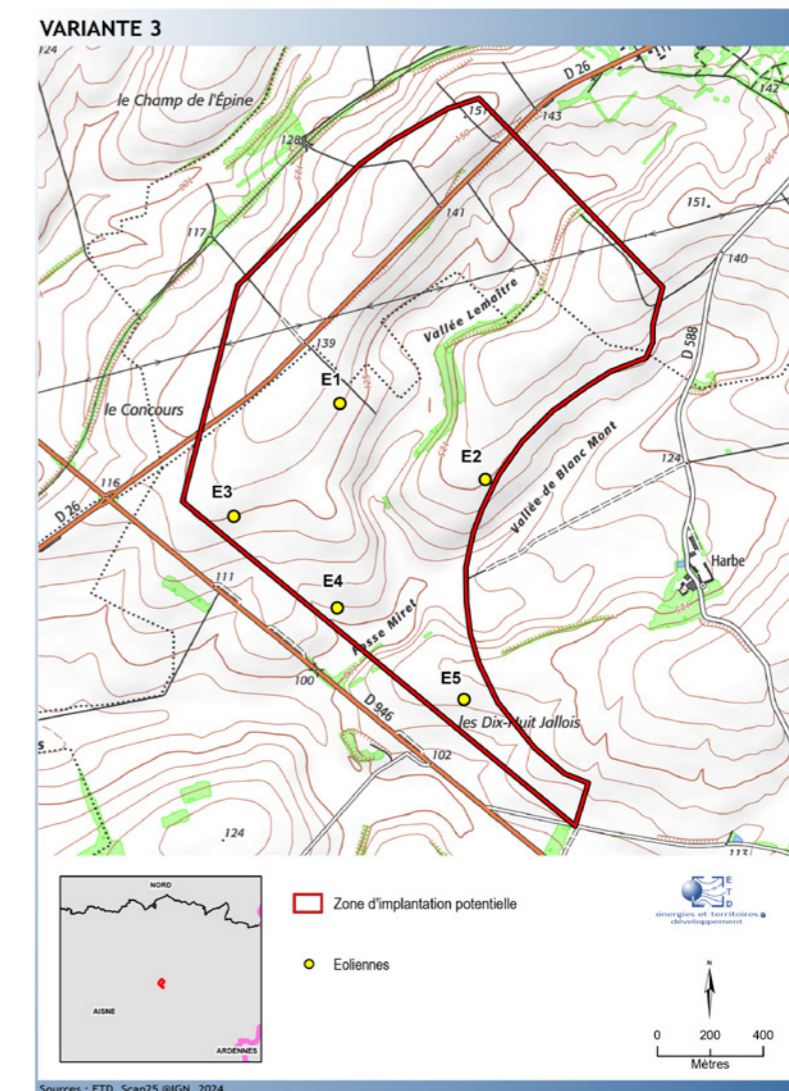
Tableau 15. Modèles d'éoliennes des variantes



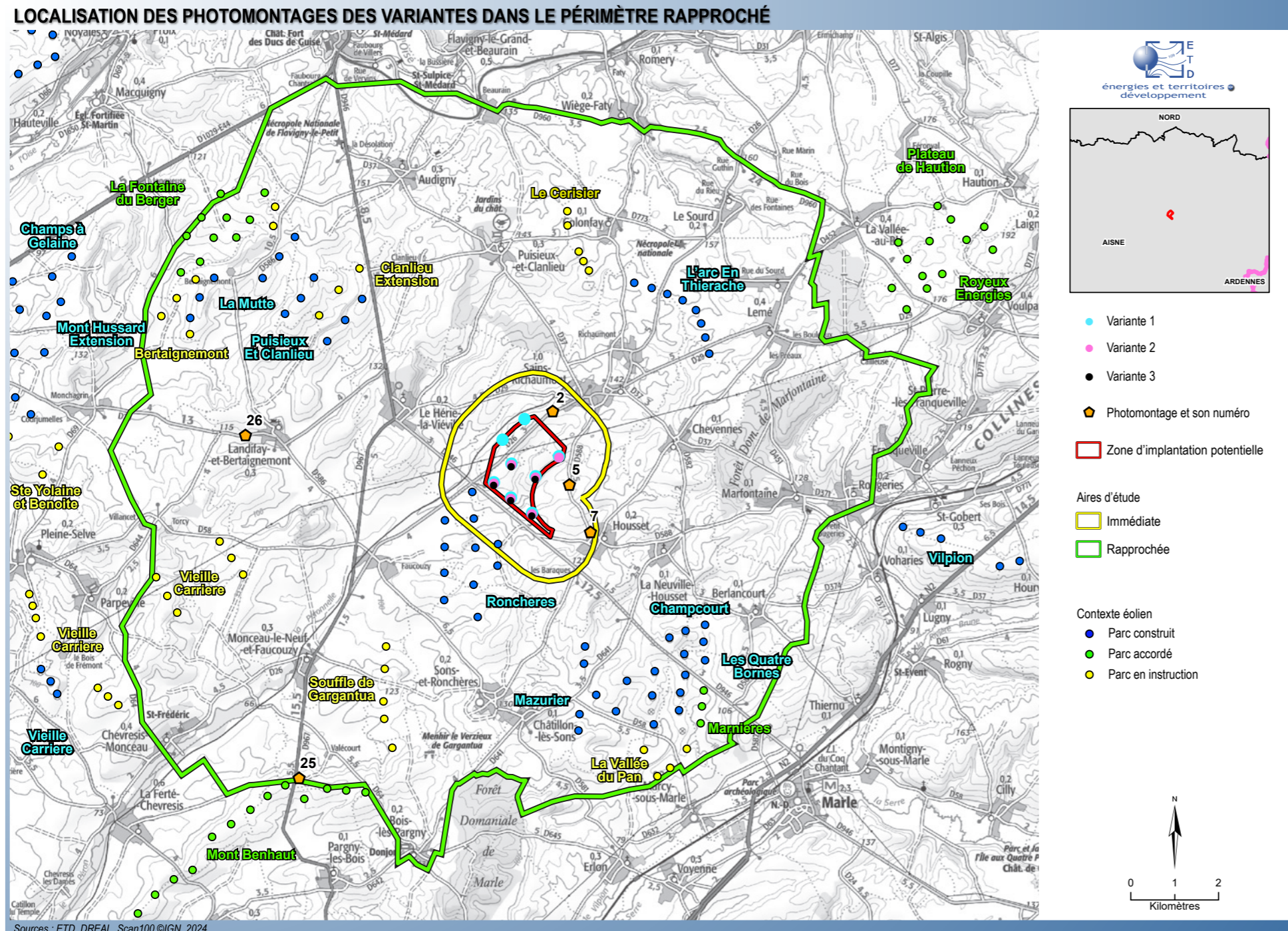
Carte 56. Variante 1



Carte 57. Variante 2



Carte 58. Variante 3



Carte 59. Localisation des photomontages des variantes dans le périmètre rapproché

Des photomontages de ces variantes (cf. carte de localisation ci-contre) sont réalisés par ETD à l'aide du logiciel Windpro, avec l'inventaire éolien listé dans l'état initial. Ces photomontages sont choisis en réponse aux sensibilités de l'état initial pour préciser l'emprise et la géométrie du projet dans les vues proches (vue depuis les bourgs ou vue d'ensemble sur le plateau).

- **Photomontage 2 depuis Sains-Richaumont**, à la sortie ouest du bourg de Sains (< 1 km du site étudié), afin d'illustrer l'emprise et la géométrie du projet dans cette vue immédiate depuis le nord-est avec le site en avant-plan du parc des Ronchères.

- **Photomontage 5 au hameau de Harbe**, à la sortie nord du hameau (< 1 km du site étudié), afin d'illustrer l'emprise et la géométrie du projet dans cette vue immédiate depuis l'est avec le site en avant-plan du parc des Ronchères.

- **Photomontage 7 depuis Housset**, en sortie ouest du bourg (< 1 km du site étudié) afin d'illustrer l'emprise et la géométrie du projet dans cette vue immédiate depuis le sud-est avec le site dans le prolongement nord-est du parc des Ronchères.

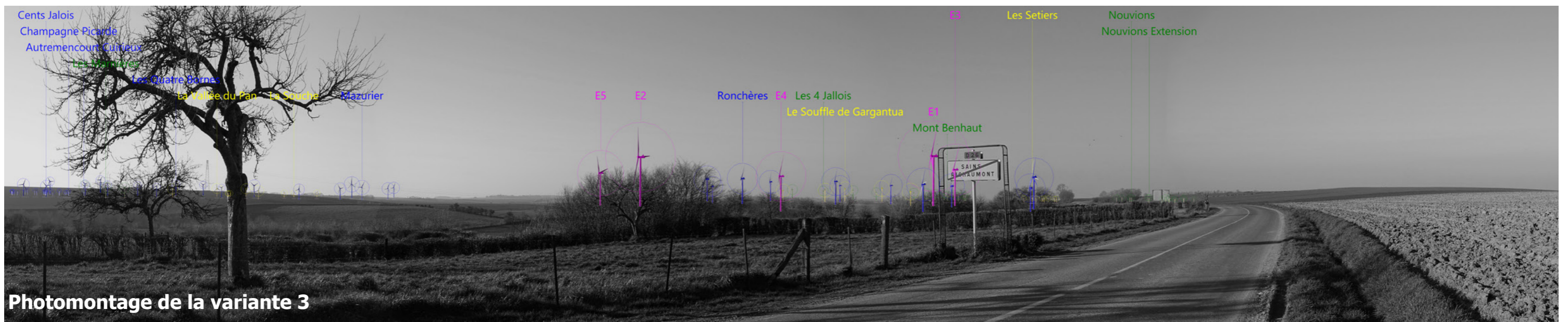
- **Photomontage 25 entre Pargny-les-Bois et Montceau-le-Neuf au sud-ouest** afin de rendre compte d'une vue d'ensemble plus éloignée à environ 8 km avec le site, le parc des Ronchères et d'autres parcs éoliens.

- **Photomontage 26 à Landifay-et-Bertaignemont**, en entrée ouest du bourg afin d'illustrer l'emprise et la géométrie du projet dans cette vue plus éloignée à environ 5,5 km, depuis l'ouest avec le site dans le prolongement nord-est du parc des Ronchères.

Les photomontages sont présentés ci-après dans un angle de 120° en deux versions : avec les silhouettes des éoliennes et en photomontages avec les éoliennes. Les éoliennes des variantes du projet sont identifiées en rose, les parcs existants en bleu, les parcs accordés en vert et les parcs en instruction en jaune (silhouettes des parcs visibles sur le photomontage).

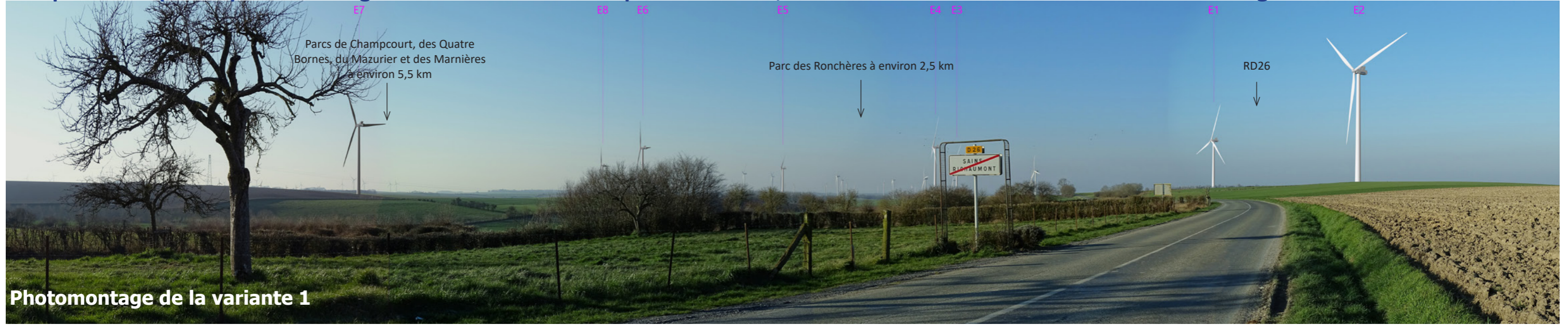
# Photomontage n°2 depuis la RD26, sortie ouest de Sains-Richaumont - Silhouettes

Vue panoramique avec les silhouettes des éoliennes des variantes et des parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°



# Photomontage n°2 depuis la RD26, sortie ouest de Sains-Richaumont

Vue panoramique du photomontage des variantes avec les parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°



# Photomontage n°5 depuis le hameau de Harbe - Silhouettes

Vue panoramique avec les silhouettes des éoliennes des variantes et des parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°



# Photomontage n°5 depuis le hameau de Harbe

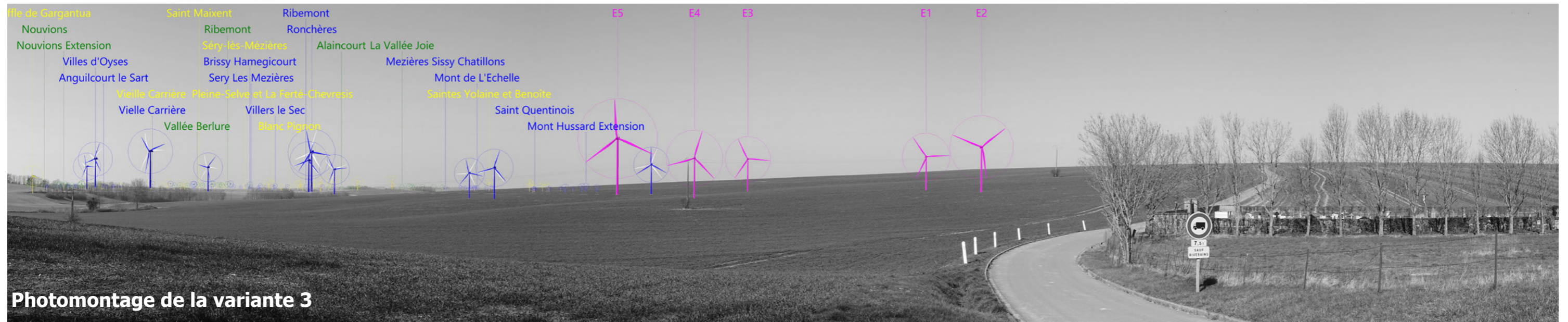
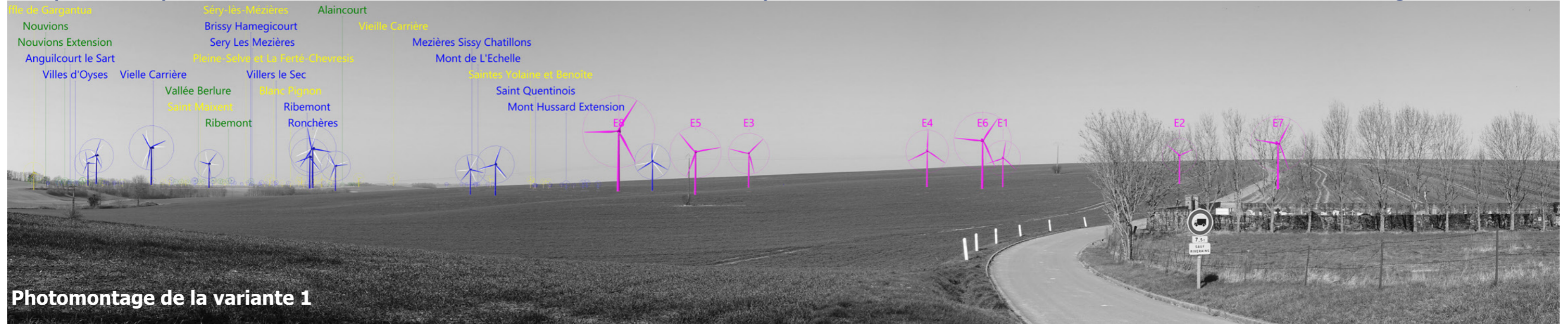
Vue panoramique du photomontage des variantes avec les parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°





# Photomontage n°7 depuis la RD588, sortie ouest d'Houset - Silhouettes

Vue panoramique avec les silhouettes des éoliennes des variantes et des parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°



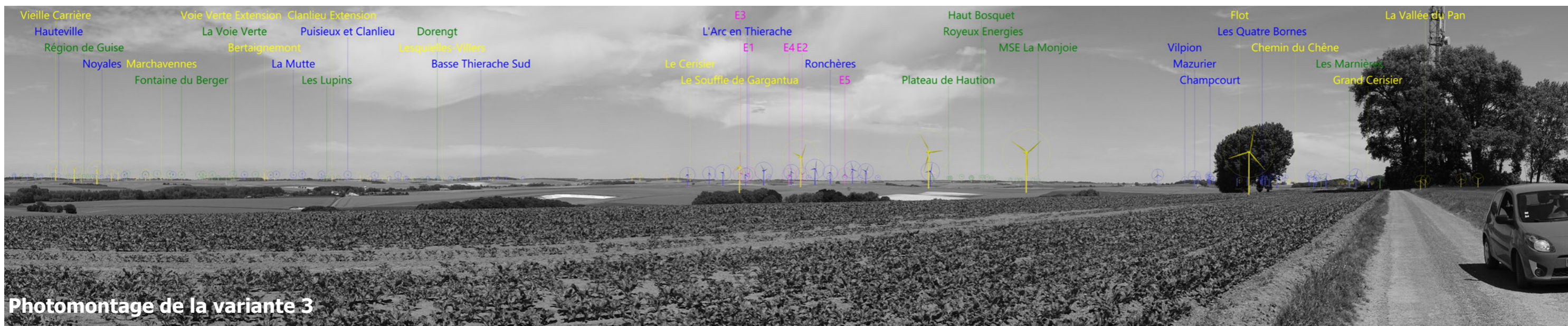
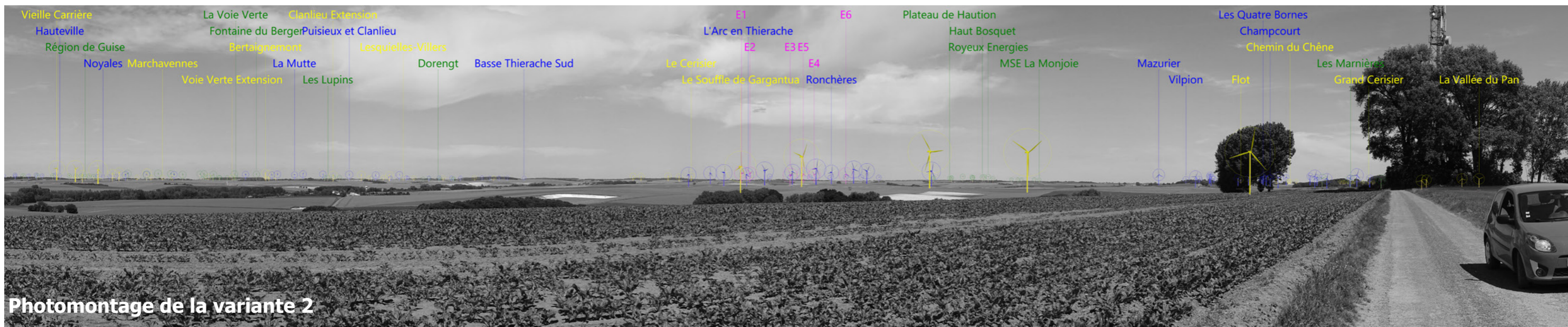
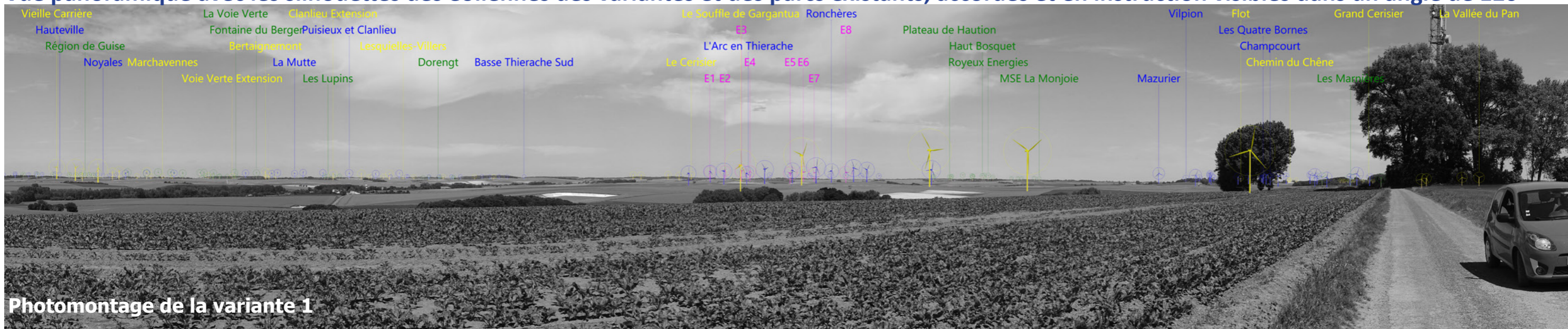
# Photomontage n°7 depuis la RD588, sortie ouest d'Housset

Vue panoramique du photomontage des variantes avec les parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°



# Photomontage n°25 depuis la RD967 entre Pargny-les-Bois et Monceau-le-Neuf - Silhouettes

Vue panoramique avec les silhouettes des éoliennes des variantes et des parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°



# Photomontage n°25 depuis la RD967 entre Pargny-les-Bois et Monceau-le-Neuf

Vue panoramique du photomontage des variantes avec les parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°



# Photomontage n°26 depuis la RD29, entrée ouest de Landifay-et-Bertaignemont - Silhouettes

Vue panoramique avec les silhouettes des éoliennes des variantes et des parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°



# Photomontage n°26 depuis la RD29, entrée ouest de Landifay-et-Bertaignemont

Vue panoramique du photomontage des variantes avec les parcs existants, accordés et en instruction visibles dans un angle de 120°

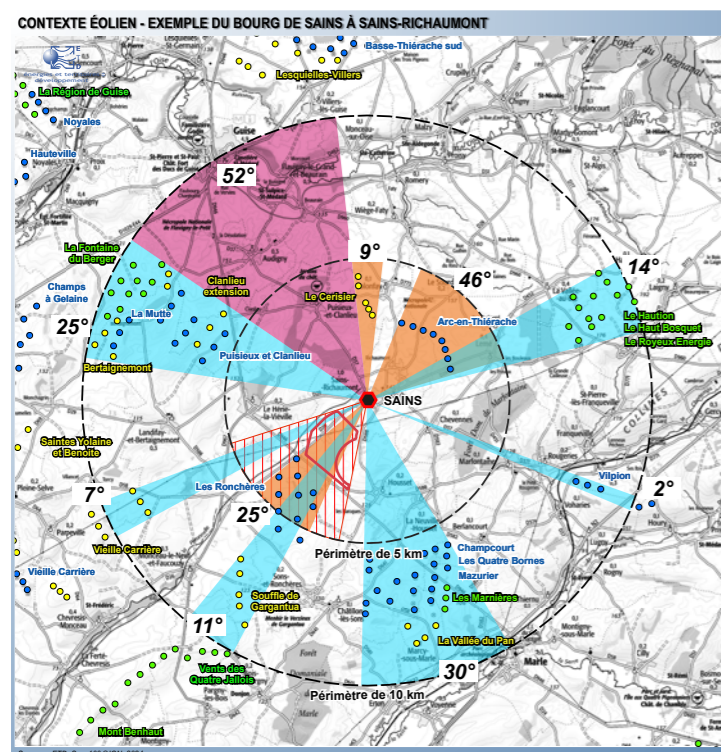


Le tableau ci-dessous présente l'analyse des variantes selon les critères paysagers.

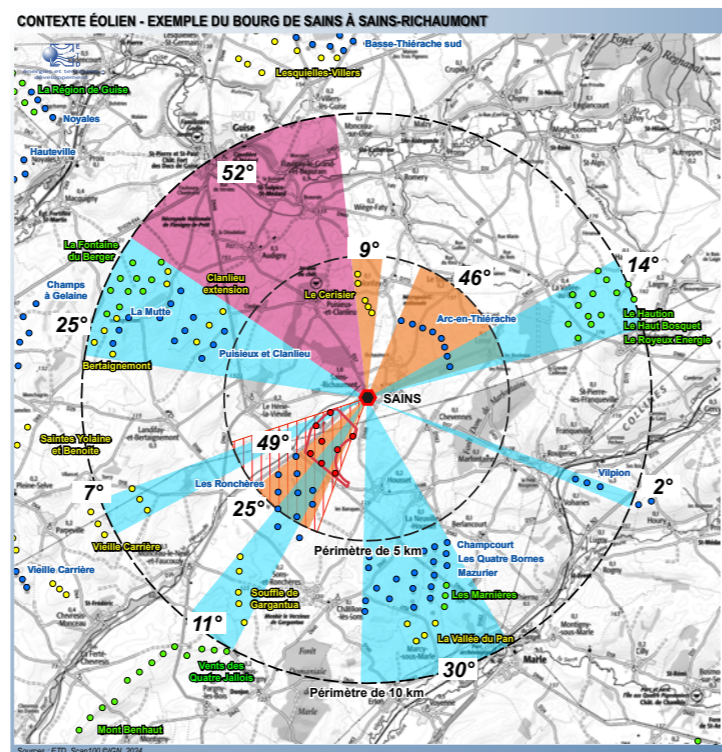
En complément des photomontages, les calculs d'indices effets cumulés des trois variantes et les cartes de répartition des angles associées sont réalisés depuis Sains, Harbe et Housset dans le cas majorant en tenant compte des parcs éoliens existants, accordés et en instruction et en considérant tous les parcs visibles dans un périmètre de 10 km autour de chacun de ces bourgs et ce hameau (cf. méthodologie détaillée dans les impacts du projet).

Critères paysagers	Variante 1 8 éoliennes	Variante 2 6 éoliennes	Variante 3 5 éoliennes
<b>Lisibilité de la géométrie sur le plateau et cohérence avec le parc des Ronchères</b>	Implantation des éoliennes selon un maillage géométrique dans le prolongement et en cohérence avec le parc éolien existant des Ronchères. Gabarit des éoliennes (180 m de hauteur totale) cohérent avec celui du parc des Ronchères (180 m de hauteur totale).		
<b>Emprise du projet dans les vues et évolution de l'angle éolien existant du parc des Ronchères par l'ajout du projet</b>	Pour toutes les variantes, choix d'un site en extension du parc des Ronchères permettant de se regrouper avec l'existant et de ne pas créer un nouveau parc.		
	<p>Variante de la plus grande emprise nord/sud et est/ouest.</p> <p>Variante en arrière-plan du parc des Ronchères depuis le sud-ouest et en avant-plan depuis le nord-est, dans un angle similaire.</p> <p>Variante la plus proche et occupant l'angle le plus large depuis Sains-Richaumont.</p> <p>Variante occupant l'angle le plus large et augmentant le plus l'angle occupé par le parc des Ronchères dans les vues depuis les bourgs et hameaux proches depuis le nord-est (Sains-Richaumont), depuis l'est (hameau de Harbe), le sud-est (Housset, la Neuville-Housset), l'ouest (Landifay-et-Bertaignemont) et le nord-ouest (Le Hérie-la-Viéville).</p> <p>Augmentation forte de l'angle éolien depuis le hameau de Harbe avec un angle étendu dans plus de la moitié du quart nord-ouest en considérant le parc des Ronchères et les éoliennes de la variante 1 ainsi que celles de la variante 2.</p>	<p>Emprise nord/sud diminuée par rapport à la variante 1 par la suppression des 2 éoliennes au nord de la route RD36.</p> <p>Emprise est/ouest identique à celle de la variante 1.</p> <p>Variante augmentant par conséquent moins l'angle occupé par le parc des Ronchères que la variante 1, avec une diminution depuis Sains-Richaumont et Le Hérie-la-Viéville. Variante reculée de Sains-Richaumont par rapport à la variante 1 (environ 1 km).</p> <p>Dans les vues depuis l'est / sud-est depuis le hameau de Harbe, les bourgs de Housset, de la Neuville-Housset, angle de la variante 2 identique à celui de la variante 1, la différence portant sur la densité (moins d'éoliennes dans la variante 2 que dans la variante 1).</p>	<p>Variante de la moindre emprise par l'absence d'éolienne dans le nord et le nord-est du site.</p> <p>Emprise diminuée par rapport à la variante 2 par la suppression de l'éolienne la plus au nord-est (E5 de la variante 2) dans les vues depuis le bourg de Sains-Richaumont, le hameau de Harbe, les bourgs de Housset, la Neuville-Housset, Landifay-et-Bertaignemont, Le Hérie-la-Viéville.</p> <p>Variante la plus éloignée de Sains-Richaumont (1,5 km environ), comprise dans l'angle du parc des Ronchères depuis ce bourg en le modifiant peu (+3°).</p>
<b>Synthèse</b>	Variante en cohérence avec le parc des Ronchères mais <b>la plus impactante depuis l'habitat proche notamment le bourg de Sains-Richaumont et le hameau de Harbe.</b>	Variante en cohérence avec le parc des Ronchères, avec un <b>impact moindre que la variante 1</b> depuis Sains-Richaumont par l'absence d'éolienne au nord de la RD26 (recul au bourg, réduction de l'angle occupé par la variante 1).	Variante en cohérence avec le parc des Ronchères et <b>la moins impactante depuis l'habitat proche, notamment le bourg de Sains-Richaumont et le hameau de Harbe</b> (recul à l'habitat et diminution de l'angle éolien). <b>Variante la plus favorable sur le volet paysager.</b>

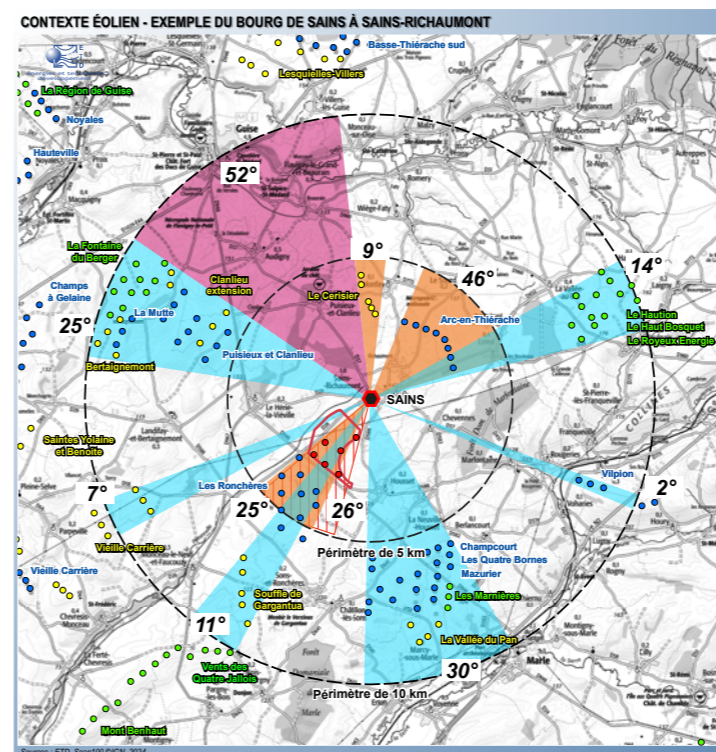
Tableau 16. Analyse paysagère des variantes



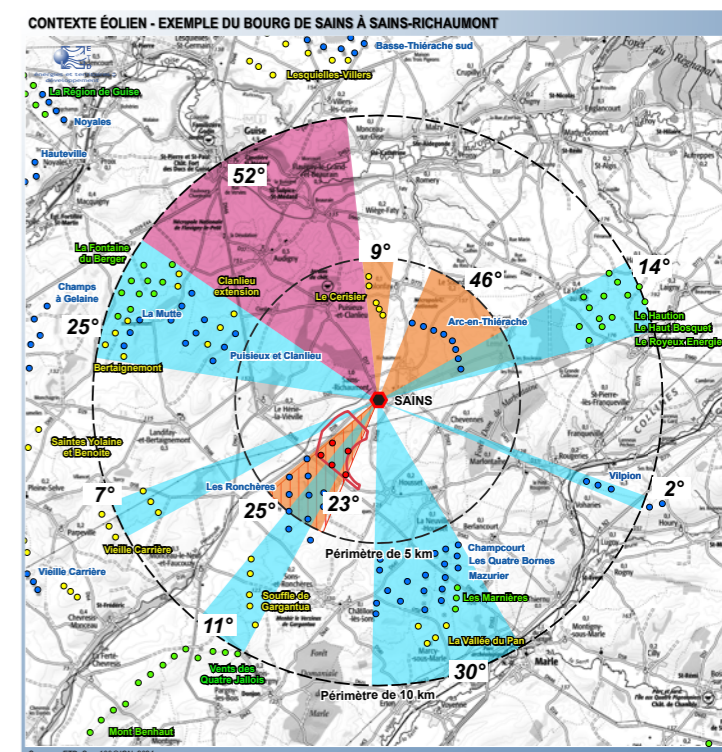
Carte 60. Contexte éolien - Exemple de Sains, état initial avec la ZIP



Carte 61. Contexte éolien - Exemple de Sains, variante 1



Carte 62. Contexte éolien - Exemple de Sains, variante 2



Carte 63. Contexte éolien - Exemple de Sains, variante 3

**Contexte éolien**

- Parc construit
- Parc accordé
- Parc en instruction

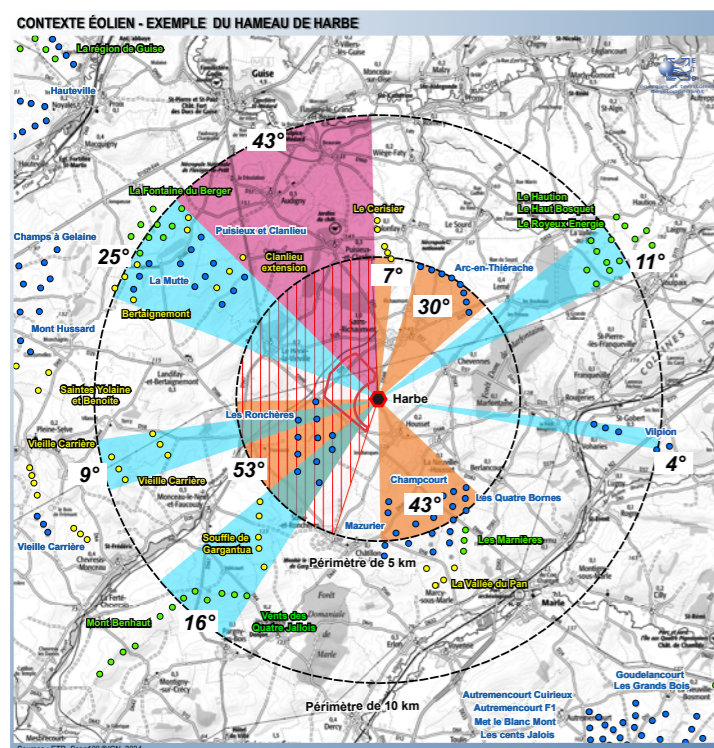
**Répartition des angles occupés par les parcs éoliens**

- Angle de respiration : plus grand angle sans éolienne à moins de 10 km
- Angle de vue occupé par les parcs localisés à moins de 5 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par les parcs localisés entre 5 et 10 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par la zone potentielle d'implantation du projet étudié

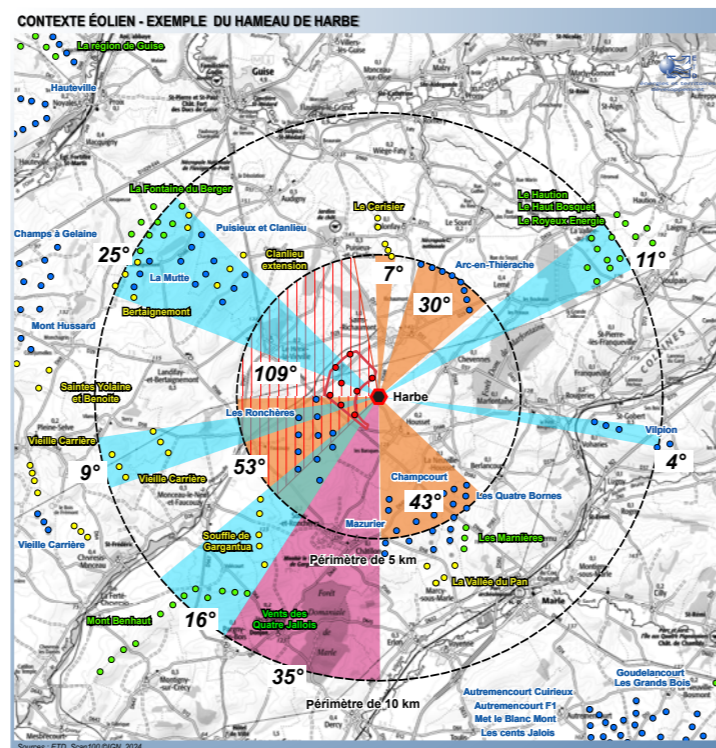
Indices (calculs réalisés en prenant en compte les parcs éoliens existants, accordés et en instruction)	Etat initial	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Angle occupé par la variante	-	49°	26°	23°
A= Angle cumulé des parcs entre 0 et 5 km	80° dont 25° occupés par le parc des Ronchères au sud-ouest du bourg	104° soit + 24° par rapport à l'état initial	86° soit + 6° par rapport à l'état initial	83° soit + 3° par rapport à l'état initial
A'=Angle cumulé des parcs entre 5 et 10 km (sans ceux déjà compris dans les angles des parcs entre 0 et 10 km)	68°	62°	68°	68°
Indice d'occupation des horizons (A+A' = cumul des parcs < 10 km)	148°	166°	154°	151°
Indice de densité	0.16	0.19	0.19	0.19
Angle de respiration (angle sans éolienne < 10 km)	52°	52°	52°	52°
Synthèse	Enjeu de saturation (3 seuils DREAL dépassés)  Indice d'occupation des horizons > 120° Indice de densité > 0,1 Angle de respiration < 160°	Toutes les variantes sont comprises en partie dans l'angle du parc éolien existant des Ronchères, expliquant l'augmentation de l'indice de densité. Elles ajoutent un parc plus proche du bourg de Sains, dans un angle faible (maximum 29°). Elles sont hors de l'angle de respiration.		
		Variante 1 occupant l'angle le plus large depuis Sains et étendant le plus l'angle du parc existant des Ronchères (+ 24°).	Variante 2 occupant un angle moins large que la variante 1 (suppression des éoliennes au nord de la RD26). Variante comprise dans l'angle du parc des Ronchères en l'étendant peu (+ 6°).	Réduction de l'angle de la variante 2 par la suppression de l'éolienne nord-est (E5) de la variante 2.  Variante 3 occupant l'angle le moins large depuis Sains, compris dans l'angle du parc des Ronchères en le modifiant peu (+3°).

Tableau 17. Indices effets cumulés des variantes, exemple de Sains (calculs réalisés en prenant en compte les parcs éoliens existants, accordés et en instruction)

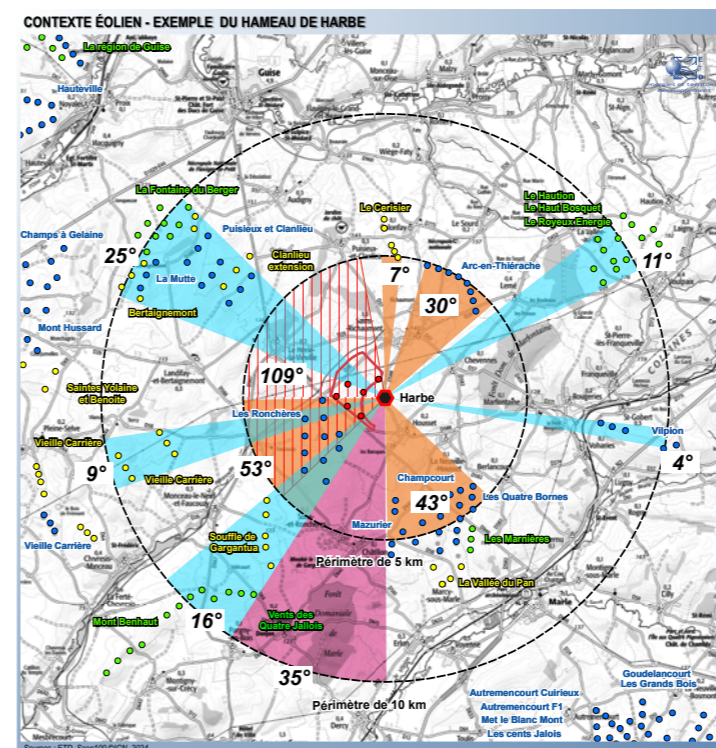




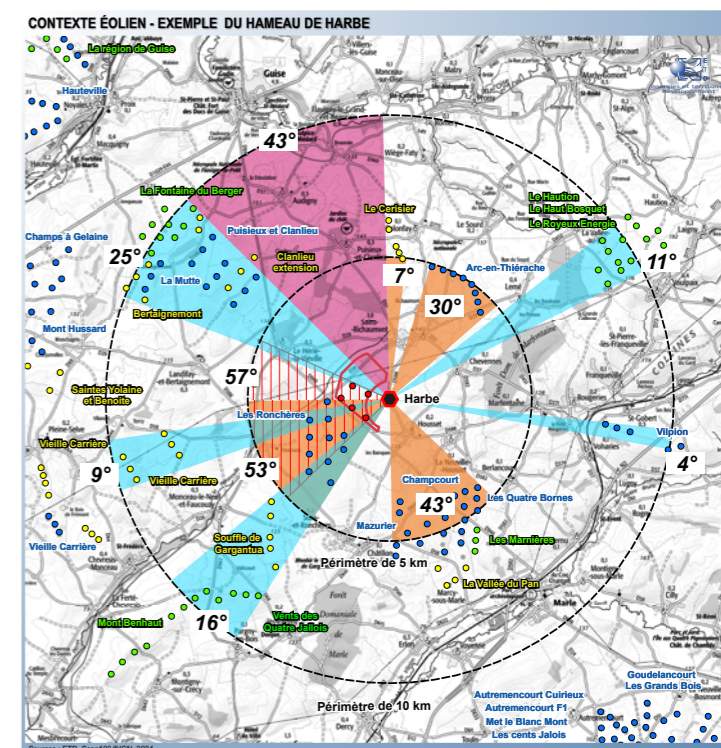
Carte 64. Contexte éolien - Exemple du hameau de Harbe, état initial avec la ZIP



Carte 65. Contexte éolien - Exemple du hameau de Harbe, variante 1



Carte 66. Contexte éolien - Exemple du hameau de Harbe, variante 2



Carte 67. Contexte éolien - Exemple du hameau de Harbe, variante 3

**Contexte éolien**

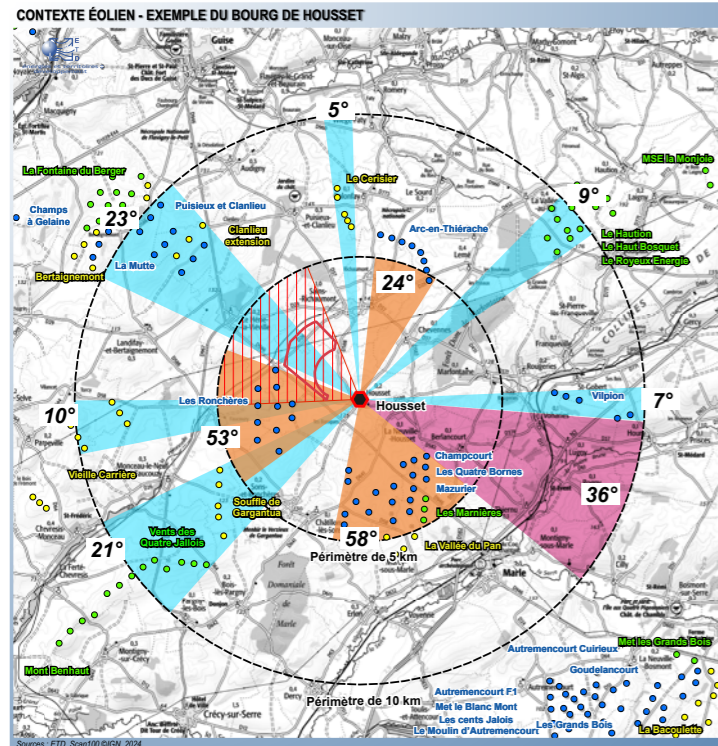
- Parc construit
- Parc accordé
- Parc en instruction

**Répartition des angles occupés par les parcs éoliens**

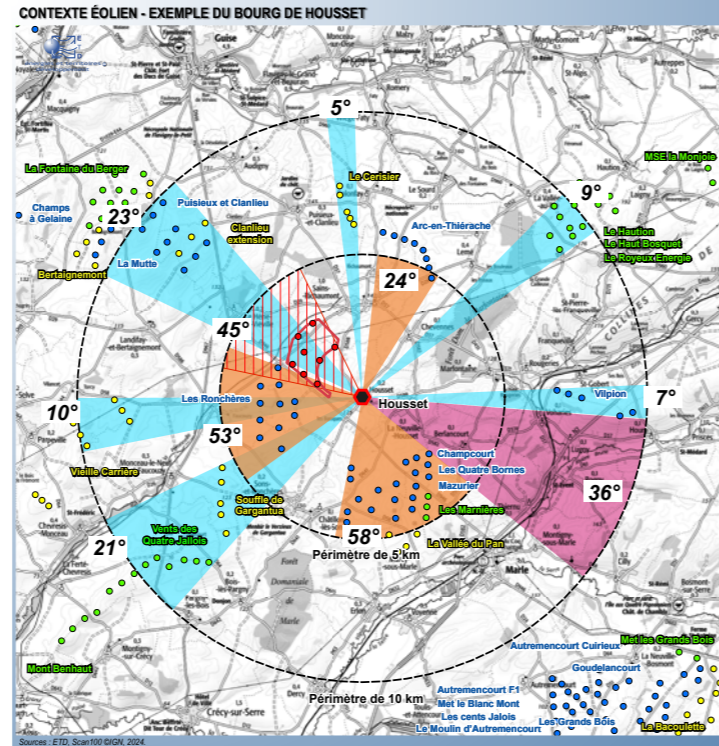
- Angle de respiration : plus grand angle sans éolienne à moins de 10 km
- Angle de vue occupé par les parcs localisés à moins de 5 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par les parcs localisés entre 5 et 10 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par la zone potentielle d'implantation du projet étudié

Indices	Etat initial	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Angle occupé par la variante	-	109°	109°	57°
A= Angle cumulé des parcs entre 0 et 5 km	133° dont 53° occupés par le parc des Ronchères à l'ouest et au sud-ouest	207° soit + 74° par rapport à l'état initial	207° soit + 74° par rapport à l'état initial	155° soit + 22° par rapport à l'état initial
A'=Angle cumulé des parcs entre 5 et 10 km (sans ceux déjà compris dans les angles des parcs entre 0 et 10 km)	41°	16°	16°	41°
Indice d'occupation des horizons (A+A' = cumul des parcs < 10 km)	174°	223°	223°	196°
Indice de densité	0.29	0.26	0.25	0.28
Angle de respiration (angle sans éolienne < 10 km)	43°	35°	35°	43°
Synthèse	Enjeu de saturation (3 seuils DREAL dépassés)  Indice d'occupation des horizons > 120° Indice de densité > 0,1 Angle de respiration < 160°	Toutes les variantes sont en partie comprises dans l'angle du parc éolien existant des Ronchères en ajoutant des éoliennes plus proches à l'ouest du hameau. Elles étendent cet angle éolien existant vers le nord, de plus de 50° et dans l'angle de respiration pour les variantes 1 et 2 tandis que l'angle de la variante 3 est moindre et hors de l'angle de respiration.		
		Variante 1 occupant un angle large depuis le hameau de Harbe étendu du nord vers le sud-ouest (angle de 109°). Variante modifiant l'angle du parc existant des Ronchères (+ 74°) en l'étendant vers le nord dans l'angle de respiration.	Variante 2 occupant un angle large s'étendant du nord vers le sud-ouest, identique à la variante 1 depuis le hameau de Harbe (angle de 109°) en étendant le parc des Ronchères dans l'angle de respiration localisé au nord.	Réduction de l'angle de la variante 2 par la suppression de l'éolienne nord-est (E5) de la variante 2.
		Variante induisant une modification de l'angle de respiration : diminution de l'angle et changement de localisation du nord au sud du hameau.	Suppression des 2 éoliennes nord de la variante 1 modifiant uniquement l'indice de densité (diminution) par rapport à la variante 1.	Variante 3 occupant l'angle le moins large depuis le hameau de Harbe (57°), le non-équipement du nord-est du site permettant de concentrer les éoliennes à l'ouest du hameau avec le parc existant des Ronchères.  Variante 3 comprise dans l'angle du parc des Ronchères en l'étendant de 22° au nord (ajout de 3 éoliennes), hors de l'angle de respiration qui est inchangé.

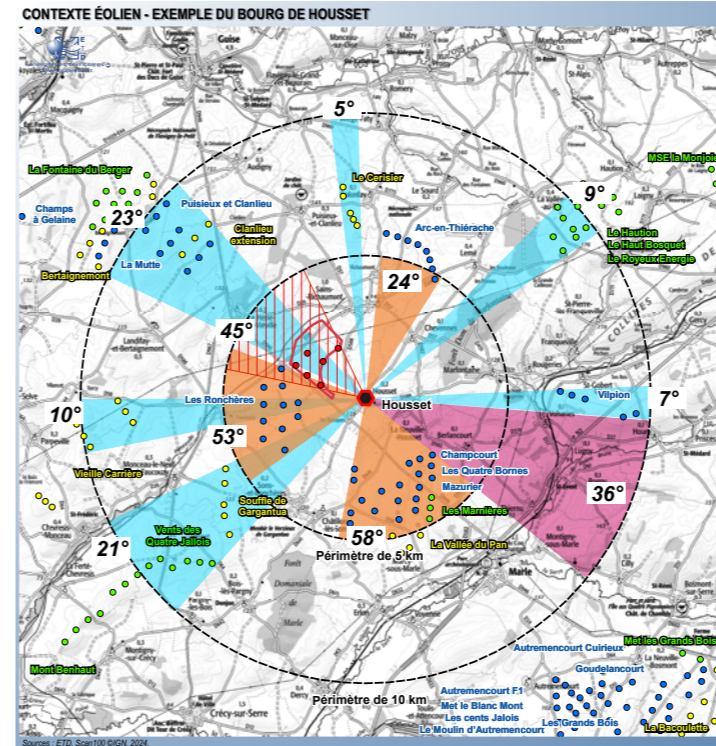
Tableau 18. Indices effets cumulés des variantes, exemple du hameau de Harbe (calculs réalisés en prenant en compte les parcs éoliens existants, accordés et en instruction)



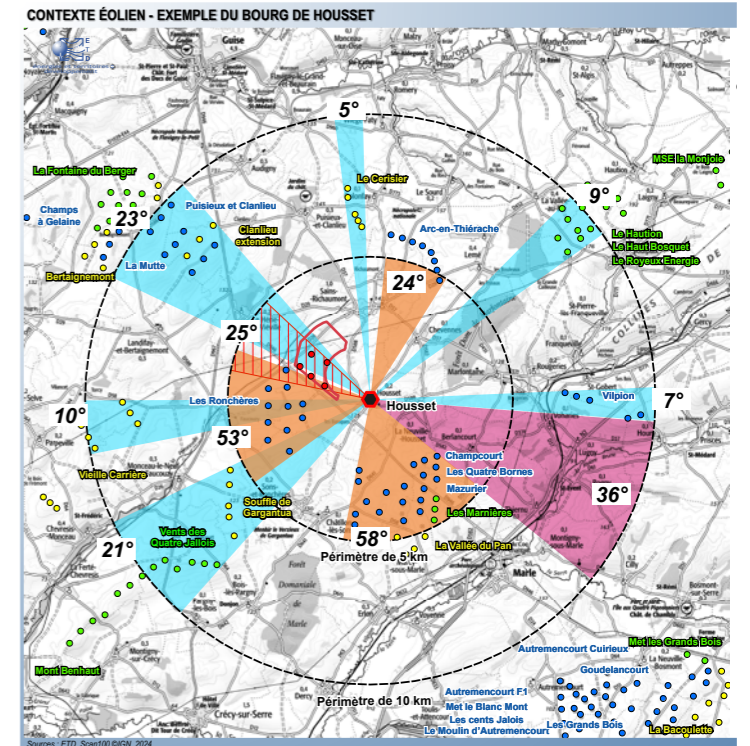
Carte 68. Contexte éolien - Exemple de Housset, état initial avec la ZIP



Carte 69. Contexte éolien - Exemple de Housset, variante 1



Carte 70. Contexte éolien - Exemple de Housset, variante 2



Carte 71. Contexte éolien - Exemple de Housset, variante 3

**Contexte éolien**

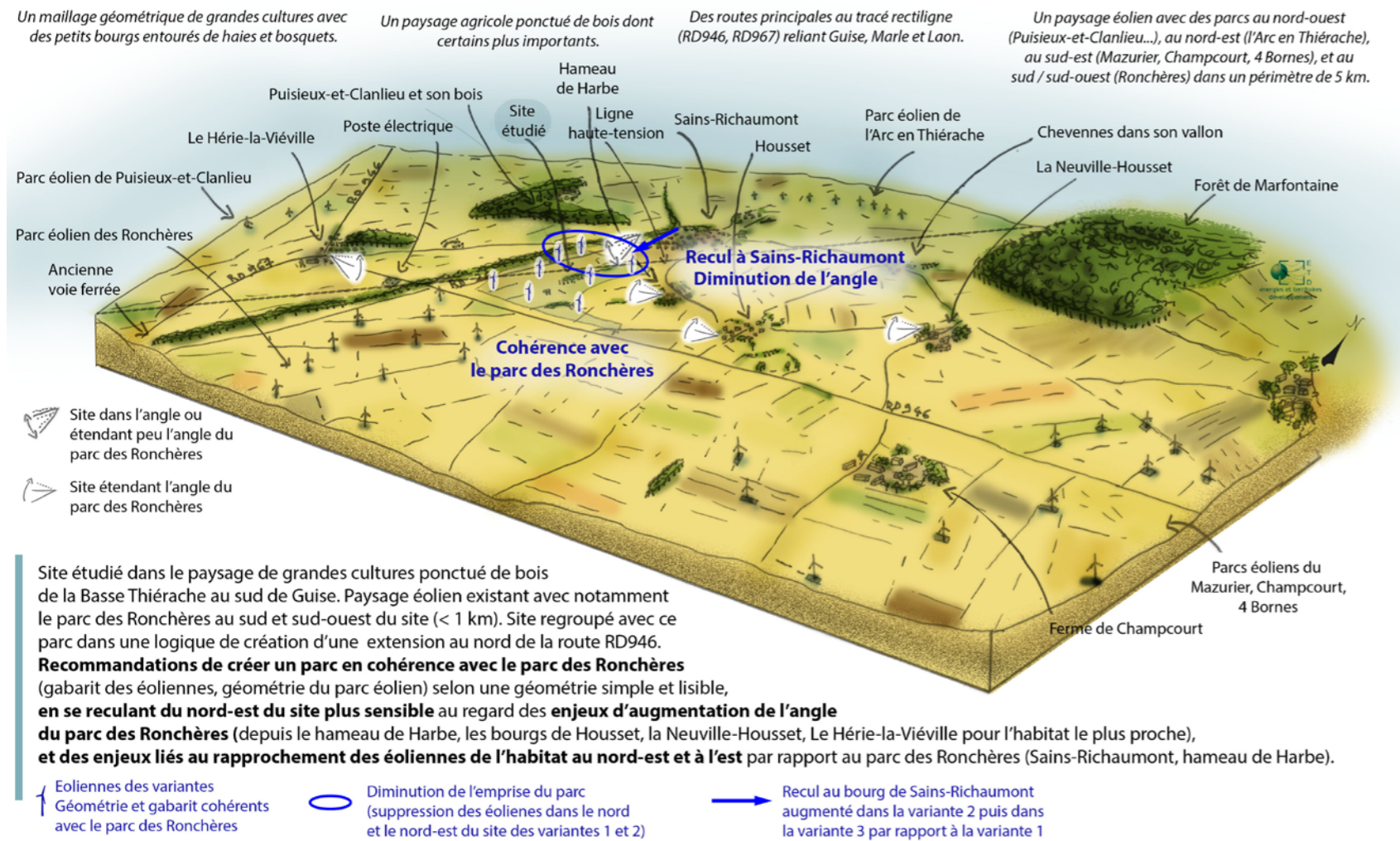
- Parc construit
- Parc accordé
- Parc en instruction

**Répartition des angles occupés par les parcs éoliens**

- Angle de respiration : plus grand angle sans éolienne à moins de 10 km
- Angle de vue occupé par les parcs localisés à moins de 5 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par les parcs localisés entre 5 et 10 km du bourg (tout ou partie du parc)
- Angle de vue occupé par la zone potentielle d'implantation du projet étudié

Indices	Etat initial	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Angle occupé par la variante	-	45°	45°	25°
A= Angle cumulé des parcs entre 0 et 5 km	135° dont 53° occupés par le parc des Ronchères à l'ouest et au sud-ouest	177° soit + 42° par rapport à l'état initial	177° soit + 42° par rapport à l'état initial	157° soit + 22° par rapport à l'état initial
A'=Angle cumulé des parcs entre 5 et 10 km (sans ceux déjà compris dans les angles des parcs entre 0 et 10 km)	58°	35°	35°	42°
Indice d'occupation des horizons (A+A' = cumul des parcs < 10 km)	193°	212°	212°	199°
Indice de densité	0.23	0.25	0.24	0.25
Angle de respiration (angle sans éolienne < 10 km)	36°	36°	36°	36°
Synthèse	Enjeu de saturation (3 seuils DREAL dépassés)  Indice d'occupation des horizons > 120° Indice de densité > 0,1 Angle de respiration < 160°	Toutes les variantes sont en partie comprises dans l'angle du parc éolien existant des Ronchères et étendent cet angle éolien existant vers le nord-est. Elles sont hors de l'angle de respiration.  Variante 1 occupant l'angle le plus large avec la variante 2 depuis Housset (angle de 45°), en étendant l'angle du parc existant des Ronchères vers le nord-est (+ 42°).  Variante 2 occupant un angle identique à la variante 1 depuis Housset (angle de 45°), en étendant l'angle du parc existant des Ronchères vers le nord-est (+ 42°).  Suppression des 2 éoliennes nord de la variante 1 modifiant uniquement l'indice de densité (diminution) par rapport à la variante 1.  Réduction de l'angle de la variante 2 par la suppression de l'éolienne nord-est (E5) de la variante 2.  Variante 3 occupant l'angle le moins large depuis Housset (25°), le non-équipement du nord-est du site permettant de concentrer les éoliennes au nord-ouest du bourg avec le parc existant des Ronchères. Variante 3 comprise dans l'angle du parc des Ronchères en l'étendant de 22° au nord-est (ajout de 3 éoliennes).		

Tableau 19. Indices effets cumulés des variantes, exemple de Housset (calculs réalisés en prenant en compte les parcs éoliens existants, accordés et en instruction)



Carte 72. Contexte paysager du site et recommandations paysagères, application à la définition des variantes du projet.

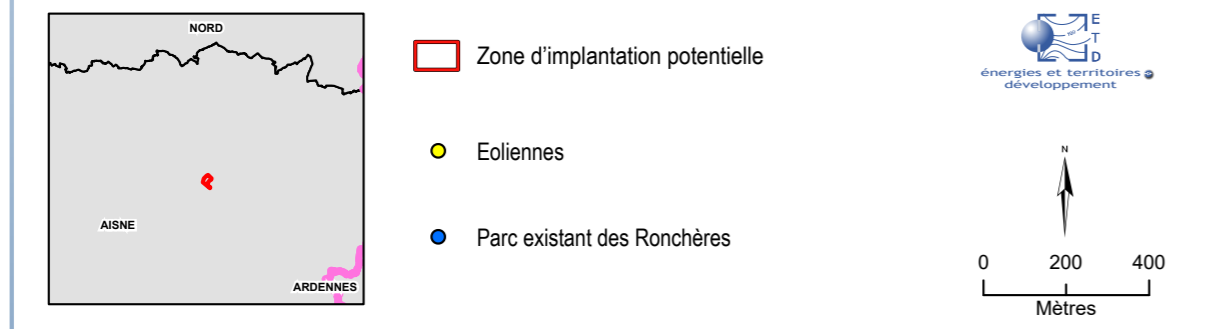
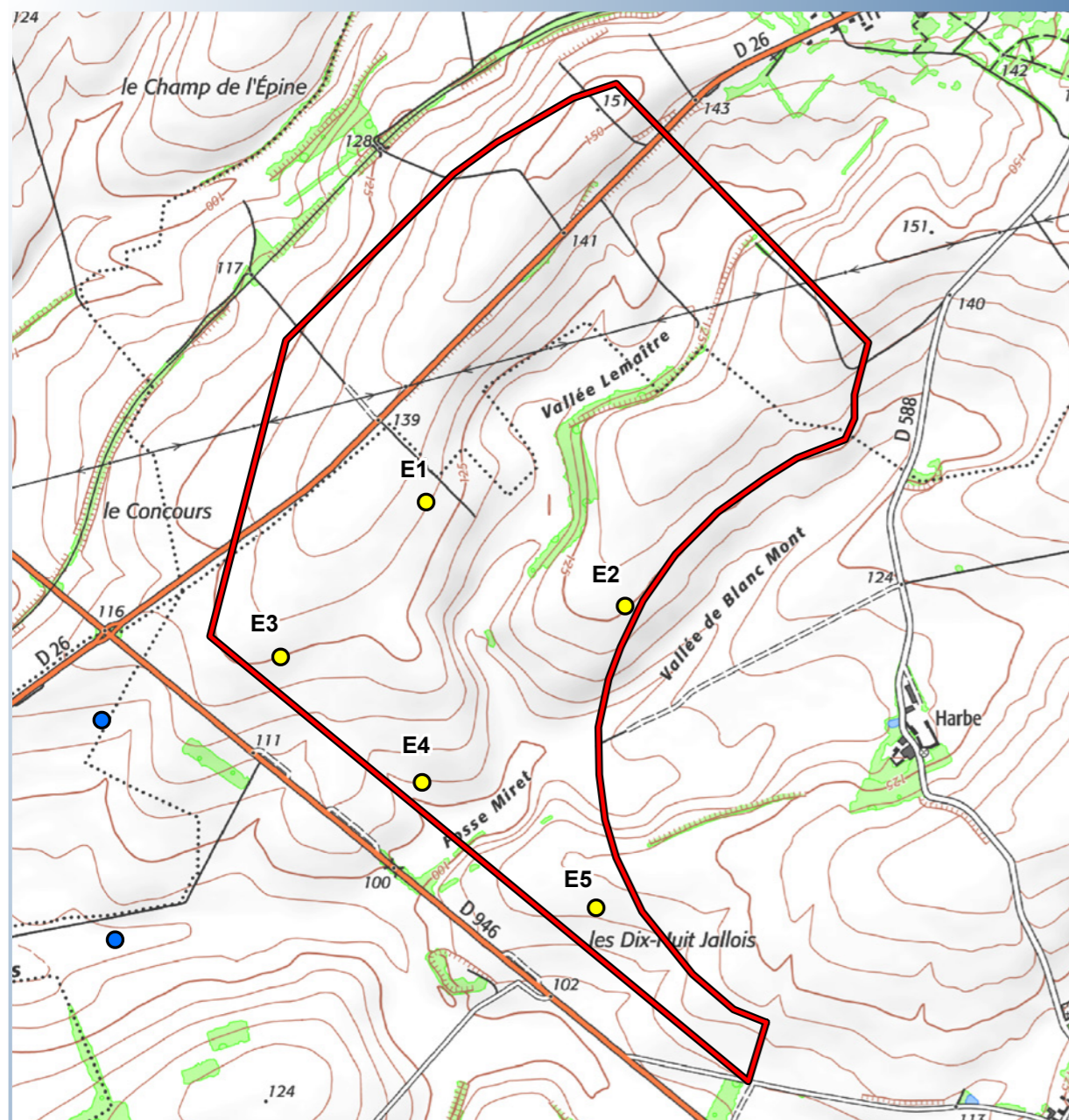
La phase d'analyse des variantes permet d'adapter et de choisir différentes configurations du parc éolien. A ce stade, cette **possibilité d'adaptation du projet permet des évitements et des réductions majeurs** (choix du nombre d'éolienne, choix de leur répartition sur le site et de leur dimension notamment). Les résultats de l'application de la démarche ERC sur le plan paysager dans le cadre de la définition des variantes du projet de Blanc Mont sont présentés ci-dessous.

En conclusion, la **variante 3 est la plus favorable sur le plan paysager**.

Mesures paysagères	Définition des mesures paysagères appliquées dans la définition des variantes
Mesures d'évitement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Choix d'un site en extension du parc éolien existant des Ronchères</b> : diminution des impacts et des effets cumulés en regroupant le projet avec le parc existant sans créer de nouveau parc.</li> <li>- <b>Choix d'une implantation en cohérence avec le parc des Ronchères (géométrie en lignes, gabarit des éoliennes similaire)</b> pour créer un seul parc éolien visuellement.</li> </ul>
Mesures de réduction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Evolution de l'angle occupé par le parc éolien et de la densité du parc entre les différentes variantes :</b> Variante 1 variante de la plus grande emprise et variante 3 celle de la moindre emprise. Variante 2 avec une emprise identique à celle de la variante 1 depuis l'est, le sud-est (hameau de Harbe, bourg de Housset) mais réduite depuis le nord-est (Sains-Richaumont).</li> <li>Variante 3 variante la moins étendue, augmentant le moins l'angle existant occupé par le parc des Ronchères (depuis Sains-Richaumont, depuis le hameau de Harbe, depuis Housset, depuis Le Hérie-la-Viéville...).</li> <li>- <b>Recul des éoliennes à l'habitat, en particulier le bourg de Sains-Richaumont.</b> Variante 3 la plus éloignée du bourg de Sains-Richaumont (environ 1,5 km). Variantes reculées du bourg de Housset d'environ 1 km.</li> </ul>

Tableau 20. Mesures paysagères appliquées dans la définition des variantes

PRÉSENTATION DU PROJET



Sources : ETD, Scan25 @IGN, 2024.

Carte 73. Présentation du projet

Lors de la démarche de conception du projet, les possibilités d'implantation ont été étudiées en fonction de critères environnementaux, paysagers, patrimoniaux mais aussi techniques, réglementaires et économiques, la viabilité du projet résultant d'un consensus de l'ensemble de ces critères. Ainsi les variantes ont aussi été étudiées selon les autres thématiques (cf. étude d'impact globale). Le **projet proposé** correspond à la **variante 3** et comprend ainsi **5 éoliennes de hauteur maximale de 180 m en bout de pale**. Les mesures d'évitement et de réduction ont permis de retenir la **variante de moindre impact sur le plan paysager**.

La carte ci-contre et le tableau présentent le projet qui fait l'objet de la demande d'autorisation environnementale.

Les coordonnées des éoliennes du projet sont les suivantes :

Eolienne	Lambert 93	
	X	Y
E1	749021,716	6968086,150
E2	749570,076	6967799,601
E3	748621,929	6967660,560
E4	749010,902	6967315,327
E5	749490,114	6966969,190

Tableau 21.Coordonnées des éoliennes du projet

Plusieurs modèles d'aérogénérateurs sont pressentis pour ce projet. Leurs caractéristiques principales sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Modèle	Puissance (MW)	Hauteur totale (m)	Hauteur de moyeu (m)	Diamètre rotor (m)
<b>Vestas V136</b>	3,6 - 4,5 MW	180 m	112 m	136 m
<b>Enercon E138</b>	4,26 - 4,5 MW	180 m	111 m	138 m
<b>Vestas V150</b>	4,5 MW	180 m	105 m	150 m
<b>Nordex N149</b>	4,0 - 5,9 MW	179,5 m	105 m	149 m

Tableau 22.Caractéristiques des modèles d'éoliennes

L'étude des impacts du projet (ZIV, photomontages) a été réalisée avec le modèle V150 de 180 m de hauteur totale qui présente le plus grand rotor et la plus grande hauteur totale, et qui est considéré comme **majorant sur le plan paysager**.

La partie III. relative aux impacts traite les perceptions et la lecture du parc éolien depuis les périmètres éloigné et rapproché notamment à l'aide de photomontages.